BIBLIOTHÈQUE LÉGISLATURE

Le Progrès Beauceron

Rédaction et administration à St-Georges, Beauce — (418) 228-8858 Vol. 74 - No 23 Mercredi 24 fév. 82 25¢

CAHIER A 12000 copies vendues chaque semaine

Local 111, Carrefour St-Georges
8585 Boul. Lacroix, St-Georges, Beauce
P. Qué. G5Y 5L6

Téls.: 227-1162
Service: 227-1163

Location de tous genres

Centre professionnel vidéo et haute fidélité

DISCO MOBILE — VIDÉO

audio perfection INC

LUXMAN, CARVER, MARANTZ, HITACHI, TEAC, TECHNICS, QUAD, ALTEC LANSING, KEF, A.R., SENHEISSER, AUDIO TECHNICA, SHURE, SME, MAXELL, ET PLUSIEURS AUTRES

Journée de la femme

—La violence et ses causes

A2

Hôpitaux

—La proposition de St-Georges est refusée à moins que . . .

A14

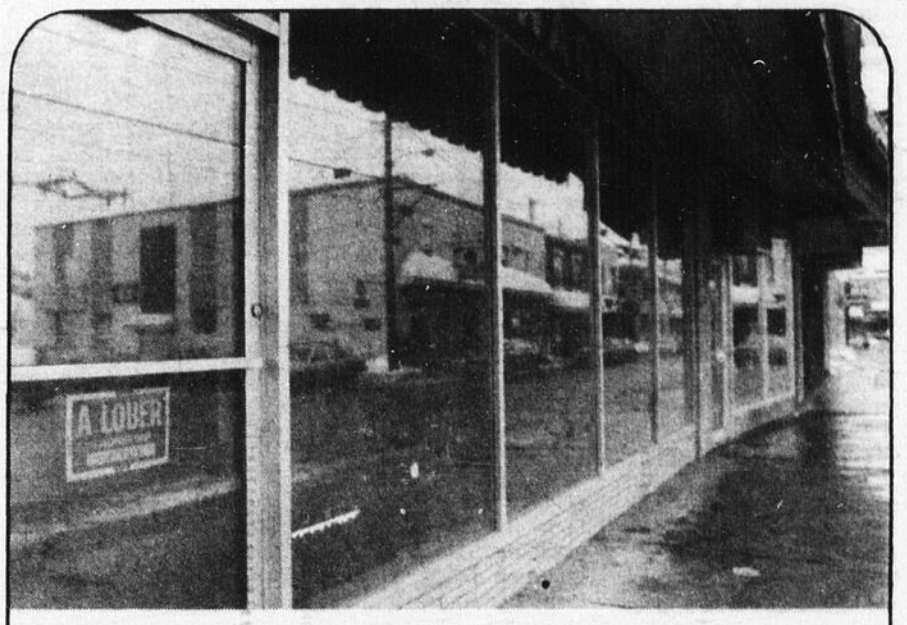
—Chypre en images

A12

Ville St-Georges

—La ville dépose une nouvelle offre globale

A3



MIRACLE BEAUCERON

Quand le mythe s'effrite

A22 - A23

Tournoi de Québec

St-Georges perd en finale "CC"

Cahier B



Sports — Cahier C

33e présentation

Le Tournoi Comrie dimanche le 28 février

Du 24 au 28 février

Le hockey atome en vedette à Beauceville

Journée de la femme

On parlera de la violence et de ses causes

par Jacques Légaré

C'est la violence qui a été choisie comme thème de discussion pour la "journée de la femme", dans la Beauce. Le Centre-femmes de Beauce, l'organisme qui a pris en main l'organisation de cette journée, a tenu le 18 février dernier une conférence de presse à ses locaux de la 2e avenue, afin de publiciser l'événement.

C'est le 6 mars prochain qu'aura lieu la Journée de la femme, à la Polyvalente St-Georges. L'inscription aura lieu à 9h00 a.m. et le programme d'activité se termine à 17h30, avec un goûter.

En choisissant ce thème, les bénévoles du Centre-femmes espèrent sensibiliser les femmes des environs sur toutes les formes de violence qui sont faites aux femmes. "La violence existe en Beauce et ça concerne toutes les femmes", peut-on lire sur un des communiqués. On insiste sur le fait que même si les statistiques révèlent qu'une femme sur dix est battue, le nombre réel de femmes battues est plus grand, puisque souvent les femmes n'osent pas se plaindre. Un des ateliers de discussion portera spécifiquement sur ce problème.

Les ateliers mettront aussi en évidence d'autres formes de violence, comme le viol et l'inceste, par exemple. D'autres ateliers traiteront de la pornographie et de son influence sociale, de l'ignorance vis-à-vis le pouvoir médical, des discriminations face aux femmes, des effets de la violence sur la santé mentale et de la violence acceptée dans quotidien.

Les organisatrices estiment que la violence faite aux femmes peut prendre plusieurs formes (publicité, harcèlement sexuel, histoires grivoises, etc.). Les ateliers mettront en lumière les relations entre l'image que l'on se fait de la femme dans notre société et la violence qui en résulte. Les ateliers auront chacun un ou deux responsables, qui verront à l'animation. Dans certains cas, on présentera des vidéos ou monologue pour illustrer le problème que l'on abordera.

En plus de sensibiliser les femmes de la Beauce, les organisatrices espèrent que les discussions en arriveront à des solutions concrètes. Le désir de coller vraiment à la réalité sera d'ailleurs une préoccupation constante lors de cette journée. Comme solution possible, on mentionne la réalisation d'une maison d'hébergement pour les femmes victimes de violence. On compte aussi faire connaître les ressources humaines existantes dans la région qui pourraient venir en aide à ces femmes.

THEATRE

La veille (5 mars), une pièce de théâtre sera présentée par deux comédiennes de la région (Madeleine Carrier et Marthe Poulin). Il s'agit de "Le fleuve au coeur", une pièce qui, par le biais d'une conversation entre deux amies, nous entretient des différentes formes de violence faites aux femmes. Le dialogue est teinté à la fois d'humour et de réalisme. La pièce est une composition de Danielle Bissonnette, Léo Munger et Manon Vallée.

Un service gratuit de garderie est offert aux personnes désirant participer à la Journée de la femme. Le dîner sera servi à la cafétéria de la polyvalente, mais son coût ne sera pas inclu dans le coût d'inscription. Pour plus de renseignements, appeler au Centre-femmes, à 227-0406.



Nicole Roy-Laflamme est la coordonatrice de l'organisation de la Journée de la femme.

Yves Cantin

De jolies chansons, bien chantées



Yves Cantin et Christiane Farley. Un duo qui aura fait passer une agréable soirée à l'assistance [cependant peu nombreuse], le 10 février dernier.

par Jacques Légaré

Ceux qui, en allant voir le concert du ténor Yves Cantin, s'attendaient à de spectaculaires airs d'opéra, rendus d'une voix de stentor, auront peut-être été déçus. En effet, Yves Cantin n'a peut-être pas la voix très puissante que laisse supposer son imposant gabarit et surtout, il a axé son concert sur des airs mélodieux mais qui ne sont pas nécessairement conçus comme une exhibition de puissance vocale. A titre d'exemple, mentionnons qu'il a interprété la chanson française bien connue "Plaisir d'amour" (dont nous devions incidemment apprendre que son compositeur, G. Martini, était jésuite).

Le choix effectué par M. Cantin devait cependant nous permettre d'apprécier ses qualités techniques et la beauté de sa voix. Sa prononciation est impeccable et la façon dont ses textes sont sentis est inusitée pour un chanteur d'opéra. De plus, sa voix est très belle et chaude, même dans les tons très élevés (on aura remarqué Les oiseaux dans le soir).

Le répertoire de M. Cantin était composé d'airs dont les auteurs étaient généralement peu connus du public, souvent italiens. La présentation qu'il faisait de ses chansons à contribué à nous familiariser avec ce genre de musique. Manifestement à l'aise pour s'exprimer, celui-ci a su trouver les commentaires pertinents qui vont avec ses chansons.

Quant à l'accompagnement au piano, qui a été l'affaire de Christiane Farley, on ne trouve rien à y redire. En bonne accompagnatrice, elle a su se faire oublier et laisser la vedette au chanteur. Elle n'en a pas moins démontré une excellente maîtrise de son instrument, notamment lors de la chanson Funiculi funicula.

SOLUTIONS

PROBLEME 3686



CHACUN LE SIEN

A-4; B-3; C-2; D-5; et E-1.

LE BON MOTIF

Le dessin en forme de U: Avant et arrière du fuselage, sur les ailes et le fuselage du petit vaisseau, sur le globe planétaire.

LA CHAINE

A à E - E à C - C à H - H à D - D à B - B à F - F à G - G à I.

SOLUTION:



ALCOOLIQUES ANONYMES
Si tu veux boire c'est ton affaire. Mais si tu veux arrêter et ne peux le faire seul. Appelle à 228-3560 ou écris à
ALCOOLIQUES ANONYMES
C.P. 84
St-Georges-Est
Beauce

925339
Provincial
2808503
6/36
10-17-31-32-34-36
No complémentaire 22

NOMINATION
Latulippe, Renaud, Cliche, Jacob, Bourque, Gilbert, Rodrigue & Associés
COMPATBLES AGREÉS



RAYMOND POULIN, C.A.

Les associés de Latulippe, Renaud, Cliche, Jacob, Bourque, Gilbert, Rodrigue et associés ont le plaisir d'annoncer à leur distinguée clientèle l'admission de M. Raymond Poulin au sein de la société.

Inscrit au Tableau d'Honneur de l'Examen National Uniforme en 1976, M. Poulin a complété un stage de deux ans au sein d'une firme nationale de comptables agréés et a été admis à l'Ordre des comptables Agréés en 1978. Il s'est joint à notre cabinet en 1979 et oeuvre au bureau de Ville St-Georges, situé au 112 89, 1ère avenue.

La firme, qui a également des bureaux à Beauceville, St-Ephrem, St-Joseph et Ste-Marie, offre des services de vérification, comptabilité, fiscalité, traitement de données, évaluation et consultation aux particuliers et entreprises de toute la Beauce.

AVANT DE FAIRE VOS PLACEMENTS
assurez-vous du meilleur rendement...



* OBLIGATIONS
* ACTIONS
* OPTIONS
* REER / autogérés
* ABRIS FISCAUX
* REA

227-0121

FABIEN ROY
directeur - succursale

GEOFFRION LECLERC
11197, 2e Ave, St-Georges

Michel Gendreau, ADM. A. — Raymond Parent, B.SC. ECN.

PROGRES l'éclaireur
Hebdomadaire au service de la région, publié le mercredi

VOUS DÉMÉNAGEZ? ☐
Alors remplissez le coupon ci-dessous et envoyez-le nous, avec l'étiquette d'adresse de votre exemplaire de l'Éclaireur-Progrès.
Vous désirez vous abonner ☐
Vous désirez faire un cadeau ☐
Remplissez le coupon ci-dessous avec votre nom et adresse et le nom et l'adresse de la personne à qui vous faites cadeau de l'Éclaireur-Progrès.

Abonnements, s'adresser à:
C.P. 158, St-Georges, Bce, Canada, G5Y 5P4 — Tél.: (418) 228-8858

		E.-U. et autres pays:	
1 an	$12.00	1 an	$60.00
6 mois	$ 7.00	6 mois	$35.00

Nom _____ (en majuscules, s.v.p.)
Adresse _____
Ville _____ Prov. _____ Code _____

PROGRES l'éclaireur
Hebdomadaire au service de la région depuis 73 ans
12625, 1ère Avenue, St-Georges G5Y 2E4
Tél.: 228-8858

Directeur de l'information: Paul-André Parent 228-8858
Adjoint: Louis-Pierre Côté 228-8858
Rédacteurs: Michel Roy 228-8858; Simon Busque (sports) 228-8858; Chs-Edouard Parent 593-2571; Jacques Légaré 228-8858; Eloi Poulin (sports) 228-2384
Publicitaires: Paul-Maurice Bégin 228-8858; Laurian Turcotte 228-8858; Robert Quirion 228-8858; Paul Gilbert 228-8858
Facturation: Léonette Rodrigue 228-8858
Comptabilité: Jacynthe Doyon 228-8859
Abonnements: Mme Côme Morin 228-3935
Porteurs: Mme Suzanne Boucher 228-1566
Annonces classées: Martine Lessard 228-8858
Composition et montage: Jean-Luc Poulin contremaître maquettiste; Louis Déchêne surintendant-composition
Mise en page: Nicolas Poulin 228-8858 surintendant
Représentant à Montréal: Hebdos A-1 Inc. (514) 84[illegible] 2055 rue Peel, suite 125, Mont[illegible]
Coût abonnement: Canada: 1 an $12 — 6 mois $7; Etats-Unis et pays étrangers: 1 an $60 — 6 mois $35

Imprimé par les Presses Lithographiques de Lac Etchemin. Courrier de 2e classe. Permis no 1193.

Toute reproduction des annonces ou informations en tout ou en partie, de façon officielle ou déguisée, est formellement interdite sans la permission écrite de la compagnie.

L'ÉCLAIREUR-PROGRÈS
édité par J.E.P. Inc.
André Bolduc, secrétaire
Filiale de Éditions Chaudet Inc.
Yvon Roy, prés. et dir. général
André Bolduc, secrétaire
Gérard Parent, directeur
Carol Grenier, directeur
hebdos — Tirage certifié — LES HEBDOS RÉGIONAUX



l'éclaireur PROGRÈS



Employés municipaux

La ville dépose une nouvelle offre globale

Louis-Pierre Côté

Pour les cols blancs, une augmentation de salaire de 10% en 1982 basée sur le salaire réel au 31 décembre 1981 et une hausse de 9% en 1983; pour les cols bleus, une hausse de salaire de 12% cette année et de 9% l'an prochain.

Telles sont les nouvelles offres salariales que fait la ville de St-Georges à ses employés en grève depuis le 7 janvier offres qu'elle a dévoilées publiquement jeudi dernier en conférence de presse.

Selon le porte-parole de la ville dans ce dossier, le conseiller Borromée Bourque, ces offres sont celles que la ville désirait présenter à ses employés lors de la séance de conciliation du 11 février dernier. Mais cette séance avait pris fin avant que les clauses salariales ne soient discutées.

Raisons

Plusieurs raisons ont été évoquées par la ville pour justifier le fait de rendre publique ces offres.

Le conseiller Borromée Bourque a d'abord indiqué que la ville souhaitait sincèrement que la convention se signe et que ses employés reviennent au travail, soulignant de plus que la population avait droit à des services adéquats pour lesquels "elle paie suffisamment cher".

La ville justifie également ce geste "étant donné la quasi-impossibilité de négocier de bonne foi avec des représentants syndicaux qui renient leurs engagements pris à la table de négociations".

Le conseiller Bourque a également ajouté qu'"étant donné l'échec final de la conciliation du 11 février et étant donné que nous avons de bonnes raisons de croire que les offres patronales ne se rendent pas aux syndiqués de la base, la ville décide aujourd'hui de rendre public et de faire connaître à chacun de ses employés l'offre qu'elle voulait faire lors de la séance de conciliation".

De fait, c'est une proposition globale qu'a dévoilée la ville jeudi dernier et non seulement de nouvelles offres salariales.

Employés de bureau

La ville considère d'abord que toutes les clauses sur lesquelles il y a eu entente à la table de négociations sont réglées, même si le syndicat des employés de bureau, affilié à la CSD, les a rejetées ultérieurement.

Trois clauses normatives restent alors en suspens. La ville propose dans deux de ces clauses celles de l'ancienne convention. Elle désire ainsi le maintien du nombre de jours fériés payés (14 jours) et de congés de maladie (12 jours, dont neuf monnayables) par année.

Au lieu de donner une allocation à un ou des employés pour l'utilisation personnelle de leur automobile dans l'exercice de leurs fonctions, la ville propose par ailleurs de fournir une automobile. Lorsque l'automobile ne sera pas disponible, elle accordera un montant de 1$ par sortie pour l'utilisation d'un véhicule personnel, jursqu'à un maximum de 11$ par jour.

Tant qu'à l'augmentation de salaire de 1982 (10%), elle est maintenant basée sur le salaire gagné au 31 décembre 1981. Jusqu'à ce jour, la ville ne désirait calculer son augmentation de 10% que sur l'ensemble du salaire perçu en 1981. La proposition de la hausse de salaire des neuf cols blancs pour 1983 demeure la même, soit 9%.

Avec ces propositions, le salaire d'une secrétaire ayant deux ans d'expérience serait par exemple, porté de 192$ à 211$ par semaine; celui d'un commis comptable ayant cinq ans d'ancienneté serait haussé de 29$ par semaine pour atteindre 317$ et le traitement accordé à un préposé au service technique travaillant depuis quatre ans passerait de 293$ à 322$ par semaine.

A la dernière rencontre, le syndicat demandait quant à lui une hausse de 12% pour chacune des deux années du contrat.

Employés manuels

Comme pour les employés du bureau, la ville de St-Georges considère que les clauses déjà réglées au table sont toujours valables.

Elle fait une nouvelle proposition aux employés manuels dont leur travail serait requis pour saler ou sabler les rues de la ville avant le début de leurs heures régulières. Elle propose la rémunération au taux horaire habituel majoré d'une prime de 0.75$ pour chaque heure précédant le début de la journée régulière.

Cette disposition permettrait à la ville d'épargner du temps supplémentaire lorsqu'elle est obligée de faire sabler les rues de bonne heure le matin avant que les activités ne reprennent dans la ville.

Le conseil désire maintenir les dispositions de l'ancienne convention concernant les congés annuels et les congés de maladie (12 jours dont neuf monnayables). La ville s'engage par ailleurs à payer 50% du coût de l'assurance collective, avec un maximum de 4% du salaire brut payé par le salarié.

Enfin, la ville désire inclure une dernière clause normative prévoyant le rappel des employés mis à pied durant l'hiver.

Tant qu'aux offres salariales, elles sont maintenant de 12% pour l'année 1982, au lieu de 10%. La hausse proposée demeure inchangée pour l'an prochain, soit 9%.

Selon M. Borromée Bourque, le syndicat des employés manuels, également affilié à la CSD, n'a jamais diminué sa demande salariale qui est de 15% pour chacune des deux années du contrat.

Avec ces nouvelles offres, le salaire d'un journalier ou d'un aide-mécanicien serait porté de 7.34$ à 8.22$ l'heure; un chauffeur de camion 10 roues et de camion à sel toucherait 8.50$ l'heure en 1982 au lieu de 7.59$ et un mécanicien recevrait un salaire horaire de 9.28$ au lieu de 8.29$.,

Selon le maire Robert Dutil, ces salaires sont supérieurs à tous ceux payés dans toutes les villes de la Beauce, y compris la ville de Ste-Marie qui est comparable au point de vue de la population.

A ce dernier endroit, le salaire de tous les cols bleus est uniforme, soit 8.15$ l'heure cette année.

Le maire Dutil devait par ailleurs affirmer que l'ensemble des hausses salariales des cols bleus et blancs représenteront un déboursé annuel supplémentaire d'environ 70 000$ par année pour la ville.

Echec de la conciliation

Ville St-Georges met la faute sur les deux syndicats

par Louis-Pierre Côté

28 janvier

Le conseil de Ville de St-Georges impute à la partie syndicale l'échec des négociations et de la conciliation du 11 février entreprises pour régler la grève des cols bleus et blancs qui perdure depuis le 7 janvier.

C'est ce qui ressort de la conférence de presse donnée jeudi dernier par le conseil, afin de faire connaître sa position sur le déroulement complet des négociations et présenter de nouvelles offres aux employés syndiqués à la CSD.

Le porte-parole de la ville dans le dossier, le conseiller Borromée Bourque, était accompagné du maire Robert Dutil et de la plupart de ses collègues conseillers lors de cette conférence de presse. Il a d'abord donné moult détails sur les dépôts des offres patronales et des demandes syndicales, de même que sur le résultat des séances de négociations d'avant la grève, déclenchée le 7 janvier.

Faisant savoir que les neuf employés de bureau avaient déclenché la grève après trois séances de négociations et que leurs confrères manuels en avaient fait autant avant même que la ville n'ait l'occasion de présenter ses dernières offres, M. Bourque a poursuivi en signalant le nombre de clauses réglées à la fin des séances de négociations proprement dites.

Ainsi, au 12 janvier, 23 des 27 clauses à négocier avec les employés de bureau étaient réglées, contre 29 des 36 clauses à négocier avec les cols bleus.

Deux semaines après le déclenchement de la grève, la ville décidait de convoquer la partie syndicale. Selon le conseiller Bourque, les motifs qui ont poussé la ville à poser ce geste sont les suivants:

—"Nous trouvions que la situation de grève avait assez duré.

—Certains services, que nous considérions essentiels, devaient être fournis à la population.

—Nous craignions une trop grande détérioration du climat de relations de travail.

—Certains contacts informels avec les employés en grève nous laissaient croire que les offres que nous faisions aux tables de négociation ne se rendaient pas ou se rendaient mal aux syndiqués".

Cette rencontre eut lieu le 28 janvier. Au cours de celle-ci, la ville déposait une offre qui couvrait l'ensemble des clauses en suspens et maintenait la dernière offre salariale accompagnée d'un élément nouveau, soit un montant forfaitaire de 3% calculé d'après le salaire gagné en 1981. Ce montant n'aurait été versé qu'aux employés qui étaient au travail au moment du déclenchement de la grève.

De dire le conseiller Bourque, "la réponse du syndicat à cette proposition fut la suivante: "Non seulement, nous refusons cette proposition mais de plus nous vous faisons savoir que toutes les clauses où il y a eu présentement entente aux tables entre les parties ne doivent plus être considérés comme réglées". C'est alors, de poursuivre M. Bourque, que pour appuyer d'un geste ses dires, le porte-parole syndical a déchiré le projet d'entente en disant: "Voilà ce qu'on en fait de ce projet de convention".

M. Bourque devait ajouter qu'à compter de ce moment, il serait difficile de croire en la parole du représentant syndical" puisqu'il venait de détruire tout ce qu'il avait déjà accepté au cours des séances de négociations".

"Le code du travail précise à l'article 41 que les négociations doivent commencer et se poursuivre avec diligence et bonne foi. Nous ne pouvons pas qualifier cette attitude de "bonne foi" de la part du représentant syndical" d'ajouter le conseiller, indiquant qu'il n'avait jamais vu une chose pareille d'un représentant syndical.

Conciliation

Le syndicat demanda la conciliation, après cette rencontre du 28 janvier. La rencontre fut fixée au 11 février.

Selon M. Bourque, le syndicat a demandé en présence du conciliateur de reprendre la négociation à zéro pour les deux syndicats des cols bleus et des cols blancs.

Pour sa part, la ville a déposé le projet au conciliateur, lui précisant les clauses déjà réglées et celles non réglées.

Aux dires de M. Bourque, le conciliateur a soumis à la partie patronale qu'il lui semblait que le litige se situait particulièrement autour de trois clauses, soit les clauses sur les assurances, sur le salarié qualifié et sur le déplacement des heures de travail pour les opérations de salage, sablage, balayage et lavage des rues.

D'après M. Bourque, la ville a fait des concessions tout au cours de la journée sur ces clauses.

"A 23h40, nous avons encore essuyé un refus catégorique de la partie syndicale qui, non seulement n'acceptait pas nos concessions relatives à ces trois clauses, mais refusait également 16 autres clauses des deux conventions sur lesquelles il y avait eu entente aux tables au cours des séances de négociations.

"Il nous faut considérer cette journée de conciliation comme échec total".

Selon le porte-parole de la ville, le conciliateur n'a présenté en aucun temps au cours de la journée du 11 février un seul élément de discussion indiquant que le syndicat voulait sincèrement faire un effort pour en arriver à une entente.

Cet échec mit un terme à la conciliation, qui devait pourtant durer deux jours.

Employés municipaux

Conciliation aujourd'hui

[LPC] Le conciliateur Jean-Louis Duchêne du ministère du Travail doit rencontrer de nouveau aujourd'hui les représentants de la Ville de St-Georges et des deux syndicats des employés municipaux en grève.

La séance a été annoncée au cours de la fin de semaine, à peine quelques jours après la conférence de presse donnée par les autorités municipales sur le conflit.

On peut s'attendre à ce que les discussions portent sur les nouvelles propositions dévoilées jeudi dernier par la ville.

Salaire des employés

La CSD réagit

[LPC] La CSD a fortement réagi lundi dernier à la décision de la ville de rendre public chacun des salaires payés aux employés syndiqués de la ville, en grève depuis le 7 janvier.

Le porte-parole du syndicat, M. Jacques Létourneau de la CSD, a ainsi indiqué à l'Eclaireur-Progrès qu'il n'y avait pas que les employés syndiqués qui touchaient des salaires, mais aussi "des employés cadres qui, l'an dernier, ont reçu une augmentation de traitement de 10%, en plus d'une prime au rendement variant de 2% au minimum à 8%"

M. Létourneau a donné en exemple plusieurs salaires, dont ceux de l'ingénieur, des contremaîtres et du gérant qui s'échelonnaient entre 456$ et 538$ par semaine, "auxquels il faut ajouter une hausse minimale de 12% en 1982".

Le représentant syndical a tenu à préciser que l'augmentation de la masse salariale pour les employés cadres avaient été de 24 895$ pour l'année 1981, comparativement à 6 660$ pour les employés de bureau.

EDITORIAL

Face à la violence...

C'est le thème choisi par Centre-Femmes de Beauce pour la journée de la femme 1982. S'il est un sujet qui est populaire cette année partout au Québec et au Canada, c'est bien celui-là. Il ne se passe guère de journées sans qu'on voit des reportages ou qu'on lise sur ce sujet dans les journaux.

Quand on parle de violence, comme l'expliquaient les responsables de la journée, il ne s'agit pas de violence physique seulement. Bien entendu, il y a les femmes battues ou violées, mais il y a aussi d'autres sortes de violence qui sont pratiquées, mais qui ne laissent pas de traces visuelles.

Les femmes ont donc choisi un thème qui les touche toutes de près ou de moins près, mais qui les touchent toutes à un certain degré. Elles n'en sont pas toutes totalement conscientes mais toutes se rendent compte de certaines de ces formes de violence.

Centre-Femmes, par le biais de cette journée de la femme, veut arriver à sensibiliser l'ensemble de la population sur ce qui est, qui se fait et qui pourrait être fait dans l'avenir pour améliorer les conditions de vie des femmes.

Elles veulent donc toucher non seulement la violence comme telle, mais aussi ce qui y conduit. Il faut aller loin semble-t-il pour remonter jusqu'aux racines de cette violence. La pornographie, la discrimination et certaines habitudes en sont des exemples.

Depuis que la journée de la femme existe, il faut bien dire qu'elle a rapporté des dividendes. Au cours de cette journée, chaque année, des groupes de femmes s'attaquent à un problème qu'elles jugent sérieux. Elles ne se contentent pas simplement d'en discuter pour le fait de parler, comme plusieurs veulent bien le laisser croire (les habitudes), mais elles cherchent plutôt des solutions. Et elles agissent par la suite.

L'an dernier, le thème était accoucher ou se faire accoucher. Des conclusions et des décisions ont été tirées de cette journée et on a pu se rendre compte de l'apparition de chambres de naissances dans la région.

Centre-Femmes est né d'une journée de la femme tout comme la Garderie La Sauterelle. On pourrait probablement trouver bien d'autres choses qui en sont issues, mais les preuves sont faites.

La journée du six mars est donc importante pour toutes les femmes. Il s'agit vraiment cette année d'un sujet important pour elles toutes. Cette journée ne leur offrira pas seulement l'occasion de parler de problèmes qui les touchent, mais leur permettra probablement de réagir face à ces problèmes par des actions concrètes.

On parle déjà de la mise sur pied d'un centre d'hébergement pour femmes. Mais combien d'autres idées sortiront de la tête de toutes ces femmes réunies? Apportez les vôtres et joignez les autres. C'est certainement dans votre intérêt et dans l'intérêt de vos enfants ou futurs enfants. Les hommes intéressés sont aussi les bienvenus...

Paul-André Parent

Commentaire

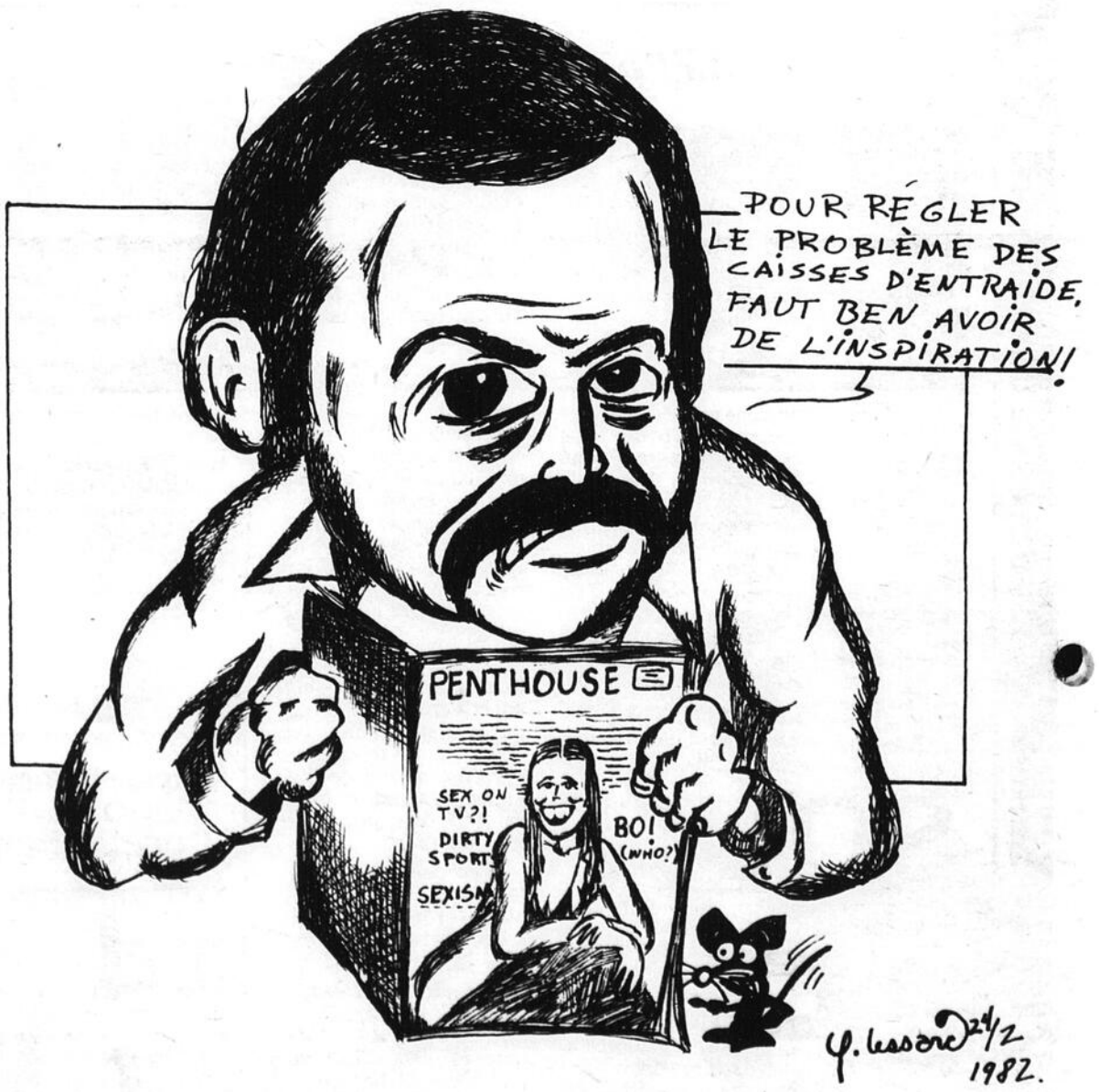
Que manque-t-il pour que la culture...

C'est quoi la culture? Cela est une bonne question à développement, difficile à cerner dans quelques lignes. Disons que c'est un ensemble de valeurs communes à une collectivité. Ce qui est dangereux dans cette notion de culture, c'est la possibilité qu'elle vienne d'en haut seulement, c'est-à-dire que les élites décident seules des valeurs à partager par la communauté.

Or, la culture doit provenir de l'ensemble d'une collectivité. Dans ce sens, l'intervention de la Table des directeurs de Loisir Beauce-Appalaches, dans le cadre de la consultation du ministre Clément Richard (le Québec: un enjeu culturel), a été des plus intéressante. On y dit, en gros, que les gens qui vivent **de** *la culture sont rares en Beauce, qu'on y trouve plutôt des gens qui vivent* **leur** *culture, en essayant de l'exprimer avec des moyens restreints.*

C'est pourquoi on demande d'abord au ministère de se doter de structures se rapprochant des besoins réels du milieu, en ce qui concerne les services d'information, d'aide technique, de ressources de financement ou de personnel. Si donc le ministère réussit à coordonner ses structures pour offrir au plus grand nombre quelques "outils" de base, l'expression de la culture populaire de toutes les régions du Québec sera plus conforme à la réalité.

MICHEL ROY



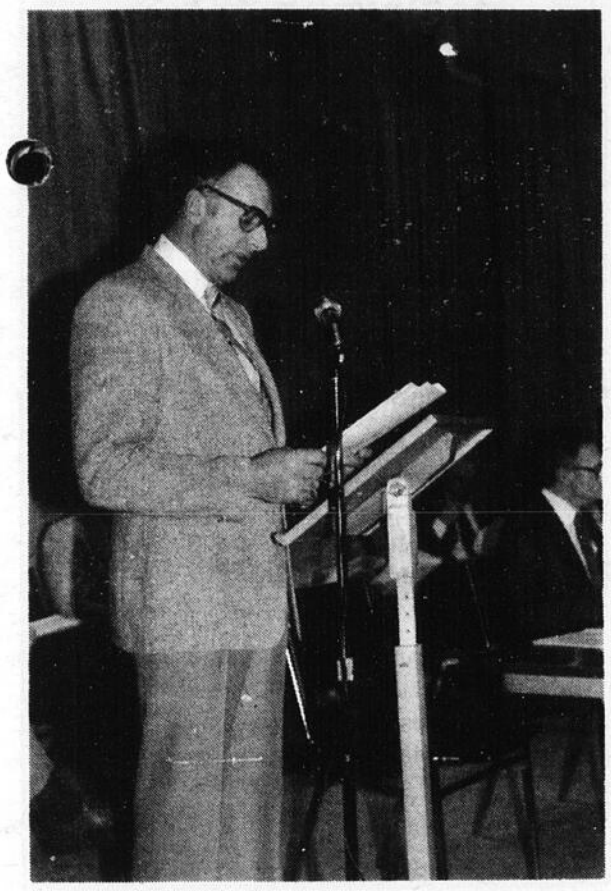
S.C.A. de St-Joseph

On n'avait pas le choix

par Jacques Légaré

Après qu'on leur ait affirmé que leur coopérative ne devait qu'à la bonne volonté de ses créanciers de ne pas être en faillite, les membres de la Société coopérative agricole de St-Joseph n'ont eu d'autre choix que d'accepter le plan de vente global qui leur a été proposé par leur exécutif.

C'est lors d'une assemblée générale spéciale que les membres ont accepté, à l'unanimité, les propositions de l'exécutif. Cette assemblée a eu lieu mardi le 16 février dernier à l'école d'Youville de St-Joseph, immédiatement après l'assemblée générale annuelle de la coopérative.



M. Gilles Roy, président de la S.C.A. de St-Joseph, avait de bien mauvaises nouvelles sur l'état financier de cette coopérative.

Une bonne partie des actifs de la S.C.A. de St-Joseph, c'est-à-dire la meunerie, la quincaillerie, la maternité de porcs et les matériaux de construction, seraient vendus à la Coopérative fédérée de Québec, selon le mandat obtenu des membres. La transaction s'effectuerait pour la valeur des dettes, à l'exception du fait que les parts des producteurs de St-Joseph seraient transformés en parts de la Coopérative fédérée. Les parts de consommateurs de la S.C.A. de St-Joseph (on sait que cette coopérative comprend deux sortes d'actionnaires) seraient quant à elles transformées en capital privilégié de la Coopérative fédérée, remboursable sans intérêt en 1987. La S.C.A. de St-Joseph compte présentement 306 membres producteurs (à 1 500$ la part), et 223 membres consommateurs (à 750$ la part).

Centre d'achat

La Coopérative fédérée est une coopérative de producteurs agricoles et comme condition à la transaction, elle exige que la S.C.A. de St-Joseph se départisse du centre d'achats les Halles du Palais, et de l'épicerie qui lui appartiennent. En ce qui concerne le centre d'achats, on a trouvé preneur en l'Association coopérative immobilière du Québec, une filiale de la Fédération des magasins coop. L'offre faite par l'A.C.I.Q. est de 1 650 000$. Des négociations avec le Crédit industriel Desjardins, quant à une partie du financement de cette transaction, sont présentement en cours. La Société de développement coopératif (SDC) finance également cette transaction pour un montant de 200 000$. Dans la transaction des Halles du Palais, la S.C.A. de St-Joseph perd environ 300 000$ par rapport au prix aux livres.

L'aménagement d'une épicerie Cooprix est cependant une condition qui a été posée par l'A.C.I.Q. pour l'achat du centre d'achats. C'est pourquoi on a formé une nouvelle coopérative, uniquement formée de consommateurs, pour pouvoir acheter les équipements et le stock de l'épicerie. En tout, la transaction se situerait dans les environs de 415 000$, et serait financée pour 100 000$ par la S.D.C.. La période active de recrutement des membres n'est pas encore commencée. On estime qu'avec un membership d'entre 400 et 500 personnes, on pourra atteindre une rentabilité pour l'épicerie. La participation des anciens membres de la S.C.A. de St-Joseph sera favorisée par le fait qu'ils auront le choix d'investir l'argent de leurs anciennes actions dans cette coopérative, plutôt que de le transformer en capital privilégié (pour les membres consommateurs). A chaque fois qu'un membre investira ainsi 100$, la Coopérative fédérée ajoutera elle aussi 100$.

Quatre possibilités

Tout en favorisant celle qui a été finalement adoptée, les administrateurs de la S.C.A. ont présenté quatre possibilités aux membres. La faillite était l'une de celles-là, mais comportait l'inconvénient de la perte de capital. Tenter de relancer l'entreprise aurait demandé un effort monétaire considérable des membres, et devenir une succursalle de la Coopérative fédérée (louer, au lieu de vendre) aurait été remettre le problème à plus tard. Les membres en sont vite venus à la conclusion qu'ils n'avaient pas vraiment le choix et c'est presque dans l'indifférence totale que les propositions ont été adoptées, sans opposition.

Après la vente de la Coopérative fédérée, la S.C.A. de St-Joseph n'existera plus en tant que telle. Il y aura cependant toujours un conseil consultatif, auprès de la fédération.

L'assemblée générale annuelle, qui a précédé l'assemblée spéciale, a donné lieu à l'élection de M. Grégoire Bourque, en tant qu'administrateur de la Société coopérative agricole de St-Joseph. Il remplaçait M. Paul-Henri Gagnon. MM. Henri Gagné et Philippe Gagné, administrateurs sortants, ont été réélus. Rappelons que M. Gilles Roy est président de cette coopérative et que M. Jean-Paul Grondin en est le vice-président.

Ste-Marie

Mise-à-pied massive évitée grâce à un programme spécial

[MR] La Direction des Affaires publiques du ministère d'Emploi et Immigration Canada, région de Québec, faisait savoir, la semaine dernière, que l'industrie Baronnet Ltée de Ste-Marie pourra garder ses portes ouvertes grâce à son programme de travail partagé.

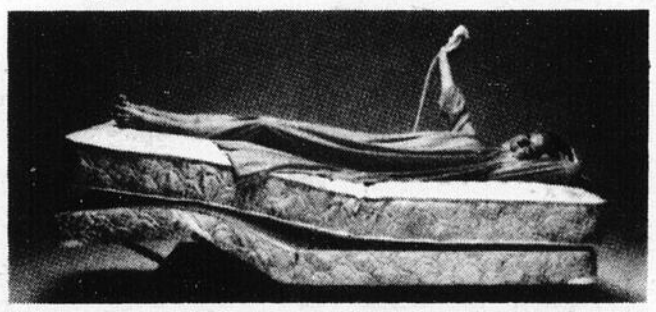
Au moins 87 travailleurs sur 92 pourront continuer à y travailler, sur la base cependant d'un horaire réduit. Ces employés, par un accord de travail partagé, ont convenu de travailler de un à trois jours en moyenne par semaine, pour éviter les mises-à-pied. A leur salaire, s'ajoutent les prestations d'assurance-chômage, de sorte que ceux-ci recevront environ 90% de leur traitement hebdomadaire normal.

Le programme de travail partagé fait partie des mesures annoncées par le ministre Lord Axworthy, afin de réduire l'incidence et l'ampleur des licenciements au sein des entreprises. Pour le moment, un montant de 10 millions$, puisés dans les revenus de l'assurance-chômage a été accordé aux fins des ententes de travail partagé.

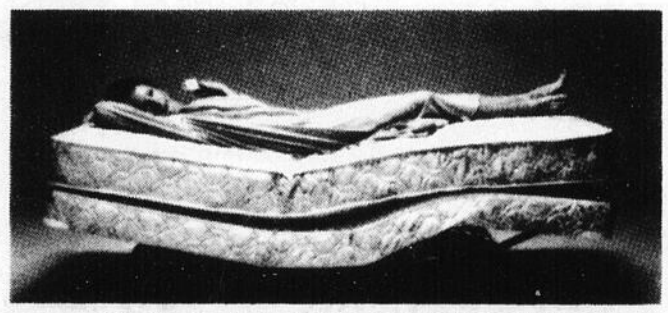
Inscription aux guides

[PAP] Toutes les jeunes filles qui sont intéressées à s'inscrire aux guides sont les bienvenues. Signalons que la condition préalable pour s'inscrire est d'avoir entre 12 et 14 ans. On peut obtenir toutes les informations concernant ce mouvement en téléphonant d'ici le 11 mars aux numéros de téléphone suivants: 228-3475 (Marie-France-Drouin) -227-0953 (André Bisson) -228-6378 (Lucie Domingue).

ADJUST-A-SLEEP® Le lit réglable pour toutes les raisons



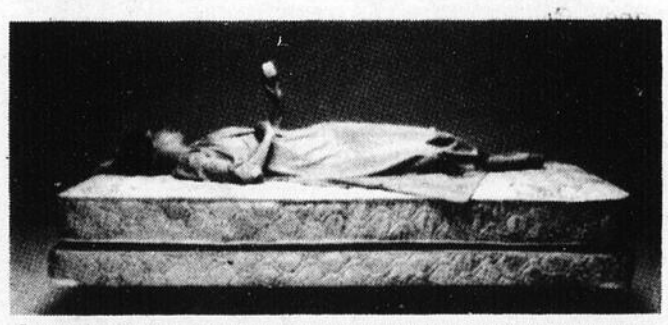
Elevez vos jambes à une position confortable et soulagez la douleur des muscles endoloris de votre dos et de vos jambes.



Pour le suprême confort, essayez cette position.



Regardez la télé, lisez ou simplement relaxez-vous dans la position confortable de votre choix.



Se conforme au contour de votre corps pour un meilleur sommeil plus profond.

EN RÉDUCTION CETTE SEMAINE -

muni de vibrateurs minutes pour le corps et les jambes

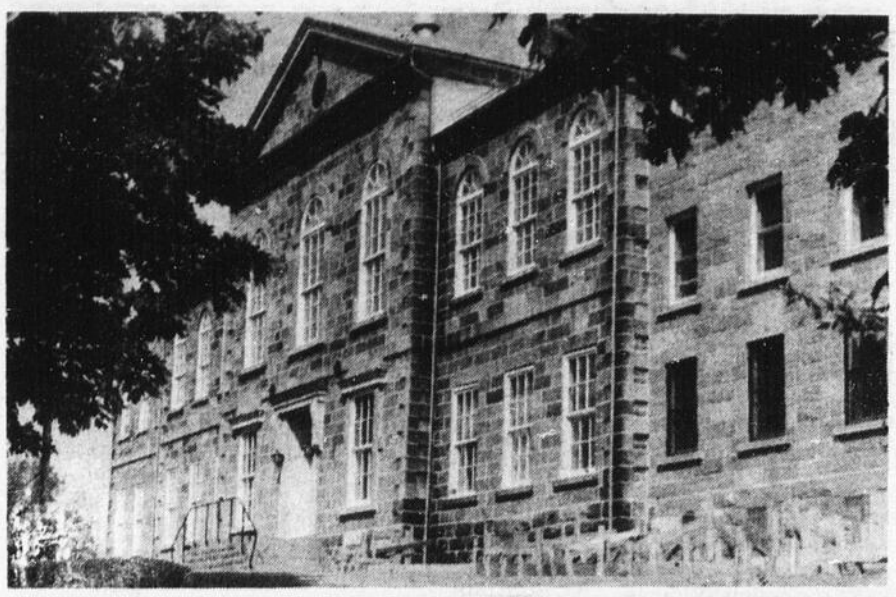
SOULAGE lumbago - arthrite rhumatisme

LE GÉANT DU MATELAS

Gérard Poirier Meubles inc.

Renommé pour l'excellence du service

"Le Géant du Matelas" 12850, 1ère AVE, ST-GEORGES-EST, BEAUCE 418-228-2710



AU PALAIS DE JUSTICE AVEC LOUIS-PIERRE COTE

La prison pour trois mois

Le juge Louis Carrier de la Cour des Sessions de la Paix a condamné un jeune homme de Beauceville à trois mois de prison pour avoir participé à un vol par effraction.

Michel Rancourt, 21 ans, a plaidé coupable à une accusation de s'être introduit par effraction au commerce Pièces d'autos BCD à Beauceville et d'y avoir volé 420$ en argent, en septembre 1981. Il était sous une ordonnance de probation lorsqu'il a commis ce nouveau délit.

Deux autres accusés dans ce dossier, qui en étaient à leur premier délit de ce type, ont bénéficié d'une sentence suspendue d'une période de trois ans. Ils ont dû par ailleurs s'engager à garder la paix pendant une période de trois ans également.

Autre condamnation

Un homme de 51 ans de St-Louis, Raymond Fortier, a par ailleurs été condamné à la même peine de prison de trois mois, pour trois vols par effraction, un vol d'essence et une tentative de vol par effraction. Ces délits ont été perpétrés dans des chalets à Armstrong en novembre dernier, à l'entrepôt LR Rousseau de Lac Etchemin et à St-Cyprien. Le montant des vols était d'environ 800$.

M. Fortier devra de plus respecter une ordonnance de probation d'une durée de deux ans.

21 chefs

Le juge Carrier a de même imposé une peine de trois mois de bagne à un jeune homme de 18 ans de Ste-Germaine, qui a plaidé coupable vendredi dernier à 21 chefs d'accusation de tentatives de vols et de vols par effraction. René Langlois devait subir son enquête préliminaire vendredi dernier, mais il décida plutôt de plaider coupable. Les événements pour lesquels il a été condamné se sont produits pendant une seule semaine en novembre dernier.

Il était en compagnie de trois autres individus lors de cette "croisade" menée dans des chalets, remises et cabanes à sucre de la région de St-Zacharie. L'un d'entre eux devait d'ailleurs être condamné à un an de prison.

En rendant sa sentence, le juge Carrier devait lui faire savoir que s'il recommençait, "vous allez partir pour longtemps".

Voies de faits sur un arbitre de hockey

Depuis quelques années, la violence dans les sports est un sujet qui revient régulièrement dans les conversations.

Un exemple nous a été donné la semaine dernière, alors qu'un joueur de hockey de St-Anselme a plaidé coupable d'avoir frappé un arbitre.

L'individu, âgé de 21 ans, a expliqué au juge qu'à la suite d'une joute de hockey, il s'était rendu dans la chambre de l'arbitre pour discuter. Alors qu'il pensait la discussion close, l'arbitre l'injuria en le traitant d'"imbécile". Notre homme ne fit ni une ni deux et frappa l'arbitre d'un coup de poing, à l'oeil gauche.

"J'espère que vous comprenez la gravité de votre geste" a fait savoir le juge Carrier au joueur impulsif.

Le juge Carrier l'a condamné à 100$ d'amende, plus les frais.

Vol chez Croteau

Sentence pour un cas spécial

"C'est une sentence pour un cas spécial" a déclaré le juge Charles Cliche de la Cour des Sessions de la Paix vendredi dernier, en imposant une peine de trois mois de prison à Pierre Gauthier, 28 ans, de St-Georges, reconnu coupable d'avoir commis un vol qualifié au magasin Croteau de St-Georges.

Lors des représentations sur sentence, le procureur de l'accusé, Me Marc Giroux, avait indiqué au juge que son client n'aurait jamais comparu devant lui s'il ne souffrait pas d'un problème de boisson. Le vol, qui devait lui rapporter la somme de 820$, avait été commis le 8 janvier dernier alors que M. Gauthier était sous une forte influence d'alcool.

Me Giroux a fait ressortir les côtés favorables du rapport présentenciel rédigé par un agent de probation. Il a également fait valoir que M. Gauthier n'était pas "un criminel, ni un bandit".

Pour sa part, le procureur de la Couronne, Me Jacques Tardif, a insisté sur le fait qu'il s'agissait là d'un cas spécial, signalant par là que les sentences habituelles pour des vols qualifiés étaient beaucoup plus fortes.

"Il ne faudrait pas que les gens pensent qu'ils ne vont qu'écoper que de trois mois de prison pour avoir commis un vol qualifié. Chaque cas est individuel", de dire le procureur.

Prenant la parole, le juge Cliche devait faire sienne cette affirmation à l'effet que "chaque cas est un cas d'espèce".

"C'est un cas spécial. Il s'agit là d'un type de 28 ans qui n'a jamais eu maille à partir avec la justice. C'est un délinquant circonstanciel, ce qui est différent de quelqu'un qui fait des vols par dessus vols. Il s'agit néanmoins d'un crime très sérieux, le vol qualifié. Ce n'est pas des choses à faire. Et la boisson, ce n'est pas une excuse", de dire en substance le juge Cliche, qui l'a condamné à trois mois de prison.

En plus, M. Gauthier devra rembourser la somme de 820$ à sa victime, respecter une ordonnance de probation d'une durée de trois ans, ne pas mettre les pieds dans des débits de boisson pendant les deux prochaines années, se rapporter régulièrement à la Sûreté du Québec et se rapporter au Centre 1075 rattaché à l'Hôpital de St-Georges, une fois sa peine purgée.

VÉTÉRANS
Anciens militaires, miliciens et légionnaires
PARTIE DE SUCRE
le 3 avril 1982
au Parc de l'Erable à Beauceville
organisée par la Légion Royale Canadienne.
SOUPER et ORCHESTRE au programme.
Ouverture à 16h00 jusqu'à la fermeture.
Pour informations: **685-3492**
François Poulin, prés. des loisirs

Club des Producteurs de
CHINCHILLAS D'EXPOSITION
Devenez membre du Club des Producteurs de CHINCHILLAS D'EXPOSITION. Si vous aimez les animaux, réalisez un revenu additionnel d'environ $2,000 par année et plus. Cet animal peut se garder dans un garage, une chambre ou au sous-sol car IL EST INODORE. Ainsi avec un petit investissement, procurez-vous quelques spécimens de première qualité et joignez notre club de Producteur.
Pour informations, écrivez à:
CLUB DES PRODUCTEURS DE CHINCHILLAS D'EXPOSITION
1978 Chemin du Fer à Cheval, Ste-Julie, Québec
suite 201, sortie 102, route 20 J0L 2C0
NOM:.....
ADRESSE:.....
VILLE:..... TÉL. (code):.....
Travaillez-vous: OUI NON
Prop.: Gestion Pada C.O. inc.

TRAVAILLONS ENSEMBLE
BLOCS APPARTEMENTS À VENDRE
Faisant partie de la catégorie 31, financement à 11¼% transférable jusqu'en 1984 avec garantie de location de 12 mois.
Possibilité de service de location et d'entretien
PROGRAMME D'AIDE À L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ RÉSIDENTIELLE
La subvention offerte est calculée selon un taux d'intérêt reconnu par la SHQ et s'établit comme suit:

	Logement neuf	Logement existant	Maison mobile
Montant de l'emprunt hypothecaire considere pour le calcul de la subvention	10 000 $	6 000 $	4 000 $
Partie de l'interet payee par le gouvernement la 1ere annee	la totalite	la totalite	la totalite
La 2e annee	les deux tiers	les deux tiers	les deux tiers
La 3e, 4e et 5e annee	le tiers	le tiers	le tiers
Subvention maximum en rabais d'interet pour la periode de 5 ans	5 500 $	3 300 $	2 200 $

Les remboursements offerts sont les suivants:

	Logement neuf	Logement existant	Maison mobile
Capital rembourse pour l'avenement d'un 2e enfant	2 000 $	2 000 $	2 000 $
Capital rembourse pour l'avenement d'un 3e enfant et des suivants	4 000 $	4 000 $	4 000 $
Remboursement maximum	10 000 $	6 000 $	4 000 $

Il est à noter que le remboursement de capital diminuera d'autant la partie d'emprunt hypothécaire d'après laquelle est calculé le rabais d'intérêt, et ce, à partir du mois où la SHQ verse le remboursement.
Les constructions **ROBERT BERNARD** inc.
Téls: (418) 228-8304 — 228-4575

INTER
Date: 19/2/82
4 4 3 7 3 6
LOTS: 443736 — 250 000$; 43736 — 2 500$; 3736 — 250$; 736 — 50$; 36 — 10$
Gros lots de 25 000$: 503225; 367510; 290663
Numéros non décomposables
Les billets gagnants de 250$ et 50$ sont encaissables à toute succursale de la Banque Nationale.
NUMÉROS MOBILES GAGNANTS
Numéro tiré 3 5 5 2 6 — 2 FAÇONS DE GAGNER 2 500$
Numéro tiré 8 6 6 5 — 3 FAÇONS DE GAGNER 250$
Numéro tiré 3 4 8 — 4 FAÇONS DE GAGNER 50$
En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Vols dans les presbytères

Condamné à trois ans de prison

L'individu de Québec accusé d'avoir commis des tentatives de vols et des vols dans plusieurs presbytères de la Beauce, Pierre Lepage, a été condamné dernièrement à purger trois ans de pénitencier.

La condamnation a été prononcée au Palais de Justice de Montmagny en Cour des Sessions de la Paix. Tous les dossiers pendants au district judiciaire de la Beauce avaient été transférés à cet endroit, parce que Pierre Lepage devait y répondre de d'autres accusations de même nature. La sentence qui lui a été imposée est d'ailleurs basée sur l'ensemble des dossiers.

M. Lepage, âgé de 38 ans, avait plaidé non coupable le 23 janvier dernier devant le juge Louis Carrier au Palais de Justice de St-Joseph à 17 accusations de tentatives de vols et de vols dans les presbytères de Ste-Rose, Vallée-Jonction, St-Prosper, St-Odilon, St-Georges, St-Luc, Ste-Hénédine, St-Honoré, St-Jean-de-la-Lande, Ste-Marie, Tring-Jonction et Frampton.

Un présumée complice dans ces vols a été accusée dernièrement d'avoir participé à la plupart de ces crimes. Elle subira son enquête préliminaire au Palais de Justice de St-Joseph le 14 mai prochain.

La Cour en bref

Un avocat de St-Georges, Me Roger Doyon, a subi son enquête préliminaire lundi et mardi derniers au Palais de Justice de St-Joseph. Me Doyon est accusé de complot, d'usage de documents contrefaits, de tentative de fraude et de faux témoignages en rapport avec une tentative de fraude d'environ 80 000$ aux dépens de la Caisse d'Entraide Economique de Dorchester. L'affaire remonterait à 1976. Une ordonnance de non-publication a été émise par le Juge Claude Joncas de Montréal, si bien qu'il nous est impossible de rapporter la preuve déposée par la Couronne, représentée par Me Michel Auger de Québec. Au moment de mettre sous presse, il était trop tôt pour savoir si Me Doyon serait acquitté ou cité à son procès. Me Doyon est représenté par Me André Gaulin de Québec.

****

Un homme d'une trentaine d'années s'est vu imposer une amende de 500$ par le Juge Louis Carrier de la Cour des Sessions de la Paix la semaine dernière, après avoir plaidé coupable d'avoir effectué des travaux de construction sans licence à cet effet. La plainte avait été portée en vertu de la loi de la construction. L'homme, qui a fait savoir au juge qu'il avait accepté un travail de ce genre" parce que je n'ai pas d'ouvrage", a obtenu un délai de six mois pour payer son amende.

****

Une jeune danseuse à gogo d'une vingtaine d'années, qui pratiquait son métier en décembre dernier dans un hôtel de Scott-Jonction, a écopé d'une amende de 100$ la semaine dernière, pour s'être reconnue coupable d'avoir fraternisé avec les clients. Les causes de ce type sont plutôt rares au Palais de Justice de St-Joseph, mais il s'en trouve quand même une de temps à autre.

****

Une jeune femme de St-Georges âgée d'environ 25 ans a bénéficié de la clémence du Tribunal mardi le 16 février dernier, alors que le Juge Louis Carrier de la Cour des Sessions de la Paix lui a accordé un sursis de sentence pour un vol à l'étalage. Le vol avait été commis au Magasin Zeller's de St-Georges en novembre dernier. La jeune femme, mère de quatre enfants, avait alors subtilisé des boucles d'oreille d'une valeur de 25$. Le Juge Carrier, avant d'y accorder un sursis de sentence auquel il a ajouté une probation d'une année, a sermonné la jeune femme en lui disant que "ce n'était pas là un exemple à donner aux enfants".

VA JOUER DEHORS
Kino-Québec

Feu au Continental

Femme citée à son procès

Une femme de 46 ans de Beauceville, Mme Shirley Morin, a été citée à son procès devant les Assises Criminelles le 10 mai prochain par le juge Louis Carrier, mercredi dernier. Mme Morin devra alors répondre d'une accusation d'avoir volontairement allumé un incendie qui avait causé des dommages de l'ordre de 75 000$ à l'Hôtel Continental le 29 juillet 1980, autrefois situé sur la 2e Avenue à Ville St-Georges.

Le juge Carrier a cité Mme Morin à son procès au terme de l'enquête préliminaire qu'elle subissait au Palais de Justice de St-Joseph.

Quelques témoins ont été entendus au cours de cette enquête, dont le chef-pompier de St-Georges, M. Marcel Bureau. Celui-ci a affirmé que le service des incendies avait reçu un appel vers les 5 heures du matin, dans la nuit du 28 au 29 juillet.

"Le foyer de l'incendie se situait dans le pied de l'escalier. On en a fait l'extinction et on s'est rendu compte que le feu n'était pas normal. Nous avons gardé les lieux et appelé la Sûreté du Québec" a-t-il témoigné devant le juge Carrier.

Un comptable du ministère de la Justice a par ailleurs fait rapport de documents comptables provenant du restaurant "La Diligence" situé dans la bâtisse incendiée, restaurant qu'exploitait Mme Morin. L'analyse des documents aurait révélé au comptable une perte d'opérations d'environ 8 000$ pendant l'année 1980.

Devant ces témoignages et quelques autres, à l'effet que Mme Morin aurait été sur les lieux juste et juste après l'incendie, le juge Carrier a jugé qu'il y avait matière à procès.

Mme Morin est représentée par Me Jérôme Poirier de St-Georges.

Les procès de Coole, Sanz et Rodrigue fixés au 5 mars

Les procès de J. Wellis Coole, Richard Sanz et Linda Rodrigue de Beauceville ont été fixés au 5 mars prochain par le juge Louis Carrier, le 17 février dernier.

Les prévenus ont renoncé à leur enquête préliminaire dans la plupart des dossiers. J. Willis Coole, âgé de 27 ans et Français d'origine, et Linda Rodrigue, -Coole, 21 ans, de Beauceville, sont accusés d'avoir perpétré 21 vols d'effraction entre octobre 1981 et janvier dernier dans des résidences et commerces de la Beauce. Pour sa part, Richard Sanz, âgé de 45 ans, de nationalité Espagnole, doit répondre à 19 accusations.

Les deux étrangers ont de plus comparu devant le juge Carrier pour des accusations portées en vertu de la Loi de l'immigration. M. Coole est accusé d'être entré illégalement au Canada le 3 février dernier sous la foi d'un faux permis de conduire, tandis que M. Sanz est accusé d'être entré illégalement au Canada le 16 décembre 1981 avec un faux passeport.

MM. Coole et Sanz sont gardés derrière les barreaux en attendant leur procès, alors que Mme Coole demeure chez ses parents.

MON SPÉCIAL CETTE SEMAINE
Set de cuisine en bois massif Pierre



$599.95

Département usagé — Vaste choix...
Communiquez avec ROMÉO ou GILBERT

VISA MasterCard Roxton Marbles
C. Fortin inc.
Tél.: 685-3485
Props: PIER et ROMEO RODRIGUE
1288, 1ere AVENUE SUD, ST-COME (LINIERE), CTE BEAUCE
GEST-ACCOR GA

Boutique Pingouin
Carrefour St-Georges — 228-4016
PINGOUIN



EXPOSITION
dans le mail

Tous les CANEVAS SONT RÉDUITS DE
10% 20% 50%
— Lots à $3.00 et $5.00
— LAINE MOHAIR à 20% de rabais
— Mme PINGOUIN à 79¢
★ Confection sur demande
★ Encadrements de tous genres

L'enjeu culturel

La Beauce a fait entendre sa voix

par Michel Roy

Quelque chose à la fois de rafraîchissant et d'inquiétant, la consultation du ministère des Affaires culturelles en vue de donner la toile de fond à ses nouvelles orientations et à ses projets de restructuration: il s'agit de fonder les assises de la politique de développement culturel du Québec. Rafraîchissant parce que le processus de consultation a permis à près d'une quinzaine d'intervenants de la Beauce de se faire entendre, d'exprimer au ministre quels étaient les besoins et les attentes de notre région; inquiétant aussi parce qu'on n'est jamais certain à l'avance des résultats d'un tel exercice démocratique.

C'est donc le 18 février dernier que M. Clément Richard, en compagnie de la sous-ministre des Affaires culturelles, Mme Nicole Martin, ont entendu les doléances de la plupart des organismes et individus impliqués dans le domaine culturel de notre région (en plus des représentants de Thetford).

Régionalisation ou centralisation?

"Une journée fort stimulante", lançait le ministre au début de la conférence de presse qui suivait la dernière intervention des agents culturels. Affirmant que les nombreux travailleurs culturels de la Beauce se voyaient aussi comme des "agents économiques", et qu'ils étaient bien disposés à "faire vivre culturellement cette région", M. Richard mentionnait que ces derniers faisaient face à des problèmes de regroupement pour se faire entendre. "Contrairement aux organisations sportives, les organismes culturels ont des difficultés à se faire entendre aux différents paliers, que ce soit les municipalités, le ministère des Affaires culturelles ou le ministère de l'Education".

Il ajoutait que "les structures devront être affermies en région". Cette phrase donne vraisemblablement le ton de la journée, car ce qui a motivé le ministre à entreprendre cette consultation est la contradiction entre, d'une part, le souhait de voir le Québec se doter d'une Commission nationale des Arts et des Lettres et, d'autre part, le désir que le ministère "régionalise" d'une certaine façon ses interventions.

En Beauce, le ministre l'a très bien perçu, on insiste sur le principe de régionalisation. D'ailleurs, la plupart des organismes se sont regroupés "spontanément" pour se faire entendre ce 18 février: en fait foi la Déclaration commune présentée par la Société du Patrimoine des Beaucerons et les organismes tels la Corporation Rigaud-Vaudreuil, l'Ecomusée de la Haute-Beauce, le Groupe Inter-Paysage, le Musée Marius Barbeau et le Musée Méchatigan; en fait foi aussi le regroupement des permanents des loisirs de 9 municipalités de la région.

On ne peut que féliciter les représentants de ces organismes devant l'effort qu'ils ont fait, démontrant une volonté ferme de régionalisation, surtout quand on sait que la tension est toujours forte entre les différents musées de la Beauce. Leur déclaration commune laisse entendre que la Société du Patrimoine aspire à devenir un véritable forum entre ses partenaires culturels, économiques, touristiques et politiques.

Régions culturelles

La Table des directeurs de loisirs de Beauce-Appalaches a fait une intervention remarquée face au principe de régionalisation. Regroupant 9 services de loisirs municipaux, en plus du représentant de la Beauce du Conseil régional des Loisirs du Québec, cette "Table" a signalé au ministre l'importance de distinguer les régions culturelles des régions administratives, ceci afin d'éviter de se diluer dans le vaste territoire de la région 03.

Le mémoire déposé au ministre mentionne aussi l'absence d'intervention du ministère et même du conseil de la culture concernant la culture populaire. Les ressources fournies à la région à ce titre proviennent d'autres programmes, comme ceux du loisir socio-culturel du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche ou encore du ministère de l'Education. "La culture populaire est véritablement laissée à elle-même sans aucun encadrement, même idéologique. En région, seuls le dynamisme et la ténacité d'une personne ou d'un groupe, le plus souvent bénévole, provoquent l'activité culturelle". Bref, comme le disait Luce Dallaire, ça marche un peu à cause de quelques "têtes de cochon" qui n'arrêtent pas de se battre.

De toute façon, ni le ministère, ni le Conseil de la culture n'ont les moyens pour intervenir. Le ministre Richard avouait lui-même que le budget de son ministère équivaut à 0.5% du budget national: des miettes. Clément Richard a tout de même fait remarquer que, lors du dernier congrès du P.Q., une résolution d'urgence avait été adoptée, enjoignant le gouvernement de consacrer au moins 1% du budget à son ministère.

Même si le ministre a signalé qu'il est difficile "d'élaborer des politiques culturelles sans qu'on sache comment le Gouvernement fédéral va intervenir (il le fait à tort et à travers)", les directeurs de loisirs ont clairement indiqué que la "majorité des intervenants se fatiguent vite et ne comprennent rien aux guerres de pouvoirs, qu'elles se situent au niveau fédéral - provincial, au niveau du bureau régional du M.A.C., du Conseil de la culture, du M.L.C.P. secteur culturel ou du Conseil des loisirs".

Il s'agit en fait de définir les rôles que doivent jouer les différents paliers du gouvernement: qui fait quoi?

Comment se fera la régionalisation?

S'il n'en tient qu'à la volonté exprimée par les intervenants beaucerons, il est clair que le ministère et ses différentes structures opteront pour la régionalisation. Toutefois, quelle forme prendra celle-ci? Le ministre a insisté sur la participation municipale, et même celle des municipalités régionales de comté. Cela semblerait très risqué, surtout lorsqu'on sait qu'il n'y avait pas l'ombre d'un conseiller municipal aux audiences.

Ne serait-il pas préférable de voir, comme le souhaitent plusieurs, un regroupement régional pour chaque discipline culturelle, à l'image de la nouvelle Société du patrimoine, constituant un groupe de pression unifié auprès des différentes instances décisionnelles?



Le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Clément Richard, semblait un peu fatigué à la fin de cette journée de consultation où les représentants culturels de notre région ont fait connaître leurs doléances face à la politique du ministère. Il était accompagnée de Mme Nicole Martin, sous-ministre. Cette tournée les mènera dans toutes les régions du Québec.

FESTIVAL RÉGIONAL AMATEUR

OPTIMISTE DE COURCELLES

à l'Aréna de Courcelles

le 13 mars 1982 à 20 heures

ADMISSION: $3.00

AVIS AUX AMATEURS

Le concours sera divisé en cinq catégories: a) **chant,** b) **danse** (subdivision spéciale pour les 14 ans et moins), c) **accordéon,** d) **violon,** e) **imitations.** Le concurrent peut s'inscrire à une ou plusieurs catégories. Le nombre d'inscriptions est limité à 40. Premier arrivé, premier servi. Coût de l'inscription: $5.00, incluant l'entrée sur les lieux du participant. Date limite d'inscription: Samedi le 13 mars, 19h00.

- **Une médaille identifiée au festival pour chaque participant / ou**
- **18 trophées pour première, deuxième et troisième places dans chaque catégorie.**

Pour inscriptions et information, composez:

(418) 483-5466 — (418) 483-5288

En coopération avec. . .

audio perfection INC

Carrefour St-Georges

227-1162

SPECIAL "MATELAS"

SOMMEX

QUI A DIT QU'IL VOUS FALLAIT DES PILULES POUR BIEN DORMIR?

CERTAINEMENT sommex PAS sommex SOMMEX!

Tout être humain passe le tiers de sa vie au lit; chez Sommex, nous croyons dans le sommeil "naturel". Voilà pourquoi nous avons créé le procédé "Sommiflex", exclusif à Sommex. Grâce à ce procédé, nos matelas et sommiers offrent une durabilité supérieure doublée d'un confort sans pareil.



Avec l'ensemble Signature, vous obtenez une garantie de 20 ans pour un matelas et un sommier au fini luxueux

Pour les gens souffrant de maux de dos, les concepteurs de Sommex ont mis au point l'ensemble Chiro XL garanti pour 15 ans. Son support ultra-ferme vous procurera un sommeil vraiment réparateur.

ENSEMBLE MATELAS ET SOMMIER à partir de $95.

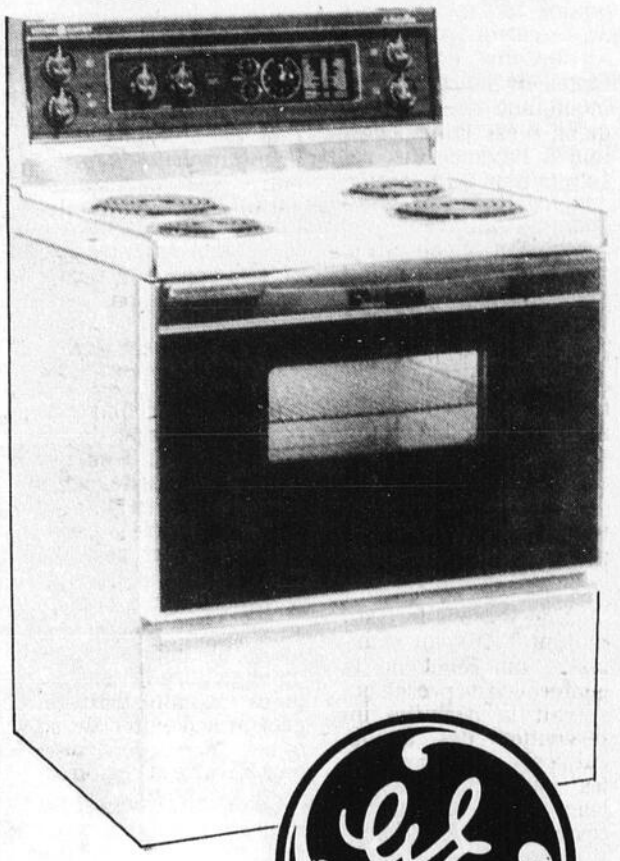


le pouvoir d'achat c'est nous qui l'avons!

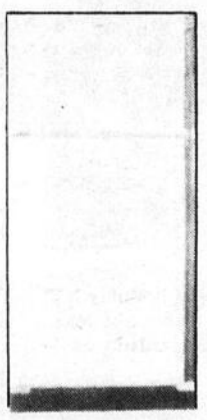
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

GENERAL ELECTRIC

Medallion



Que vous choisissiez un modèle de 30 po "Rapid Clean II" ou à four ordinaire, cette cuisinière vous est offerte avec le verre noir d'une rare élégance. Avec Medallion, vous bénéficiez en outre de toutes les caractéristiques de série qui ont fait la célébrité de la marque General Electric sans avoir à débourser une fortune. Nous ne cherchons qu'à vous satisfaire.



Les réfrigérateurs Medallion offrent un tas d'avantages pratiques pour ceux qui recherchent des appareils qui soient à la fois fiables, durables et modernes.



GENERAL ELECTRIC

Bonne Valeur BV AMEUBLEMENT FURNITURE Best Value

CENTRE DU MEUBLE BEAUCE INC.

596, BOULEVARD RENAULT, BEAUCEVILLE, QUÉ. — Tél.: 774-9875

BONNE VALEUR / BEST VALUE

Beauceville

On reprend les "soupers économiques"

par Michel Roy

Le Groupement économique de Beauce-Centre (GEBCI) et l'Alliance économique de Beauceville (A.E.B.) ont joint leurs efforts pour reprendre, à l'intention des gens d'affaires de Beauce-Centre les soupers à caractère économique. Le 17 février dernier, au Motel Royal de Beauceville, M. René Goulet, fonctionnaire du ministère de l'Expansion économique régionale (MEER) prenait la parole devant une quarantaine de gens d'affaires de Beauceville, St-Joseph, St-Odilon et quelques paroisses environnantes.

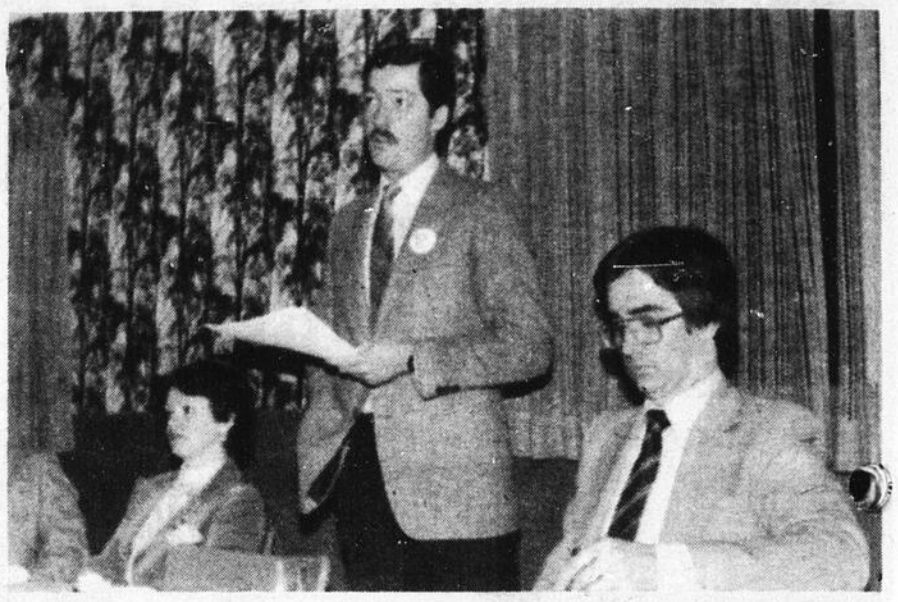
M. Goulet a d'abord apporté quelques précisions sur la récente fusion des différents ministères fédéraux à caractère économique. Ce dernier voit dans ce réaménagement "une volonté importante de régionaliser l'action du fédéral". Il a toutefois mentionné que les programmes du MEER pourraient rester en vigueur jusqu'au 31 décembre 84.

Ensuite, le conférencier a élaboré sur les facteurs importants dans la réussite d'un projet industriel. Au nombre de 7, ces facteurs devraient faire l'objet d'une analyse systématique par toutes personnes désireuses d'implanter ou d'agrandir une usine. M. Goulet a énormément insisté sur l'importance de bien identifier le marché visé. A qui destine-on le produit, où se trouve la meilleure concentration de marché, y a-t-il une forte compétition, voilà quelques-unes des questions que devraient se poser les industriels.

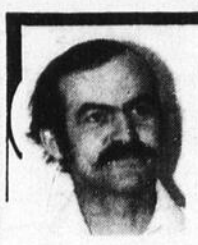
Après cette allocution, les participants à ce souper ont pu poser des questions au conférencier. Le directeur général du GEBCI, M. Valère Morissette, s'interrogeait sur la coordination des actions du MEER: ainsi, les subventions du MEER dans les entreprises de textiles du Manitoba et de l'Ile du Prince Edouard n'ont-elles pas causé un simple transfert de "jobs" du Québec vers ces provinces? M. Goulet semblait hésitant à répondre à ce genre de questions à incidence politique.

Est-il vrai que se fier aux listes de produits importés au Canada peut-être utile pour orienter les nouvelles productions? Oui et non, tout dépend du besoin, de l'offre par rapport à la demande et des possibilités d'être compétitif.

Les gens d'affaires de Beauce-Centre ont semblé bien apprécié la formule des soupers économiques. Il y en aura donc un par mois jusqu'à l'été, et cela devrait reprendre au début d'automne.



M. René Goulet a donné quelques trucs pratiques pour gens d'affaires. Il est flanqué, à gauche et à droite par le président de l'A.E.B., Mme Claudette Gobeil et le directeur général du GEBCI, M. Valère Morissette.



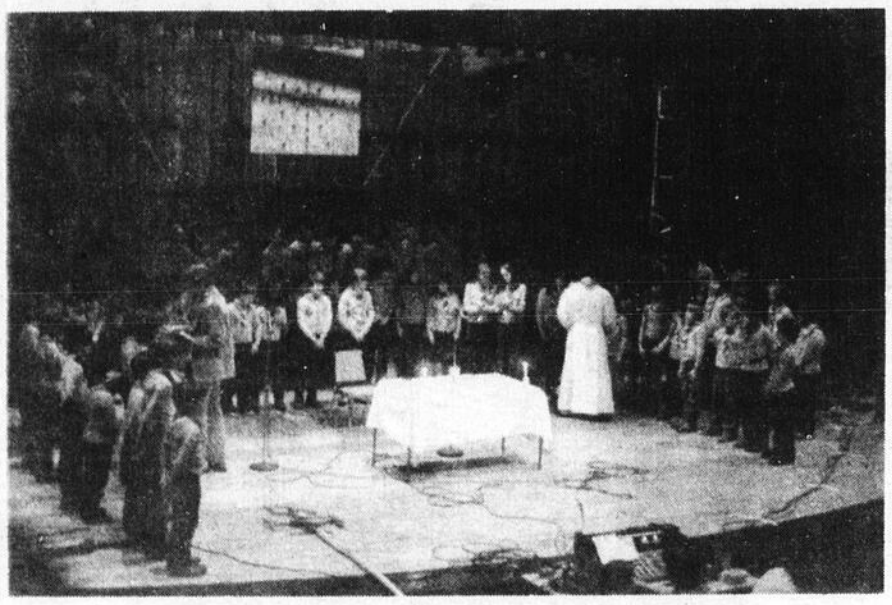
Les idées mélangées

du PAP

Nos jeunes pee-wee ont connu beaucoup de succès lors du tournoi de Québec même s'ils n'ont pas remporté la finale. On peut en être fiers et les féliciter.

Il y a eu beaucoup d'activité en fin de semaine au tennis régional avec le tournoi de racquetball. On a eu l'occasion de voir des parties fort intéressantes et nul doute que de tels tournois amèneront plus d'amateurs à ce sport nouveau dans la région.

Avis aux skieurs. Nous profitons probablement de la plus belle température pour pratiquer les sports de planches sur neige. Dépêchez-vous d'en profiter.



Les scouts et guides de St-Georges ont présenté leur soirée vendredi dernier à la Polyvalente St-Georges. Devant une salle bondée, les jeunes ont présenté leurs divers numéros qui ont connu un succès certain. Beaucoup d'imagination et de discipline ont fait un succès total de la soirée.

Assemblée générale de l'Esthèque

[PAP] L'assemblée générale de l'Estèque aura lieu mercredi soir le 24 février 1982 à 19h30 au 256 avenue Lambert à Beauceville Ouest. Tous les intéressés sont les bienvenus à cette assemblée.

TILDEN

200

km PAR JOUR
À NOS FRAIS!

TILDEN MET EN VEDETTE LES CHEVROLET ET AUTRES VOITURES DE QUALITÉ.



LOCATION ANNUELLE — LOCATION DE CAMIONS
TARIFS SUJETS A CHANGEMENT SANS PRÉAVIS

227-0093
10125, Boul. Lacroix,
St-Georges, Beauce

TILDEN

Nouveau . . . Nouveau en Beauce

un BRISE-ROCHE HYDRAULIQUE



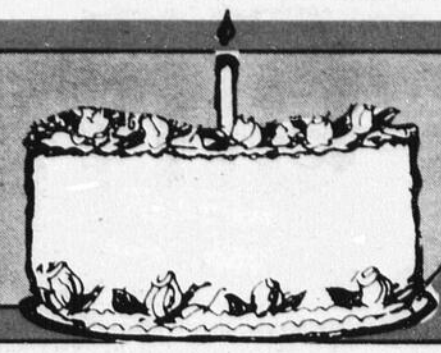
Spécialement pour les problèmes de gel , d'aqueduc, ciment à casser, cap . Parfait pour les contrats municipaux et villes. Aussi pour les particuliers.

C'est avec 10 ans d'expérience que M. ANDRÉ QUIRION peut vous offrir ses services.

Nous vous offrons à très bon prix compétitif notre matériel d'excavation.

ANDRÉ QUIRION
Excavation générale — Drainage — Bulldozage
Terre — Sable — Gravier «tuff»
Notre-Dame des Pins, Beauce G0M 1K0
Tél.: 774-9296

Nous soulignons notre PREMIER ANNIVERSAIRE



TEAC

LUXMAN

CARVER

KEF

. . . et à cette occasion, notre

VENTE SURPLUS D'INVENTAIRE

se poursuit pour tout le mois de février.

C'EST NOTRE FAÇON DE VOUS FAIRE ÉCONOMISER. PROFITEZ DE NOS SPÉCIAUX

DES RÉDUCTIONS

SUR TOUT CE QU'IL Y A EN MAGASIN

allant jusqu'à

50%

40% sur ALTEC LANSING

sauf sur haut-parleurs automobiles

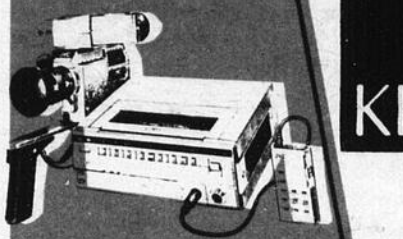
marantz

JVC

QUAD

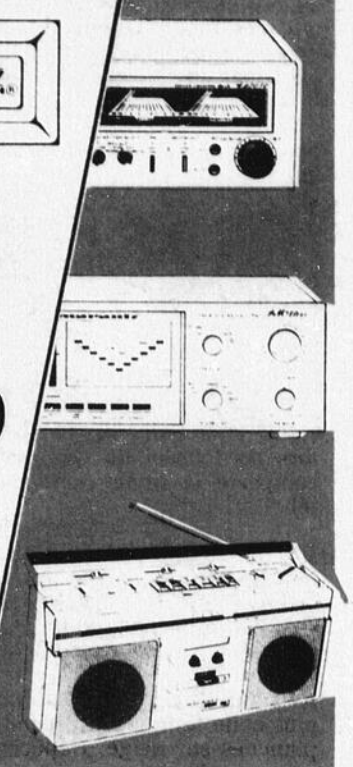
SME

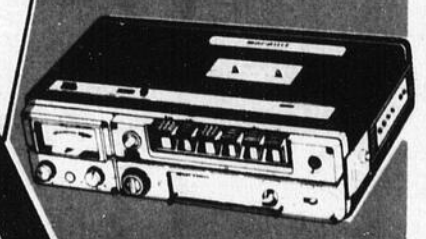
AR



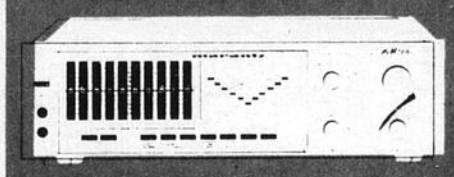


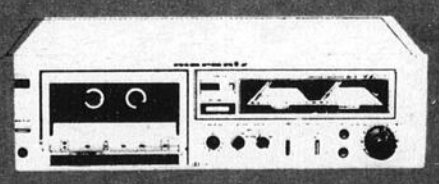


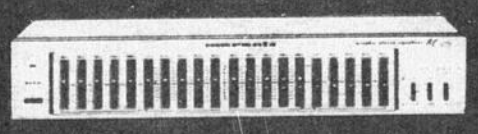












SENNHEISER

AUDIO TECHNICA

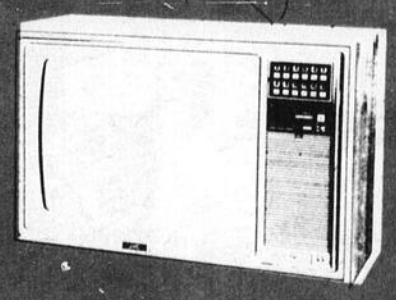
Technics

HITACHI

SHURE

Maxell

. . . et plusieurs autres





audio perfection INC

Carrefour St-Georges

227-1162

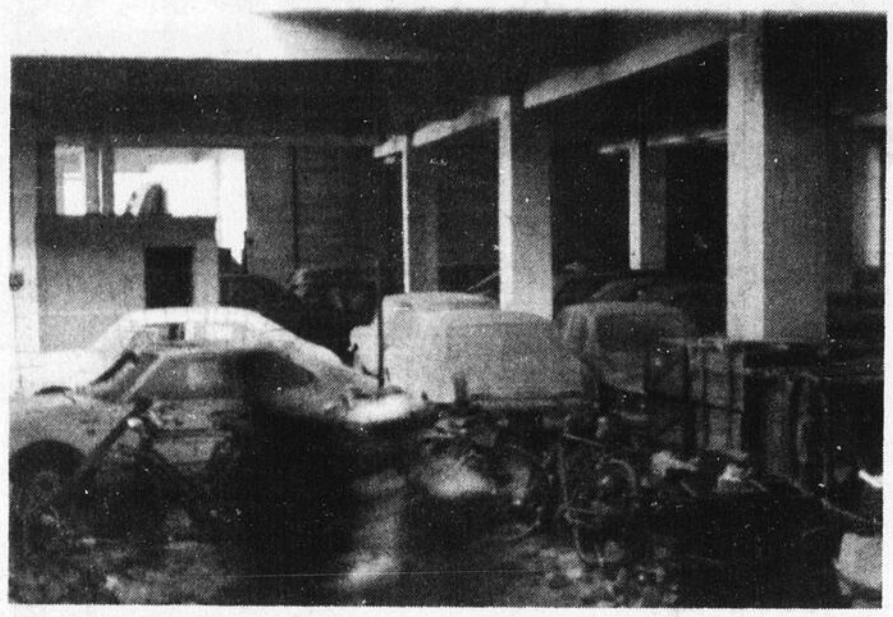
Plan de financement disponible
VISA — MASTER CHARGE

Profitez de notre VENTE SURPLUS D'INVENTAIRE

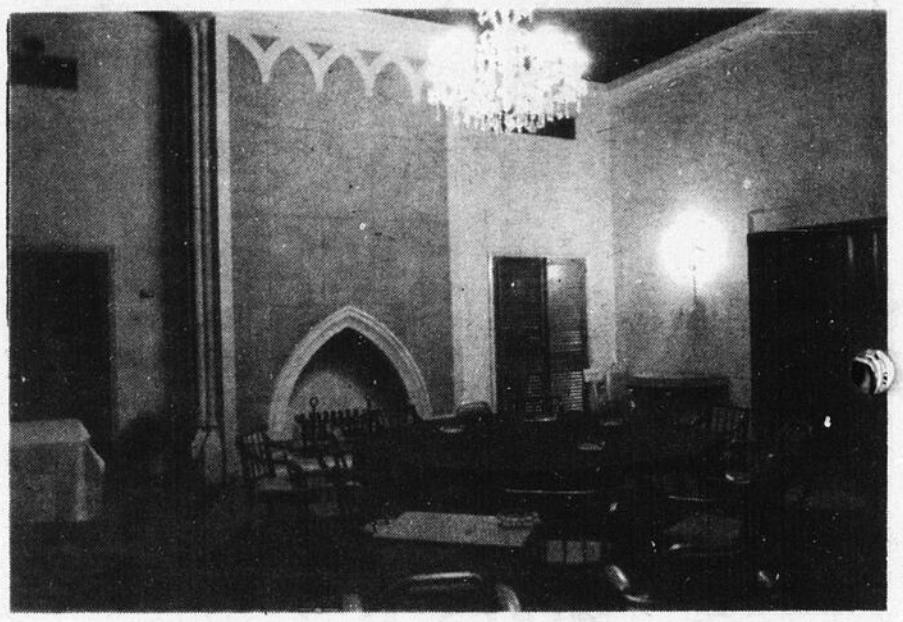
Premier arrivé, premier servi

Chypre en images

La semaine dernière, nous vous avons présenté un dossier de Jacques Légaré sur la présence canadienne à Chypre. Comme il nous avait alors été impossible, pour des raisons techniques, de vous présenter ses photos, nous le faisons cette semaine avec un reportage photographique. Une photo vaut mille mots, dit-on. Voici donc un dossier de 5000 mots pour vous faire mieux comprendre la situation Cypriote.



Envahies de poussière, ces voitures Toyota 1974 sont encore neuves. Le garage qui les vendait est situé dans la zone tampon et son propriétaire n'a jamais eu la permission de reprendre son bien. On raconte qu'il aurait refusé de donner une seule de ses voitures aux Turcs, pour pouvoir récupérer toutes les autres.



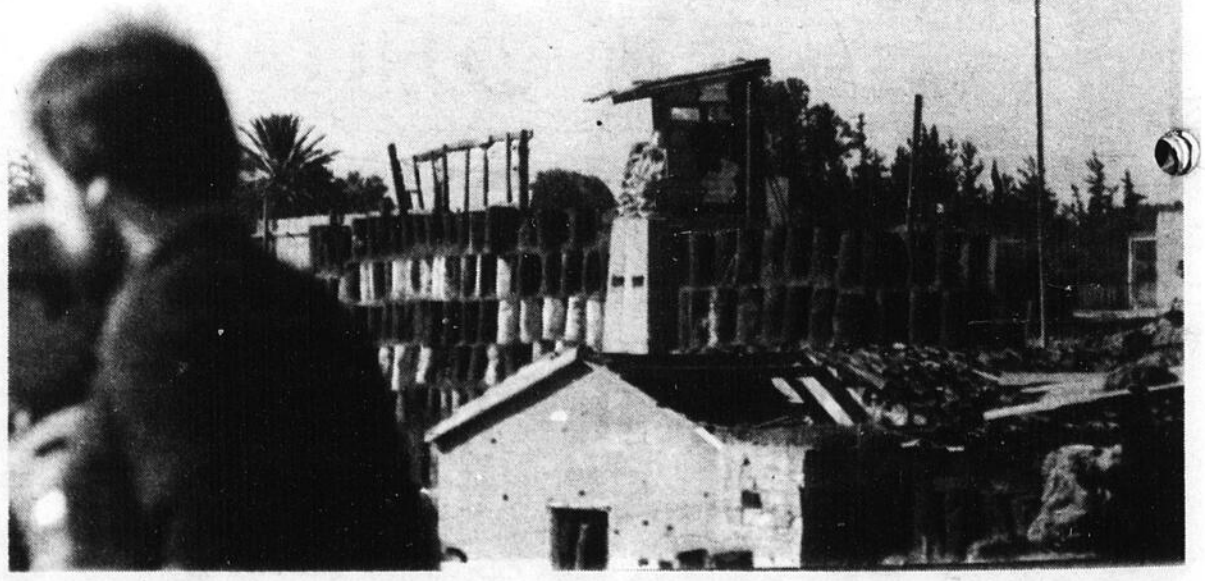
C'est dans cette salle de l'hôtel Ledra [où demeurent plusieurs soldats canadiens] que les négociations entre les Cypriotes grecs et turcs ont lieu. Chaque séance de négociations donne lieu à une opération de sécurité d'envergure, de la part des forces canadiennes, de façon à éviter tout attentat contre les représentants des deux communautés. L'hôtel Ledra est situé dans la zone tampon.



L'aéroport de Nicosie est déserté depuis 1974. On voit ici la salle d'attente de cet aéroport international autrefois passablement fréquenté, au beau milieu de l'après-midi.



Ghislain Frenette, de Ste-Marie de Beauce, effectue présentement son service à Chypre. Comme plusieurs, il a apprécié son expérience mais commence à avoir hâte de revenir.



Photographié d'un poste de l'O.N.U., un poste turc. Les photos prises sur la ligne de feu doivent être prises à la dérobée, puisque les deux armées en présence n'accepteront pas cette pratique.

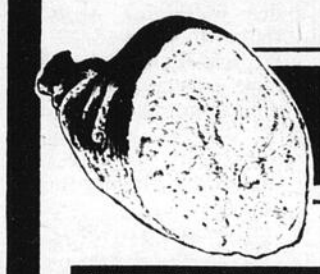
SUPER MARCHE GASTON PAQUET

16055, Boul. Lacroix
St-Georges Est
(Jersey Mills)

228-6647
228-6648

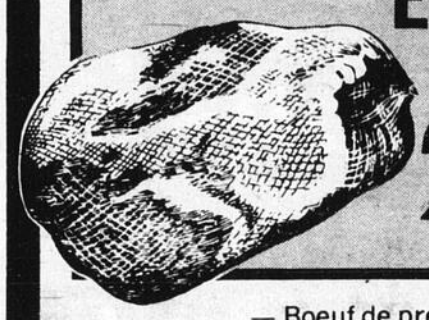
"LES PRIX LES PLUS CHAUDS EN VILLE"

Chez nous, les BAS PRIX se continuent!



VIANDES

Spéciaux en vigueur jusqu'au 27 février



Épaule de jambon
Taillefer, pesant 2 à 2.5 kg (5 à 6 livres)

2.16 kg **98¢ lb**

— Boeuf de première qualité, Canada catégorie "A" —

RÔTI DE PALETTE
coupe régulière
$2.60 kg **$1.18 lb**

RÔTI de CÔTES croisées
boeuf Canada, catégorie "A"
$4.37 kg **$1.98 lb**

FLANC DE PORC
salé entrelardé
$3.92 kg **$1.78 lb**

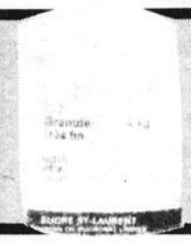
BOEUF HACHÉ
mi-maigre
$4.37 kg **$1.98 lb**

CROQUETTES
de poissons, surgelées
$2.38 kg **$1.08 lb**

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités



EPICERIE



SUCRE BLANC
4 kilogrammes **2.88**

MACARONI coupé, spaghetti, spaghettini Catelli 1 kg **1.29**

SEVEN-UP ou DIET SEVEN-UP 750 ml **6/2.99**

BEURRE d'arachides Skippy: crémeux ou croquant 1 kg **3.49**

JUS d'orange pur fruit, non sucré 1 litre **.88**

SAUCE hot chicken St-Hubert 400 ml **.49**

PÂTE de tomates Hunt's 13 onces **.89**

BISCUITS Oréo ou Pirates Christie 450 g **1.49**

MARGARINE dure Crémex 1 livre **.55**

FROMAGE CHEEZ WHIZ 500 grammes **2.37**

JUS OASIS de pommes, pur, non sucré 1 litre **.88**

TOMATES Aylmer, de choix 28 onces **.87**

MOUCHOIRS Royale pour hommes grand format bte de 60 **.99**

SARDINES Brunswick, assorties 92 grammes **.45**

SACS extérieur, Glad pqt de 10 **1.48**

ADOUCISSEUR de tissus Bounce pqt de 60 feuilles **4.39**



FRUITS et LEGUMES

CAROTTES
Canada No 1, produit du Québec, 2.27 kg ou 5 lb
99¢

CONCOMBRES
Super Sélect, Canada No 1, produit de Floride, gros.: 84
chacun **37¢**

ORANGES
Sunkist, produit de Californie
grosseur 88
la douzaine
$1.89



CHAMPIGNONS
blancs, produit du Québec, 226.8 g ou 8 oz
$1.19

POMMES McINTOSH
Canada de fantaisie, produit du Québec, 1.36 kg ou 3 lb
$1.79

Hôpitaux

La proposition de St-Georges refusée à moins d'avoir un nouveau projet

[PAP] Dans une lettre qu'il a fait parvenir au Dr Pierre Poulin, président du CMD de St-Georges, le Dr Léonard Fontaine du CMD de Beauceville refuse la proposition telle que faite par St-Georges.

Dans sa lettre, le Dr Fontaine souligne tous les efforts déployés au cours des ans et leur échec. Il souligne plus particulièrement encore l'échec des efforts de l'automne dernier et les quatre hypothèses retenues.

Se demandant s'il est possible de trouver une solution neuve, originale et rationnelle, après dix ans d'efforts, le Dr Fontaine donne sa réponse: "Pour ma part, j'en doute, et si vous avez un nouveau projet de partage, je serai heureux que vous me l'indiquiez".

Le Dr Fontaine souligne aussi qu'il n'a jamais été mis au courant d'une prise de position publique de l'Association des Conseils de Médecins et Dentistes de la Province de Québec.

Le Dr Fontaine souligne enfin un cas précis de recrutement retardée aussi certains éléments non négociables de la déclaration du ministre Johnson.

Suite à ces mises au point, le Dr Fontaine propose plutôt une rencontre pour discuter et préparer la future fusion des deux CMD.

Voici donc le texte de la réponse du Dr Léonard Fontaine du CMD de Beauceville. Le texte de la demande de St-Georges était publié dans les pages de notre édition du 17 février, si on désire s'y référer.

Docteur Pierre-Claude Poulin
Président du Conseil des Médecins & Dentistes
Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce
1500, 18ième rue Ouest, St-Georges
Beauce-Sud.

Cher confrère,

La présente lettre est en réponse à la vôtre en date du 10 février 1982. J'ai voulu prendre un peu de recul et demander l'avis de mes confrères en vue de ne pas être taxé de rigourisme ou de radicalisme.

L'essentiel du contenu de votre lettre est bien exprimé dans le premier et le troisième paragraphes de cette lettre. Vous demandez une réunion des membres des deux Conseils des Médecins & Dentistes pour "préparer une solution négociée sur le partage des services" et "discuter d'une solution d'entente sur le partage des services médicaux spécialisés".

Il est inutile, je pense, de rappeler tous les efforts qui ont été consacrés à la solution de ces problèmes et en particulier au cours des derniers mois. En résumé, vous invitez les médecins à reprendre un exercice dont dix ans d'efforts ont été consacrés à l'échec.

En raison du contexte économique que nous traversons, on a de nouveau au cours de l'automne dernier, demandé aux médecins de la région, de se réunir, d'élaborer et préparer une nouvelle répartition des services médicaux, en tenant compte d'un certain nombre de critères. Je n'ai pas besoin de vous les rappeler, ces critères et les objectifs poursuivis sont contenus dans une directive du Ministre des Affaires Sociales en date du 6 novembre 1981 et dans des recommandations adressées aux hôpitaux en vue de préparer leur plan de redressement budgétaire.

Jusqu'ici, diverses alternatives ont été retenues, mais n'ont pu faire le concensus nécessaire. Pour résumer, quatre choix ont successivement été offerts en vue de résoudre le problème:

1. Un hôpital de soins aigus (plus 100 lits) avec un hôpital de soins prolongés.
2. Un hôpital de soins lourds avec un hôpital de soins légers.
3. Un statut quo mitigé.
4. Le partage contenu dans les recommandations du Docteur Gérard Roy.

Il est inutile, je pense, de reprendre l'argumentation concernant ces diverses possibilités. Mais si ces solutions ne sont pas satisfaisantes, est-il possible, après plus de dix ans de recherche, de trouver une solution neuve, originale, rationnelle et qui satisfasse tous les intervenants? Pour ma part, j'en doute, et si vous avez un nouveau projet de partage, je serais heureux que vous me l'indiquiez.

Vous faites mention dans votre lettre de l'intervention de la Corporation des Médecins du Québec et de l'Association des Conseils des Médecins & Dentistes de la Province de Québec. Je n'ai jamais pris connaissance de leurs prises de position publiques. Le Docteur Gérard Roy a lui aussi indiqué qu'il pourrait revoir ces recommandations si les deux Conseils Médecins & Dentistes pouvaient lui offrir une proposition de solution globale, qui tiendrait compte des critères et objectifs poursuivis. Jusqu'à maintenant, aucun élément nouveau n'a été imaginé qui satisfasse aux attentes exprimées.

Vous me permettrez de souligner un élément récent qui n'a pas cessé de me troubler, il s'agit de la froideur et de la réticence manifestées envers le Docteur Jacques Marchand. Quelle que soit la solution adoptée, je ne comprends pas pourquoi ce candidat n'a pas été immédiatement accepté, après les précautions nécessaires prises. On se rappellera le refus opposé par les gynécologues de St-Georges en réponse aux nombreuses demandes de couverture à Beauceville. On comprend difficilement les hésitations manifestées, après avoir répété tant de fois l'urgent besoin de ressources professionnelles additionnelles.

Enfin, l'utilité de ces rencontres me semble fort compromise après des indications récentes. Vous le savez comme moi, certains éléments de la déclaration du Ministre des Affaires Sociales le 6 novembre 1981 ne sont tout simplement pas négociables. Continuer de demander dans ces circonstances une réunion des deux Conseils des Médecins & Dentistes avec les objectifs mentionnés dans votre lettre tient, à mon avis, de la volonté de faire du lobbying et du harcèlement de la part d'individus qui ont refusé avec obstination jusqu'ici tout compromis parce que contraire à leurs habitudes.

J'ai tenté, cher confrère, de résumer l'argumentation et l'opinion de mes confrères de Beauceville devant votre invitation. J'ai la ferme conviction que les mêmes propositions reviendront avec les mêmes arguments et qu'en définitive, nous ne ferons que nous répéter. Pour être utile, une telle réunion devrait avoir comme but de préparer la fusion des deux Conseils des Médecins & Dentistes et de faire un travail d'approche en élaborant les éléments essentiels de cette fusion. Mais une telle réunion ne devrait-elle pas être précédée de réunions d'un comité ad hoc de chacun des deux Conseils des Médecins & Dentistes en vue de préparer cette fusion. Je vous laisse y réfléchir.

Croyez, cher confrère, que je suis conscient tout autant que vous d'un certain climat de morosité parmi nos confrères, mais je fais un appel à la sérénité de tous afin d'instaurer dans la région de Beauce-Nord et de Beauce-Sud des services médicaux qui répondent aux besoins de toute la population et de consolider une équipe médicale heureuse.

Confraternellement vôtre,

Léonard Fontaine, md.
Président du Conseil des Médecins & Dentistes.

c.c.: Ministre Pierre-Marc Johnson
M. Victorin Laurin, président du C.R.S.S.S.
Corporation professionnelle des Médecins du Québec
Association des Conseils des Médecins & Dentistes du Québec.
Dr Benoit Dupont, président du conseil d'administration, St-Georges.
M. P.-Emile Deschêne, président du conseil d'administration, Beauceville
Dr Gérard Roy.

Les Carrossiers Poulin Ltée

Marc-Yvan et Johanne Poulin, propriétaires



Marc-Yvan Poulin, prop.

204, 34e rue,
Notre-Dame des Pins
Téls: (418) 774-3666
774-3665

SERVICE DE TÉLÉPHONE DE 24 HEURES
— 14 ANNÉES D'EXPÉRIENCE —

Membre de la Fédération des garagistes du Québec

- Réparation de carrosserie et châssis (frame)
- Installation de pare-brise
- Expert en réparation de fibre de verre
- Chambre de peinture ultra moderne
- Véhicule de services sur appointement

SPÉCIAL DE FÉVRIER
20% de rabais sur toute estimation (main d'oeuvre seulement)

L'ÉPARGNE-RETRAITE CHEZ NOUS...

Garanti!

16¼% par année sur les dépôts à terme

17½% par année sur les certificats de placement

Certificats de placement R.E.É.R.
Notre taux d'intérêt garanti le plus élevé pour une durée de 5 ans. Non rachetables. Intérêt composé une fois par année. (Minimum $1 000)

Dépôts à terme R.E.É.R.
Intérêt garanti élevé pour une durée de 3 ans. Rachetables. Intérêt composé deux fois par année. (Minimum $1 000)

Nous offrons aussi des taux d'intérêt élevés et concurrentiels sur notre compte d'épargne R.E.É.R. (Minimum $50)

Demandez tous les détails à la succursale de votre choix. Voyez à quel point nos R.E.É.R. soutiennent la comparaison.

- Aucuns frais.
- Taux concurrentiels.
- Trois régimes de dépôt à intérêt élevé.
- Demandez votre épargne-retraite chez nous dès aujourd'hui.

Les taux peuvent faire l'objet de changements sans avis. Les certificats de placement sont emis par la Société hypothecaire Banque de Montréal et garantis sans condition par la Banque de Montreal.

Banque de Montréal

Hôpitaux

Le Comité de citoyens demande une rencontre face au public

[PAP] Le Comité des citoyens pour le maintien des services à l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce a tenu une conférence de presse lundi midi à St-Georges, au Motel Igloo. Lors de cette conférence, le président Jacques Drouin a fait un bref historique de toute la situation qui prévaut dans le secteur hospitalier dans la région.

Il a ensuite fait état de la demande du président du CMD de St-Georges, Pierre Poulin, face au CMD de Beauceville pour une rencontre des deux groupes afin d'en arriver à une solution. La réponse à cette demande a été négative, selon une lettre du Dr Léonard Fontaine du CMD de Beauceville.

Suite à tout cela, le comité des Citoyens demande donc à toute la population de la Beauce de s'unir pour trouver une solution beauceronne. On veut que la solution soit pensée par des équipes de médecins des deux centres et on recommande donc une rencontre des deux CMD.

La proposition du comité est la suivante:

EN CONSEQUENCE, notre Comité des citoyens pour le maintien des services demande aux deux C.M.D. de nos deux centres de mandater trois (3) membres de leur comité qui pourraient se réunir à Notre-Dame des Pins, et ces six(6) personnes se verront entourées de trois (3) représentants de la population du centre hospitalier de Beauceville et de trois (3) personnes de la population du centre hospitalier Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce. A ces douze personnes, se joindront des représentants de la presse et de la radio.

Cette ou ces rencontres pourront être présidées conjointement, ou par un représentant de l'Association des Conseils des médecins et dentistes du Québec (A.C.M.D.Q.), et à l'agenda, à l'ordre du jour, la question principale: Les services hospitaliers de demain pour les beaucerons.

Les représentants des deux C.M.D. pourront faire valoir leur point de vue, élaborer la solution qu'ils désirent voir s'établir: des questions seront posées pour que ces rencontres soient vraiment orientées vers la solution. Nous demandons à tous nos professionnels, les médecins et dentistes, de se rencontrer et de discuter avec les représentants du peuple pour donner à notre population les meilleurs soins possibles, au meilleur prix également. Vous trouverez ci-jointe une liste des professionnels des deux centres (voir annexe 1 et annexe 11).

Vendredi matin à l'émission "Pour ou contre" de M. Fabien Roy, à 8h30, pourraient se rencontrer des représentants des deux Comités des citoyens pour dialoguer avec la population, et répondre aux questions.

Les personnes mandatées pourraient se rencontrer au début de mars, les premier ou 2 mars, après avoir considéré les possibilités pour un partage juste et équitable. Nous tiendrons la population au courant des développements de ces rencontres, que nous espérons des plus fructueuses et des plus profitables.

Cette demande du Comité de citoyens a été transmise au cours de l'après-midi de lundi aux personnes concernées et on saura au cours des prochains jours si une suite sera donnée.

L'Association libérale condamne le référendum du P.Q.

par Jacques Légaré

L'Association libérale de Beauce-Sud a fait parvenir à la presse un communiqué par lequel elle dénonce vivement le référendum sur les principes fondamentaux du parti qui a eu lieu au sein du Parti Québécois.

Le communiqué signale que le référendum péquiste n'est pas conforme aux statuts du parti et y voit une contradiction dans le but de conserver le pouvoir. On y reproche aussi à M. René Lévesque de ne pas exiger que la majorité des membres du parti se prononcent en faveur des principes de base, mais de se contenter plutôt de ce qu'on appelle "une majorité simple" (la majorité de ceux qui ont participé au référendum).

Par ailleurs, l'Association libérale dénonce le fait que l'on ait employé des enveloppes numérotées. On y voit une "inquisition" destinée à éliminer "certains soi-disant traîtres".

Le communiqué s'attaque enfin plus particulièrement à René Lévesque, parlant de la "stratégie de l'affrontement perpétuel" qu'il emploierait. Les auteurs du communiqué estiment que cette stratégie, après avoir divisé le Québec, est en train de diviser le P.Q.

Cette année, j'achète mon ÉPARGNE-RETRAITE de la Caisse Populaire de St-Georges de Beauce, pour trois bonnes raisons...

1) taux d'intérêt très avantageux
2) mon argent profite à ma région
3) je réduis mes impôts

Je vous invite à faire comme moi AVANT LE 1er MARS.
Passez à la CAISSE POPULAIRE de ST-GEORGES de BEAUCE
135, 19e rue, St-Georges Ouest Tél.: 228-8824

Entraidistes

L'action continue

[PAP] Le comité des entraidistes de Beauce-Sud continue son action. C'est ce que nous a fait savoir Raymonde Labbé, responsable du comité.

Le comité est satisfait des résultats obtenus à date et a envoyé la résolution adoptée le 9 février dernier à la Trinité par lettre recommandée au conseil d'administration de la Caisse. Il s'agit en somme d'une demande pour des offres avec la fédération Desjardins.

Le comité veut continuer de tenir le public au courant de toutes les démarches et négociations. De plus, le comité de Beauce-Sud est toujours en relations avec le comité provincial qui s'est d'ailleurs réuni samedi le 20 février à Québec. Il en est ressorti que le comité provincial veut être présent à la table des négociations avec Parizeau et Blais.

Plus d'informations seront transmises au cours des prochaines semaines.

Se rattache à l'Épargne à terme

ÉPARGNE-RETRAITE
Pour vous simplifier la vie

«Investir dans un Régime Enregistré d'Épargne-Retraite constitue un excellent placement puisqu'il peut vous assurer plus tard une retraite à votre goût.

La caisse populaire offre trois types d'Épargne-Retraite dont les taux varient mensuellement, aux six mois ou sont fixes de 1 à 5 ans.

De plus, par le biais de l'impôt, vous récupérez dans la plupart des cas des sommes intéressantes. Pourquoi ne pas les réinvestir dans votre Épargne-Retraite . . .

À la Caisse populaire Desjardins, vous parlez d'argent avec des gens qui veillent à vos intérêts!»

Se rattache au compte courant

la caisse populaire desjardins

Dire que ce ne sont que des étudiants...

par Jacques Légaré

"Dire que ce ne sont que des étudiants..." Ce commentaire, que faisait une dame à la sortie du concert de l'orchestre du conservatoire, aurait sans doute pu être celui de chacune des quelque 500 personnes présentes. En effet, l'assistance a semblé ravie par le brio des 72 jeunes musiciens (l'orchestre était complété par des étudiants de l'école de musique de l'Université Laval), lors du concert que l'Orchestre du conservatoire de musique de Québec a donné, le 12 février dernier, à la salle de spectacle du Séminaire de St-Georges.

Lors de la première pièce, l'ouverture de la flûte enchantée (Mozart), la qualité de l'interprétation sautait tout de suite aux yeux. J'avais déjà entendu l'orchestre du conservatoire auparavant, et l'amélioration m'a semblée évidente.

Vint ensuite le concerto pour tuba et orchestre de Ralph Vaughan Williams. Pour ma part, le tuba suscite plus facilement en moi l'image d'une fanfare ou d'un orchestre bavarois que celui d'un orchestre symphonique. Si cet instrument peut être indéniablement utile au sein de l'orchestre, son insertion comme soliste est des plus audacieuses. C'est au jeune Michel Blackburn qu'il appartenait de conduire cet éléphant dans la porcelaine de la musique symphonique. Bien qu'il soit difficile d'en juger (je n'avais jamais entendu de concerto pour tuba auparavant), je suppose qu'il s'est assez bien tiré d'affaire de ce rodéo.

Il s'agit d'une toute autre histoire en ce qui concerne la Rapsodie hébraïque Schélomo (Ernest Bloch), qui a été jouée au violoncelle par Jocelyne St-Hilaire. Il s'agit d'un envoutant morceau que la jeune instrumentiste a joué avec âme. Signalons l'heureuse idée qu'elle a eue de s'habiller de jaune, ce qui tranche avec l'inutile sobriété des orchestres classiques et a sans doute contribué (qu'on me permette cette petite réflexion sexiste) à lui attirer les faveurs du public. Décernons par contre un prix citron à celui qui a actionné le mécanisme de fermeture du rideau de scène au beau milieu de l'interprétation.

En deuxième partie du concert, on présentait la symphonie no 7 de Ludwig Van Beethoven. L'orchestre y a été à mon avis excellent et c'est sans arrière pensée que l'on a pu se laisser emporter par cette musique. Faut-il en remercier le prestigieux chef d'orchestre qui les dirigeait, Sylva Pereira? Les professeurs qui ont préparé l'orchestre? Les étudiants eux-mêmes? Il me serait bien difficile de le dire mais le résultat final est des plus convaincant.

S'il faut absolument trouver une fausse note à ce concert, signalons que les présentations qui accompagnaient les pièces n'étaient pas très bien adaptées à un public peu familier avec la musique classique. Le style employé par le narrateur était rébarbatif et parfois difficilement compréhensible pour les non-initiés. Pourquoi dire que le deuxième mouvement a été bissé à la demande du public, au lieu de dire que le public a demandé qu'on le joue une seconde fois?

A part ce minime accroc, le concert a été un franc succès et on souhaite que l'expérience puisse se répéter l'an prochain.



Silva Pereira, un chef d'orchestre accompli, dirigeait l'orchestre composé d'étudiants.

Les scientologues arrivent

par Jacques Légaré

Une organisation qui suscite beaucoup de remous à travers le monde, l'église de Scientologie fait maintenant son entrée à St-Georges. Celle-ci dispose en effet d'un local sur la 120e rue, qui ouvrira ses portes dans quelques jours, et tiendra un kiosque d'information au Carrefour St-Georges du 25 au 27 février prochains. C'est la directrice du Centre de dianétique, Mme Ghislaine Bergeron, qui oeuvrera à ce kiosque.

La dianétique est définie par les scientologues comme la "Science moderne de la santé mentale". Elle propose une thérapie qui, en débarassant l'homme des "engrammes" qui empêchent son esprit de fonctionner normalement, en fait un "clair", c'est-à-dire un individu en pleine possession de ses facultés. Selon cette théorie, le "clair" atteint un quotient intellectuel supérieur, une meilleure perception de tous ces gens, une mémoire presque parfaite et une immunité totale contre les maladies psychosomatiques (dans lesquelles on situe le rhume).

Afin de vérifier la crédibilité d'une théorie qui promet des résultats aussi fantastiques, nous avons communiqué avec des professeurs de l'école de psychologie de l'Université Laval. Le directeur du département, M. André Renaud, nous a affirmé qu'il n'avait jamais entendu parler de la dianétique. Un professeur, M. Maurice Clermont, reproche quant à lui à ce mouvement d'établir une organisation très structurée qui pose des dogmes et ne laisse pas suffisamment de liberté de choix à ses adeptes. Quant au Dr Joshi, il ne nie pas que la dianétique puisse obtenir certains résultats positifs, mais semble les attribuer plus à la confiance des personnes qui suivent la thérapie, et au fait qu'elles ont à se justifier intérieurement d'avoir déboursé d'importantes sommes pour le traitement.

L'aspect commercial de cette église (bien que la dianétique soit définie comme une science, elle mène à la Scientologie, qui elle est une religion) lui a valu de vives critiques à travers le monde. Le prix exorbitant de certains cours (parfois 1 000$) et les techniques de vente et de mise en marché utilisées ont été la cause de plusieurs articles de journaux pour le moins septiques (au Québec, citons simplement le Québec-Science, Sélection, le Journal de Québec, Protégez-vous).

Les personnes intéressées sont invitées à l'ouverture du local de dianétique, le 28 février, à 19h30. Une conférence sur la dianétique sera alors donnée.

Caisse d'entraide

Pas de démission pour l'instant

par Jacques Légaré

Les administrateurs de la Caisse d'entraide économique de Beauce-Sud ont fait savoir à la presse par communiqué qu'ils n'entendaient pas donner suite à leurs menaces de démission pour l'instant. Ceux-ci affirment en effet qu'ils attendront que le débat concernant les Caisses d'entraide ait eu lieu à l'Assemblée nationale (il était prévu pour hier après-midi) et qu'ils aient pu en analyser les conséquences.

On se souvient que les administrateurs de la Caisse de Beauce-Sud avaient laissé entendre assez clairement qu'ils démissionneraient, si le plan Dugal n'était pas adopté, le 18 février dernier.

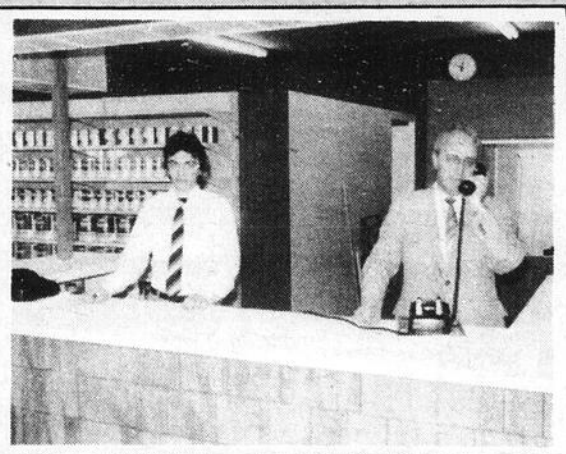
Ceux-ci tiennent à assurer les membres qu'advenant leur démission, ils demeureraient en poste jusqu'à ce qu'on les ait remplacés et qu'ils demeureraient alors disponibles pour venir en aide à leurs successeurs.

Annoncez dans
L'ECLAIREUR-PROGRES
le seul hebdo vendu qui couvre
toute votre région économique !



MAINTENANT OUVERT





LOUISON DROUIN et FABIEN MORISSETTE
nos spécialistes en quincaillerie



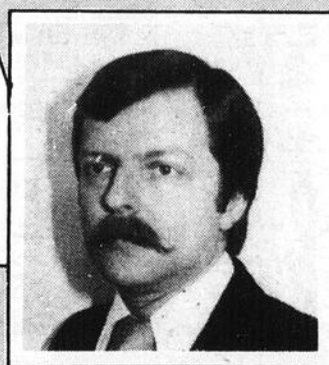
Mme Aline Veilleux Roy
service au comptoir



Département d'articles divers



Wilfrid Fecteau
fondateur



Siméon Roy
co-propriétaire



Marc Fecteau
propriétaire



Département d'outillage



André Fecteau
propriétaire



Denis Fecteau
propriétaire



Département d'articles ménagers

Quincaillerie Fecteau

Boul. Lacroix (en face de Nicol Mathieu Sport) **227-1717 - 1718**

Centre-Femmes St-Prosper

Faisant suite à la dernière assemblée du comité de direction de Centre-Femmes, nous désirons informer tous les intéressés de notre programmation d'ici à la fin du mois de mai. Vous pourrez ainsi être à même de choisir les activités que vous préférez et venir y participer.

Centre-Femmes est toujours ouvert le mercredi après-midi de une heure à quatre heures et tous sont bienvenus, les enfants sont admis sous la surveillance et la responsabilité des parents.

Voici donc cette programmation qui nous, l'espérons saura vous plaire.

Le 24 février: Vous êtes invités à venir jouer aux cartes, il y aura des prix pour les gagnants.
le 3 mars: Echange de livres de même valeur et recettes.
Le 7 mars, dimanche: Tournoi de whist pour tous, à la salle paroissiale, trophées aux gagnants.
10 mars: A déterminer
Le 17 mars: A déterminer.
Le 24 mars: Mme St-Laurent

Le 31 mars: Transfert d'images. Invitée: Nicole Rancourt.
Le 7 avril: Pauline Larochelle nous parlera d'Esthétique.
Le 14 avril: Rendez-vous à une heure à la salle paroissiale, nous nous rendrons ensuite à la cabane à sucre.
Le 21 avril: Assemblée générale annuelle. Que toutes celles qui sont intéressées au bon fonctionnement et à la continuation du Centre-Femmes soient présentes.

Le 28 avril: Partie de cartes, prix aux gagnantes.
Le 5 mai: Invitée: Carole Tardif, sujet: "Ménopause".
Le 12 mai: Information sur les produits naturels.
Le 19 mai: Chronique de lectures.
Le 26 mai: Partie de cartes, prix aux gagnants. Fermeture de la saison.

N.B.: Portez une attention spéciale à notre tournoi de Whist le 7 mars et aussi à l'assemblée générale annuelle qui se fera le 21 avril. Merci. Information: 594-5309. Soulignons **qu'à tous les mercredis, l'entrée est libre.**

La Direction.

ALIMENTATION 12320, 1ère Avenue Est, St-Georges

DROUIN & PAQUET

Nous prenons les commandes par téléphone — Livraison rapide — Epicier licencié — Bière — Cidre — Vin

Lundi, mardi, mercredi: 8h30 à 6h00 — Jeudi et vendredi: 8h30 à 9h00 — Samedi: 8h30 à 5h00

NOS SUPER AUBAINES VOUS FONT ÉCONOMISER...

- Spécial au début de la semaine dans... VIANDES — FRUITS et LÉGUMES — ÉPICERIE
- Prix coupés en magasin
- Cigarettes à bas prix, au carton

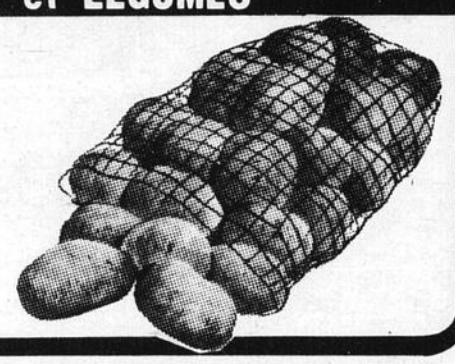
VIANDE CATEGORIE "A-1"

Fesse de jambon
cuite, Du Brisson, partie du centre
lb: $1.69
$3.73 KG



FRUITS et LEGUMES

PATATES
produit du Québec
20 livres
$1.99



VIANDE DE QUALITE "A-1 ROUGE"

RÔTI DE PORC FRAIS
dans l'épaule, 3 à 4 livres
99¢ LB $2.18 KG

FESSE DE JAMBON
cuite Du Brisson, un bout ou l'autre
$1.39 LB $3.06 KG

BACON LOCAL
$1.69 LB $3.73 KG

SAUCISSES
fumées, Bilopage
lb (454 g) $1.19

PAMPLEMOUSSES
blancs, gr.: 48, produit de Floride
4/79¢

OIGNONS JAUNES
produit du Québec
5 livres $1.29

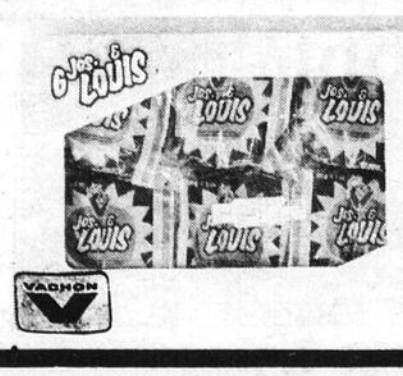
POMMES McINTOSH
a.c., produit des U.S.A.
3 livres $1.49

CHAMPIGNONS FRAIS
blancs, produit du Québec, marque Slack's
la chopine $1.09

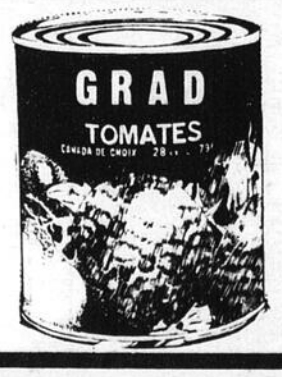
Comparez nos prix réguliers... les meilleurs prix en ville

Boeuf haché extra-maigre, lb: 2.79	kg 6.15	Rôti de côtes croisées la livre: 2.29	kg 5.05	Steak de surlonge désossé, lb: 4.49	kg 9.90
Boeuf haché mi-maigre, lb: 1.89	kg 4.17	Rôti petit os d'épaule la livre: 2.09	kg 4.61	Filet mignon la livre: 6.49	kg 14.31
Tranche de ronde la livre: 3.09	kg 6.81	Aloyau (T-Bones) la livre: 4.59	kg 10.12	Fondue chinoise la livre: 4.49	kg 9.90
Rôti de croupe la livre: 2.79	kg 6.15	Faux filet ENTRE-CÔTE, lb: 5.89	kg 12.99		

GÂTEAUX
Vachon: Jos Louis et mille feuilles
$1.39 bte de 6



TOMATES
entières, Grad
28 onces (796 ml)
78¢



Oeufs gr.: moyen, cat. A-1 la douzaine	.99	Soupes Aylmer aux tomates 10 onces	4 pour .99	Flocons de jambon Maple Leaf 184 grammes	1.39	Sacs Budget à poubelles intérieur pqt 10	2 pour .69
Tartes maison au sucre Gailuron chacune	2.39	Coke caisse familiale (+dépôt)	6 pour 2.69	Mélange à gâteaux Monarch: blanc, chocolat 250 g	2 pour .99	Ampoules électriques Best Buy G.E.: 40-60-100 watts	.89
Riz à grains longs Four Star 2 livres	.89	Champignons Grad, tiges et morceaux 10 onces	.79	Jus d'oranges congelé Niagara 12.5 onces	.79	Détergent en poudre Tide bte de 6 litres	3.99

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités et de corriger, en magasin, les erreurs d'impression.

Injustice dans l'immatriculation

-Hermann Mathieu

par Jacques Légaré

Selon le député de Beauce-Sud, M. Hermann Mathieu, les agriculteurs dont l'entreprise est incorporée sont victime d'une injustice, lorsque vient le temps de faire immatriculer les véhicules de leur ferme. En effet, du fait que l'entreprise appartient à une personne morale, on ne peut pas bénéficier des réductions accordées aux agriculteurs par le gouvernement. Le code de la Sécurité routière limite la définition d'agriculteur aux personnes physiques.

A titre d'exemple, un tracteur dont l'immatriculation ne coûterait que 23$ à un agriculteur dont l'entreprise n'est pas incorporée, coûterait entre 105$ et 456$ (selon la grosseur) à immatriculer pour une entreprise incorporée. En ce qui concerne les camions, ils coûtent environ deux fois plus cher à immatriculer pour une personne morale.

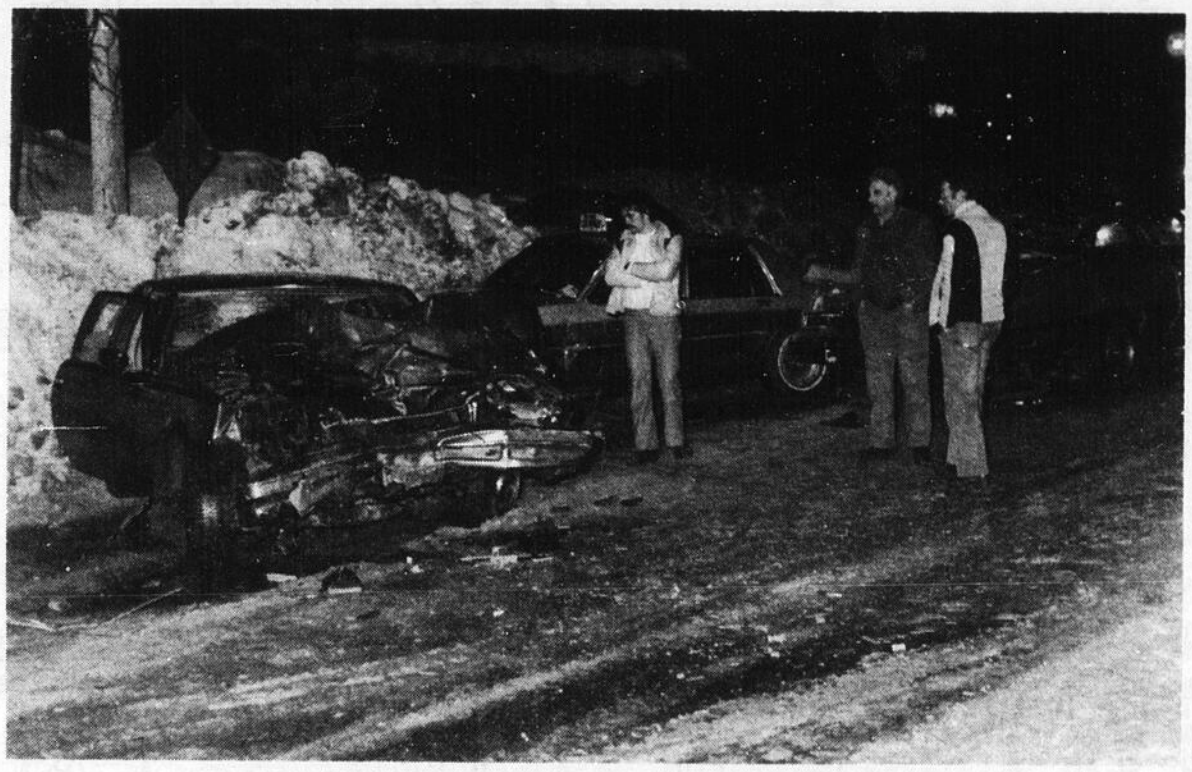
M. Mathieu estime que le ministre des Transports devrait se baser sur la définition d'agriculteur contenue dans la Loi des producteurs agricoles (qui inclut les personnes physiques et morales). Selon lui, l'incorporation d'une entreprise agricole favorise la notion de "ferme familiale", à laquelle chaque membre de la famille participe. Environ 7000 fermes seraient incorporées dans la province de Québec. M. Mathieu estime aussi que l'on devrait employer la définition de la Loi des producteurs agricoles aussi en ce qui concerne les tarifs d'Hydro-Québec.

Crédit agricole

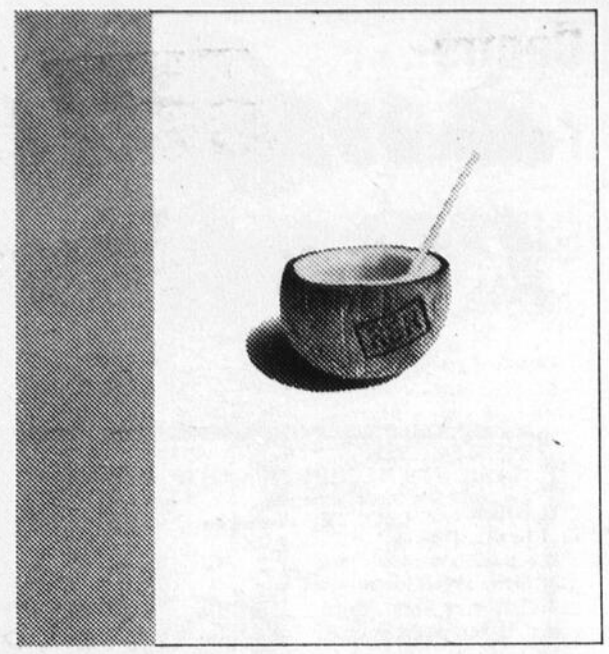
Le député a aussi dénoncé la nouvelle politique du gouvernement en ce qui concerne le crédit agricole. Au lieu de payer 2,5% d'intérêt sur le premier 15 000$ et 8% sur le reste, on paiera à l'avenir 4% d'intérêt plus la moitié de la différence avec le taux bancaire.

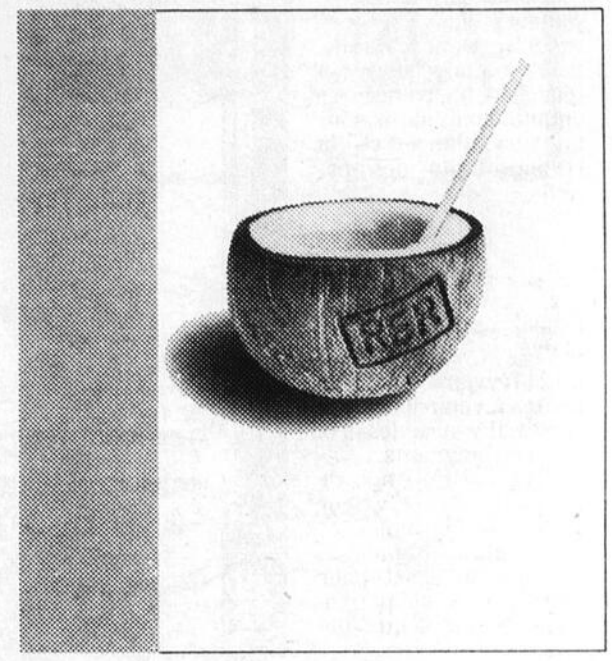
Pour un prêt de 150 000$, cela donne une différence de plus de 6000$ par année, présentement. Selon M. Mathieu, cette décision portera un dur coup aux agriculteurs.

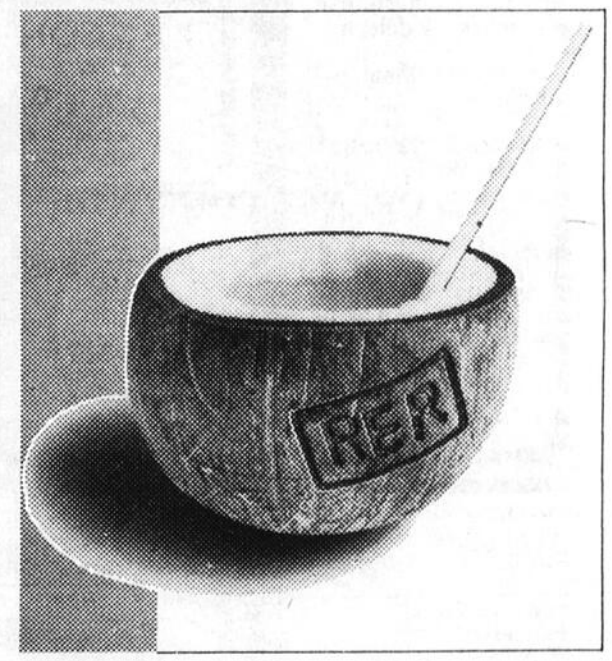
Selon le député, le gouvernement provincial devrait plutôt passer par dessus ses susceptibilités et collaborer avec le fédéral. M. Mathieu préconise que le Crédit agricole québecois utilise ses fonds pour diminuer de 8% le taux de la Société de crédit agricole (un organisme fédéral), qui est de 16,75%. Celui-ci estime que cette solution aurait dû être appliquée par le passé. Il reconnait toutefois que son parti ne l'a jamais proposée comme telle. M. Mathieu estime que c'est surtout dans les secteurs du porc, du boeuf et des céréales que les effets négatifs des augmentations du taux d'intérêt se feront sentir.



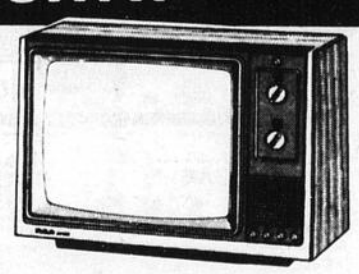
Les accrochages ont été très nombreux en fin de semaine sur le territoire de la Sûreté municipale de St-Georges, six en tout, impliquant des dommages matériels. Deux accidents ont fait des blessés. Celui sur la photo a eu lieu samedi vers 1h30; M. et Mme Vallier Bégin ont été blessés assez gravement, tandis que René Poulin, Guylaine Paquet et Suzanne Fortier écopaient des blessures mineures. M. Carol Morin, directeur de la S.M. de St-Georges, a lancé "il va falloir faire quelque chose, nous serons très sévères sur le respect des limites de vitesse", ajoutant que le manque d'attention des conducteurs était en partie responsable de ces accrochages. [PHOTO: E. ST-AMAND]







LADA
avait pensé vous offrir
un

OU

nous avons opté pour
$ $ $ $ $
APPORTEZ CETTE ANNONCE
UNE SURPRISE
VOUS ATTEND
Ste-Marie
LADA
387-8787
AUTOS NORMAND DESROCHES INC.
STE-MARIE LADA
1048 Boul. Vachon, Ste-Marie TÉL.: 387-8787
Ligne directe 1-800-463-8844

Bonjour
J'écoute

625-3344
24 HEURES
SUR 24
7 jours par semaine
Service anonyme
et confidentiel

C'est le temps
d'acheter
un bon
régime
d'épargne-
retraite!
ça porte fruit
BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

à meilleur prix l'Option Métro

OPTION MÉTRO

Bienvenue
au Marché Bel-Air Inc.
1030 boul. des Galeries
Drummondville

VIANDE AUX QUARTIERS POUR CONGÉLATEUR À PRIX SPÉCIAL

228-2057

228-6656

1000, 127ème RUE, ST-GEORGES-EST

POIS SUCRÉS
HARICOTS BEURRE OU VERTS
coupés ou assaisonnés
POIS & CAROTTES coupées
MAIS CRÈME
Canada de fantaisie ou de choix
DEL MONTE bte 284 mL

3/1,00$

SOUPE
saveurs variées
HABITANT
bte 796 mL

69¢



JUS D'ORANGE CONCENTRÉ
surgelé
McCAIN
Contenant
355 mL

99¢

JUS DE LÉGUMES
V-8 CAMPBELL
bocal 796 mL

75¢

BISCUITS BREAKTIME
chocolateries,
noix de coco,
raisin
& arachides,
farine
d'avoine
DARE
sac 400 g

89¢

MARGARINE DURE
(disponible au Québec seulement)
CRÉ MEX
cont. 454 g

2/1,00$

ALIMENTS SURGELÉS

FRITES
régulières, juliennes
LES FERMES CAVENDISH
Sac 907 g
79¢

PORTIONS DE POISSON
panure parmentier,
chapelure grillée
BLUE WATER
Boite 340 g
2,39$

METS ITALIENS
lasagne,
sauce à la viande
PIAZZA TOMASSO
Boite 369 g
1,89$

FILETS DE SOLE
NICKERSON
Boite 454 g
2,99$

GÂTEAUX SUPRÊME
chocolat, marbré
McCAIN
Boite 300 g
1,28$

CRÊPES
fraises royales,
pommes
GRANDMA MARTIN'S
Boite 225 g
1,39$

GAUFRES ASSORTIES
AUNT JEMIMA
Boite 283 g
98¢

SAUCE SOYA
V-H
cont. 450 ml.
89¢

SOUPE CHINOISE
wont ton
V-H
cont. 3.97 ml.
78¢

DÎNER TV surgelé
Chow mein/côtes porc,
côtes porc, poulet à l'ananas
WONG WING
Bte 340 g
1,59$

SAUCE À L'AIL
pour côtes levées, douce,
moyenne, forte, ananas,
aigre-douce
V-H
cont. 341 ml.
89¢

PÂTES SURGELÉES
roulés aux oeufs
WON-TON Bte 454 g
99¢

SAUCE CHINOISE
cerises, prunes
V-H
cont. 227 ml.
79¢

SIROP DE TABLE
HABITANT
cont. 750 mL
1,68$

OLIVES
Reine nature
farcies
Manzanilla
HABITANT
cont. 625 mL
2,39$

MÉLANGE À GATEAU
épices, blanc, chocolat,
fondant chocolat
TOUT-EN-UN BETTY CROCKER
cont. 310 g
1,28$

FROMAGE À LA CRÈME VELOUTÉ
PHILADELPHIA KRAFT
cont. 250 g
1,19$

ADOUCISSEUR DE TISSUS
BOUNCE
bte 60 f
4,59$

NOURRITURE POUR CHATS
saveurs variées
PURINA CHOW
cont. 1 kg
1,59$

BOISSON GAZEUSE
régulier ou diet
PEPSI-COLA
bouteilles consignées
6 750 mL
2,99$

TARTINADE DE CARAMEL
CARAMEL-O
cont. 400 g
79¢

BEIGNES
nature & sucrés
MARQUE MAISON
bte de 12, 340 g
69¢

BOUILLON DE BOEUF
BOVRIL CORDIAL
cont. 450 mL
4,19$

POUDING INSTANTANÉ
saveurs variées
JELLO
cont. 92 g
à 114 g
55¢

NOURRITURE POUR CHIENS
boeuf, boeuf et légumes,
poulet foie
PEP
bte 723 g
55¢

JUS DE POMMES
clair fait de concentré, brut
ROUGEMONT
bout. 1.36 L
1,29$

CAFÉ MOULU
mouture à toutes fins
MAXWELL HOUSE
sac 454 g
2,38$

MARGARINE MOLLE
(disponible
au Québec seulement)
MONARCH
cont. 907 g
1,59$

PAPIER HYGIÉNIQUE
blanc, rose, jaune, beige
WHITE SWAN
paquet
4 rouleaux
1,28$

SAVON DE BEAUTÉ
paquet de 4 pains
IVORY
format régulier
98¢

DÉTERSIF EN POUDRE
TIDE
bte 6 L
3,68$

FILM DE PLASTIQUE
STRETCH'N SEAL
rouleau 30 m
1,59$

PÂTE DENTIFRICE
saveur régulière
ou menthe
AQUA FRESH
tube 150 mL
1,49$

PÊCHES, MOITIÉS, TRANCHÉES, COCKTAIL AUX FRUITS, POIRES BARTLETT, MOITIÉS
Canada de fantaisie
bte 540 mL
DEL MONTE
89¢

CAFÉ INSTANTANÉ
décaféiné,
MAXWELL HOUSE
bocal 227 g
5,49$

CHAMPIGNONS
tiges & morceaux
ELBEE
bte 284 mL
78¢

NOURRITURE SEMI-HUMIDE POUR CHIENS
boeuf, bacon, fromage
TOP CHOICE
2 kg
2,99$

ASSOUPLISSEUR DE TISSUS
FLEECY
cont. 3.6 L
2,49$

EAU DE JAVEL CONCENTRÉE
JAVEX
cont. 3.6 L
1,48$

LITIÈRE SANITAIRE
SAULAR
sac 10 kg
3,98$

NETTOYEUR DE BOL DE TOILETTE
vert ou bleu
SANI FLUSH
cont. 341 mL
1,18$

au samedi 27 février 1982 jusqu'à la fermeture des magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités, n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Pas de vente aux marchands. Photos à titre indicatif seulement

METRO

OPTION METRO

METRO

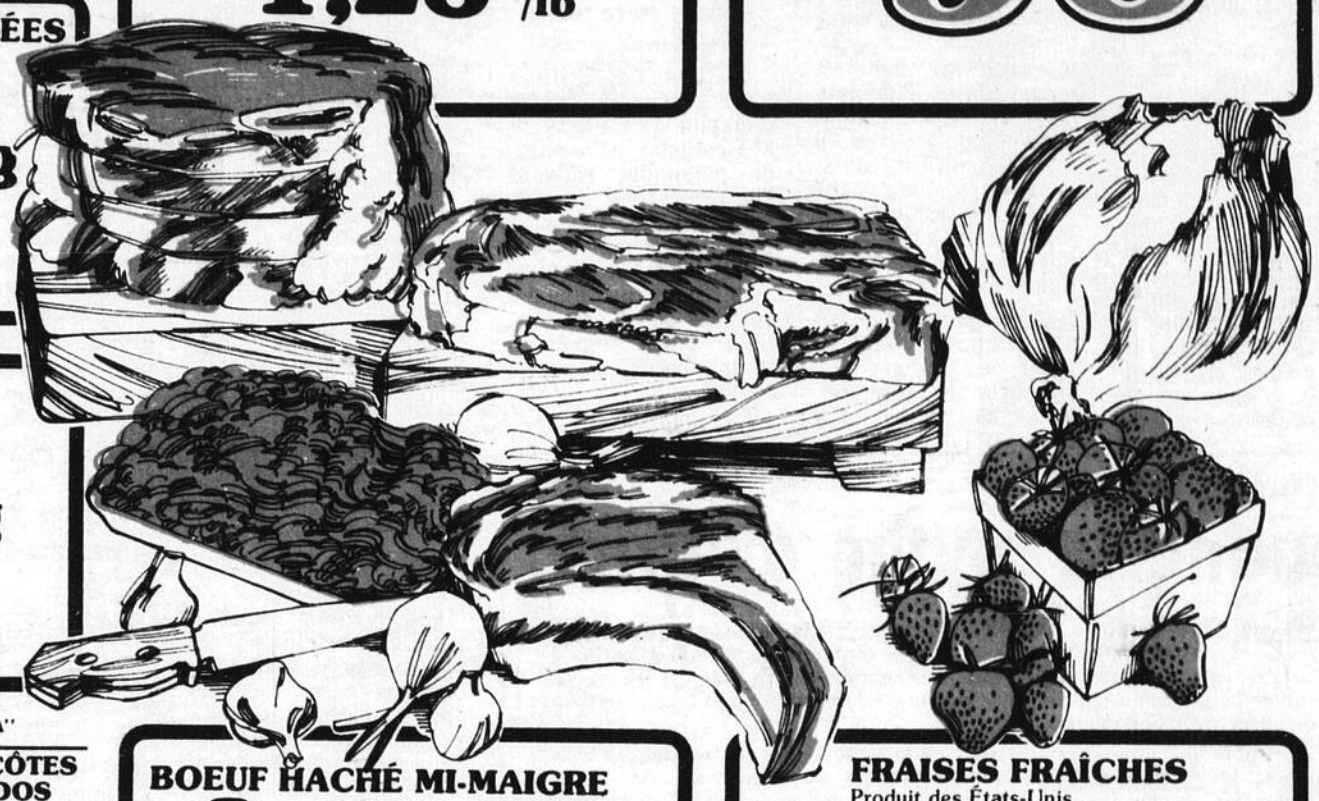
Le boeuf pendant

N'oubliez pas que
1 kg = un peu plus de 2 lb

***ROSBIF DE PALETTE**
coupe régulière
2,82 $/kg
1,28 $/lb

***ROSBIF DE CÔTES CROISÉES**
4,14 $/kg
1,88 $/lb

***BIFTECK DE CÔTES**
7,01 $/kg
3,18 $/lb



LAITUE "ICEBERG"
Gr. 24
Produit des États-Unis
Cat. Canada No 1
ch. **58¢**

FRAISES FRAÎCHES
Produit des États-Unis
Cat. Canada No 1
chopine **99¢**

*Coupes provenant de boeuf Canada, Catégorie "A"

***ROSBIF DE PALETTE DÉSOSSÉ**
4,36 $/kg
1,98 $/lb

***ROSBIF DE CÔTES AVEC OS DE DOS**
6,79 $/kg
3,08 $/lb

***BOEUF À RAGOÛT DÉSOSSÉ**
5,25 $/kg
2,38 $/lb

RÔTI DE SOC DE PORC FRAIS DÉSOSSÉ, ROULÉ
3,48 $/kg
1,58 $/lb

FOIE DE BOEUF DE CHOIX
pelé, deveiné, tranché, produit décongelé
1,94 $/kg
88¢/lb

CREVETTES ENTIÈRES
de Matane, cuites, surgelées
5,47 $/kg
2,48 $/lb

SOC DE PORC ROULÉ
fumé 1-1.5 kg (2-3 lb)
MARQUE MAISON
5,69 $/kg
2,58 $/lb

CRETONS
MARQUE MAISON
300 g **1,78 $**

BACON RÉGULIER OU SOUPÇON D'ÉRABLE
sans couenne,
MAPLE LEAF
tranché 500 g **2,28 $**

BOEUF HACHÉ MI-MAIGRE
4,36 $/kg
1,98 $/lb

ÉPAULE DE PORC FUMÉ
désossé, prêt-à-manger
MAPLE LEAF
environ 2 kg (4-5 lb)
4,81 $/kg
2,18 $/lb

SAUCISSES FUMÉES
régulières ou tout boeuf
MAPLE LEAF
454 g **1,78 $**

SAUCISSON DE BOLOGNE
régulier ou ciré,
MAPLE LEAF
tranché 375 g **1,88 $**

BOEUF FUMÉ
tranché
MARQUE MAISON
4 env. de 50 g **2,38 $**

BÂTONNET DE PEPPERONI OU DE SALAMI
MAPLE LEAF
250 g **1,78 $**

JAMBON CUIT
LA BELLE FERMIÈRE
tranché 175 g **1,68 $**

SAUCISSES
surgelées
MC GARRY
500 g **2,48 $**

MINI PIZZA
toute garnie
DA VINCI
375 g **2,18 $**

* La régularité dans les approvisionnements en fruits et légumes est à la merci des conditions météorologiques. Soyez assurés, chers clients, que dans le cas de ces denrées, les épiciers Métro ne ménagent aucun effort pour vous offrir variété et qualité à bon prix, tout au long des saisons.

RAISIN VERT SANS PÉPIN
Importé du Chili
Cat. Canada No 1
Gr. 12 **3,04 $/kg**
1,38 $/lb

*** CONCOMBRE ANGLAIS (MOYEN)**
Produit de l'Ontario
Cat. Canada No 1
Gr. 12 ch. **1,39 $**

PAMPLEMOUSSES ROSES
Produit de la Floride
Sac 2,27 kg (5 lb) **1,69 $**

POMMES JAUNES DÉLICIEUSE
Produit des États-Unis
Cat. Canada de fantaisie
A.C. Gr. 125 **1,28 $/kg**
58¢/lb

CHOUX DE BRUXELLES
Produit des États-Unis
Cat. Canada No 1
cont. 454 g (16 oz) **98¢**

ANANAS DÔLE
Produit de l'Honduras
Gr. 14 ch. **99¢**

POT À FLEURS
En plastique (Fleurtation)
Pot 4½" ch. **1,49 $**
Pot 7" ch. **3,19 $**

FERTILISANT LIQUI-VITA
100 g ch. **1,09 $**

VELVEETA
préparation de fromage fondu
KRAFT
paquet 500 g **2,38 $**

«CHEEZ WHIZ»
préparation de fromage fondu
KRAFT
bocal 500 g **2,28 $**

«SINGLES»
préparation de fromage fondu,
16 tranches
KRAFT
paquet 500 g **2,29 $**

BEURRE D'ARACHIDES
crémeux, croquant
KRAFT
bocal 375 g **1,28 $**

SAUCE À SALADE
MIRACLE WHIP
KRAFT
bocal 1 L **1,78 $**

Les prix annoncés dans ces pages sont en vigueur dans tous les magasins de vos maitres épiciers Métro du lundi 22 février
Il est possible que certains articles ne soient plus disponibles. Si un article venait à manquer.



On connaît not'monde!

SUPER MARCHÉ **Odias Fecteau** INC.
305, 22e RUE, ST-GEORGES-OUEST
228-2057

SUPER MARCHÉ **Poulin & Frères**
1000, 127ème RUE, ST-GEORGES-EST
228-6656

Dossier dossier dossier dossier dossier dossier dossier dossier dossier dossier dossier dossier

Fermetures d'usines

La Beauce beaucoup plus touchée qu'on pense

[MR] Parmi les régions de la province, celle de Québec (03) est une des plus touchée par cette récession économique qui frappe, de toutes façons, l'ensemble du monde occidental. Les dirigeants des pays industrialisées, à la remorque des Etats-Unis, persistent à combattre l'inflation, plutôt que de combattre le chômage, en tenant les taux d'intérêt très élevés. Cela a pour conséquence directe de limiter les investissements industriels et d'affaiblir les entreprises existantes. Et il ne faut surtout pas nous leurrer, les conséquences de cette politique anti-inflationniste, ayant pour but de diminuer la masse monétaire (donc le pouvoir d'achat), sont envisagées froidement par les dirigeants comme étant un mal pour un bien.

C'est ainsi que le nombre d'entreprises qui doivent fermer leurs portes augmentent sans cesse, laissant de plus en plus de gens sans gagne-pain. Bien sûr, la situation n'est pas encore comparable à celle de 1929, les mesures sociales comme le chômage et l'assistance sociale pouvant boucher quelques trous. Toutefois, selon la même logique économique que pour les entreprises, les gouvernements semblent manifester une volonté politique de couper dans ces "dépenses", à plus ou moins long terme.

La Beauce, qui a passé le premier ralentissement économique (74) sans trop de difficultés, ne semble pas s'en sortir aussi bien à l'heure actuelle. Pourtant, les leaders économiques de notre région continuent à encenser l'air avec la notion du miracle beauceron, affirmant que tout va bien chez-nous et que nous traversons la crise sans trop de peine. Ce n'est probablement pas l'avis des 7,000 chômeurs de notre région.

Augmentation de 44%

D'après les chiffres fournis par le Centre d'emploi du Canada de St-Georges, le nombre de personnes retirant des prestations de chômage en décembre 81 était de 7,286, soit 5,004 hommes et 2,282 femmes. Par rapport à décembre 80 (5,043 chômeurs), ça représente une augmentation de 44%.

Le nombre de chômeurs, aussi élevé qu'il semble, est cependant très loin de la réalité, puisque toute une série de catégories de sans emplois n'y figurent pas. Il faudrait y ajouter les diplômés à la recherche d'emploi, n'ayant jamais été sur le marché du travail; les travailleurs qui n'ont pas trouvé d'emploi depuis la fin de leurs prestations d'assurance-chômage; les bénéficiaires d'aide sociale aptes au travail; les femmes au foyer à la recherche d'emploi, etc...

Le Conseil économique de Beauce (C.E.B.), dans son récent dossier économique, évaluait à 27,470 la population active de la Beauce (Statistiques Canada). Si on considère le chiffre conservateur de 7,286 chômeurs, le taux de chômage de notre région tourne autour de 26.5%! Peut-on dire que tout va bien?

Fermetures nombreuses

Les données concernant les fermetures d'usine et le nombre de travailleurs (euses) touchés (es) sont des plus difficiles à trouver; même le ministère du Travail n'est pas en mesure d'en fournir. Devant ce fait, le Conseil régional de développement de Québec (C.R.D.Q.) a formé un comité de travail chargé de faire la lumière là-dessus. Le bilan, 5,000 travailleurs-euses sont été directement touchés par des fermetures d'usine dans la région 03.

Le C.R.D.Q. mentionne aussi le problème des ralentissements de production et des mises-à-pied temporaires affectant un grand nombre d'entreprises dans les secteurs de sciage, de la construction, des portes et châssis et tout le secteur de la vente au détail.

Pour l'ensemble de la région 03, le taux de chômage officiel est passé de 9.3% à 13.5% en un an. Le comité du travail du C.R.D.Q. a recueilli des informations auprès des commissaires industriels, des syndicats, des regroupements de chômeurs et des médias d'information.

En Beauce, le comité de travail a évalué (janvier 82) à 646 le nombre de mises-à-pied permanentes, à cause de fermetures d'usine, tandis que le nombre de mises-à-pied temporaires s'élevait à 2,330. Ces mises-à-pied temporaires s'ajoutent évidemment aux mises-à-pied saisonnières habituelles.

Selon le comité, les secteurs les plus touchés sont ceux de la construction, et tout ce qui lui est relié (sciage, bois, amiante, ciment); la fabrication et la vente de biens de consommation durables (autos, meubles, appareils ménagers, roulottes, maisons préfabriquées); les petits commerces et services en général.

Or, d'près le C.E.B. (dossier économique), les secteurs d'activité les plus importants en 1980, pour St-Georges et l'agglomération, étaient:

	St-Georges emplois	Agglomération emplois
Services socio-culturels, commerciaux et individuels	2,703	3,115
Commerces de détail	1,426	1,657
Bâtiments et travaux publics	699	756
Matériel de transport	537	537
Vêtement	449	849
Scieries et produit du bois	170	393
Meubles et articles d'ameublement	195	358

Voyons maintenant le tableau I fourni par le C.R.D.Q. concernant les mises-à-pied dans notre région:

Même si les fermetures d'usine ne sont pas, en soi, un phénomène nouveau, le C.R.D.Q. remarque que "l'année 81 aura été marquée par une brusque augmentation qui a fait grimper le taux de chômage et nous précipite dans la plus grave crise de l'emploi depuis la dernière guerre".

"Se retrousser les manches"

Le Conseil de développement de la Chaudière (C.D.C.) qui est un organisme affilié au C.R.D.Q. se penche aussi sur les problèmes de fermetures d'usines et de mises-à-pied dans la région spécifique de la Beauce. Le président, M. Paul-André Busque, a un point de vue bien particulier là-dessus.

M. Busque affirme que le C.D.C. veut rétablir un certain réalisme dans la situation. "Elle n'est pas si bonne que certains le prétendent depuis un certain nombre d'années".

Pour appuyer ses dires, le président du C.D.C. nous a dressé une liste des fermetures d'usine, des fermetures et faillites de commerce ou encore des fermetures temporaires. (Voir tableau 11).

"Il va falloir arrêter de penser qu'on est dans une situation privilégiée; il va falloir se retrousser les manches. Il y a bien sûr un fort dynamisme dans notre région mais il n'y a pas encore eu de miracle en Beauce, à preuve le haut taux de chômage et les taux de salaires inférieurs de nos travailleurs".

Le Miracle beauceron

Quand le mythe s'effrite!

Au cours de la dernière décennie, la Beauce s'est imposée aux autres régions du Québec du fait d'un dynamisme particulier qui favorisa la multiplication des petites et moyennes entreprises. Cité en exemple un peu partout au pays, le développement économique de notre région s'est vu affubler du titre légèrement pompeux de "Miracle beauceron".

L'ensemble des agents économiques de la Beauce, les promoteurs, le milieu financier, les industriels, les commerçants et du fait même, les médias d'information, se sont servis tour à tour de cette notion de miracle économique pour défendre et stimuler l'entrepreneurship régional, et pour susciter une fierté dans l'ensemble de la population qui n'a pas été étrangère à la productivité des entreprises.

En ce début des années 80, la situation n'est plus la même. Pour de multiples raisons [le contexte économique nord-américain n'étant pas la moindre], la Beauce a vu son chapeau miraculeux perdre des plumes. Dans ce premier dossier d'une série de deux, nous tenterons d'exposer la situation telle qu'elle se présente, sans la déguiser mais sans l'aggraver, chiffres à l'appui. Le second dossier offrira l'occasion aux leaders économiques de la région de donner leur point de vue sur la situation et sur les remèdes à apporter.

TABLEAU I — RÉGION DE LA BEAUCE

— Fermetures —

Nom de l'entreprise	Localisation	Type d'entreprise	No. d'employés touchés (syndiqués ou non-syndiqués)
Ferland et Bégin	Lac Etchemin	Fabrication de machinerie forestière	25 (N.S.)
Raoul Bédard	Lac Etchemin	Bois	4 (N.S.)
Béton Bolduc	Ste-Marie	Ciment	20
Hercule	Ste-Marie	Bâtisses d'acier	60
Imprimerie Le Guide	Ste-Marie	Imprimerie	15
Tremtex	Ste-Marie		6
Valises de Scott	Scott	Fabrication de valises	50
J.N.B.		Equipement agricole	8
	St-Frédéric	Sciage	15
Arlana	Ste-Marie	Textile	38
John Breaky	St-Côme	Bois	60
Chemises Harmel	St-Prosper	Couture	140
R.H. Bureau	St-Ephrem	Construction	10
Pétrobec	Ste-Justine		3
Plus: employés de commerces et services			environ 150
			604

— Mises à pied permanentes

Industries Provinciales	St-Damien	Plastique	42

— Mises à pied temporaires —

Coop. Laitière du Sud du Québec	Ste-Claire	Agro-alimentaire	65 (CSD)
Menuiserie Etchemin	Lac Etchemin	Bois	10
Marcoux	Ste-Marie	Maisons pré-usinées	100
Briques de Scott	Scott	Briques	30
Chassé	Ste-Marie	Scierie	
Treco	St-Joseph	Maisons pré-usinées	125
Plus: nombreuses scieries et commerces			
Le centre de main-d'oeuvre évalue à 2,000 le nombre de mises à pied temporaires, en plus des mises à pied saisonnières habituelles.			2,000
			2,330

Tableau II

Ce tableau n'est en fait qu'une liste de commerces ou d'industries qui ont dû fermer leurs portes, ou encore effectuer des mises-à-pied. Les statistiques étant très difficiles à trouver, nous ne nous sommes pas aventurés à indiquer le nombre d'emplois perdus qui s'y rattachent. Cependant, le nombre important de fermetures donnera une bonne idée de l'ampleur du problème. Le chiffre indique le nombre d'entreprises touchées lorsqu'il y en a plus d'une.

COMMERCES
Sablonnet (3)
Baptiste Touchatou
Farmer
Sport Expert (1)
La Chaumière
Imprimerie Doyon
Roger Carrier (1)
Beauce-Dactylo (4)
Au tapis Enr.
La Bonne Soupe
Picolo Chaussures
Catellier Radio
Boutique 254
Hôtel Continental
Service d'entretien ménager
Equibec Ltée
Ferland et Bégin
Accomodation St-Georges
G.E. Champagne (Courtier Inter-Cité)
Pharmacie Doyon (2)
Caisse d'Economie
Librairie Latulu
Musique St-Georges (1)
Banque Nationale
Groupement Electronique
Plomberie La Chaudière
St-Paul Kenworth (Beauceville)
Vénus et Chez Blaise (")
Gérard Roy Moto Sport (")
Toiture Trans-Kébec (")

INDUSTRIES
Valco
Poutrelles Modernes (St-Ephrem)
John Breakey (St-Côme)

MISES-A-PIED
Chaussures St-Georges
Turcotte et Turmel
Les entreprises A. Grenier
L'U.P.A.
Industrie Rancourt
Meubles Beaucerons
J. Poulin Vulc. (Beauceville)
Spécialités Jaro
Chemise Lapointe
Chemise Harmel (St-Prosper)
Meubles Villageois (St-Benoit)
Robivac
Jules Laflamme (St-Benoit)
Scierie M.F. (St-Jean-de-la-Lande)
Moulin Rodrigue (Ste-Aurélie)



Le secteur commercial est particulièrement touché à Beauceville.

Y a-t-il eu miracle?

Qui étaient les thaumaturges?

Un dossier de Michel Roy



A St-Georges, le secteur industriel subit les contre-coups de la politique monétariste, surtout les industries d'implantation plus récente ou relevant des secteurs de la construction. Chez Valco, une cinquantaine d'employés ont été mis à pied récemment.

[MR] Malgré ces données pessimistes sur le taux de chômage affectant notre région, la situation n'est pas encore au tragique (certaines entreprises ou industries, surtout les plus grosses, semblent bien s'en tirer), disons qu'il est temps de regarder les choses en face. On pourrait en profiter pour suggérer une sorte d'examen de conscience collectif: peut-on dire qu'il y a eu miracle économique chez-nous? Si oui, qui ont été les thaumaturges ou, si vous préférez, les "faiseurs de miracle"?

Dans un document intitulé "La Beauce", dont l'Eclaireur-Progrès a obtenu copie, des étudiants de la maîtrise en aménagement du territoire et développement régional, de l'Université Laval, ont tenté de saisir les causes du développement économique beauceron. Cette volumineuse étude (8 tomes d'une centaine de pages chacun), constitue la première tentative de cette ampleur pour comprendre ce qui fait (ou ce qui a fait) notre particularité. Nous nous sommes principalement attachés aux deux premiers tomes, nous vous livrons quelques-unes des conclusions auxquelles sont arrivés ces étudiants.

Peut-on parler de miracle?

Dans la première partie de "Analyse du miracle économique beauceron", les étudiants du laboratoire d'aménagement (80-81) définissent ce qu'est un miracle économique; à travers les exemples allemand, italien et japonais, on postule enfin qu'un miracle économique "est une période de croissance remarquable". Jusque là, rien de bien sorcier.

La deuxième partie de la recherche consistait à porter un diagnostic sur l'économie beauceronne afin de déterminer l'existence ou l'absence de notre miracle: nous nageons littéralement dans les choses sacrées.

Dans un premier temps, ces chercheurs ont comparé l'évolution économique récente de la Beauce à celle de son passé; enfin, ils ont comparé notre croissance économique à celles des régions avoisinantes. La partie n'a pas été facile puisque pour une sous-région, on ne peut se servir des mêmes indices que pour un pays. De plus, il semble que les statistiques soient très difficiles à trouver et que celles trouvées sur place ne correspondent pas très bien avec les données de Statistiques Canada: "on peut supposer ou bien que les Beaucerons surestiment leurs données par rapport à la réalité, ou bien que les enquêteurs de Statistiques Canada ne reçoivent qu'une partie de l'information".

Dans les limites d'un dossier comme le nôtre, il est impossible de relater toutes les étapes de la recherche; nous devrons nous contenter de donner les conclusions qui nous paraissent les plus fondamentales, postulant que la recherche de ces étudiants a été sérieuse, d'autant plus qu'elle a été supervisée par des experts.

Ainsi, on dégage deux faits fondamentaux: -les taux de croissance d'emploi les plus élevés en Beauce sont situés entre 1960 et 1966 d'une part, et 1968 et 1973 d'autre part (6% annuellement); -la Beauce, contrairement à l'opinion répandue dans les médias, s'est ressentie de la crise économique de 1973.

Concernant la valeur ajoutée (qui est, nous dit-on, un indicateur fidèle de la production), en dollars constants, les taux de croissance sont toujours supérieurs à ceux de l'emploi, "ce qui est un signe d'une augmentation régulière de la productivité du travailleur beauceron": 4% en moyenne annuelle de 1964 à 1977 (7,160$ per capita à 12,140$). La valeur ajoutée en dollars constants connaît une période de croissance importante, avant 1974 (entre 1964 et 1973), avec un taux moyen de 10%. La Beauce connaît ensuite 2 années de stagnation et récession sérieuses. Une reprise vigoureuse est constatée en 1976, mais, globalement, de 74 à 77, le taux de croissance annuel moyen est très modeste (2%).

Donc, depuis 74, l'analyse ne dévoile pas de taux de croissance particulièrement remarquables en Beauce, ce qui fait dire à nos chercheurs que le miracle économique doit avoir eu lieu avant 1974. Les secteurs manufacturiers importants sont identifiés: —Aliments et boissons (½ de la valeur ajoutée et ⅓ des emplois); —Le bois (13% de la v.a. et 16% de l'emploi); —Les vêtements (11% de la v.a. et 20% de l'emploi); —dans une moindre mesure, le textile et le cuir.

Ces secteurs, qui entraînent le reste, en raison de leurs capacités d'exportation, sont justement (sauf le premier) ceux qui connaissent actuellement des difficultés.

En regroupant les tableaux III et IV, il apparaît que, pour la période 1974-1976, la Beauce se classe en 3e position pour la croissance de l'emploi, derrière Frontenac et Bellechasse, même si elle a toujours eu au moins le double de l'emploi total de Frontenac, et de 8 à 12 fois celui de Bellechasse. Les chercheurs concluent donc: "il n'y a pas de miracle en Beauce; en effet, la croissance beauceronne n'est pas plus importante que celle de Frontenac et Bellechasse en particulier".

Particularité beauceronne?

Donc, à proprement parler, il n'y a pas eu de véritable miracle économique beauceron, si ce n'est une croissance intéressante au cours de différentes périodes. Qu'elle est donc alors la particularité beauceronne, s'il en est une? Les chercheurs de l'Université Laval ont supposé qu'il existait un dynamisme proprement beauceron: "cependant, s'il existe, ce dynamisme particulier est le fait de quelques entreprises".

Ils ont mis au point un questionnaire en vue de déterminer la spécificité beauceronne, en faisant ressortir la décision de création, le choix de localisation de l'entrepreneur et l'évolution des entreprises.

A partir de cette enquête, les chercheurs ont identifié quelques traits spécifiques beaucerons, révélant l'existence d'un dynamisme particulier: —L'origine sociale de l'entrepreneur beauceron apparaît plus humble et plus modeste que celle de son homologue québécois; —Il aurait moins d'instruction; toutefois, le sentiment d'appartenance, souvent cité, n'apparaît pas: l'entrepreneur beauceron, qui serait prêt à fonder une entreprise ailleurs qu'en Beauce, se révèle donc avant tout homme d'affaires plutôt que Beauceron.

Deux réserves à ces conclusions: l'échantillon de l'enquête était de petite taille; un des traits dominants de la spécificité beauceronne, l'origine des capitaux de départ, ne ressort pas suffisamment: la majeure partie des entreprises d'ici se sont implantées sans aide financière extérieure.

Grande productivité

"Tous s'entendent pour dire que le travailleur beauceron, à salaire égal, est plus productif que le travailleur québécois en général". Cette phrase, tirée du premier tome, peut servir pour faire ressortir la réalité quotidienne. Nous ne pourrons que donner de brefs aperçus de ce deuxième tome, retenu pour notre dossier, mais il est clair que la main-d'oeuvre et les salaires consentis, très longtemps sous la moyenne provinciale, ont été des facteurs importants dans la croissance économique de notre région.

Dans "Les conditions de travail dans les industries beauceronnes", les chercheurs parlent carrément d'exploitation de la main-d'oeuvre, c'est du moins l'hypothèse qu'ils ont tenté de prouver. Sans nier l'esprit d'entreprise, la ténacité, la débrouillardise et l'imagination des Beaucerons et de leurs leaders, les étudiants en maîtrise du laboratoire d'aménagement croient en l'existence de facteurs un peu plus déterminants dans la réussite industrielle de la Beauce.

Un de ces facteurs serait la conjoncture historique, sociale et économique particulière à la Beauce entre 1950 et 1960. Découlant du déclin de l'agriculture, il se trouve en Beauce, à cette époque, une main-d'oeuvre abondante, "prête à accepter des salaires nettement inférieurs à la moyenne québécoise". Cette main-d'oeuvre peu qualifiée, vouant une admiration "sans aucune mesure au Québec" aux industriels de la région, expliquerait la prolifération récente des petites et moyennes entreprises en Beauce.

Le tableau V nous laisse voir un salaire annuel moyen en Beauce inférieur à la moyenne québécoise. De plus, le salaire annuel moyen de l'industrie beauceronne est toujours inférieur à celui dans Mégantic et Montmagny. Toutefois, le tableau VI nous montre que cette tendance diminue avec les années, l'écart entre le salaire moyen en Beauce et celui dans la province régressant.

Donc, pour ces chercheurs, pas de miracle beauceron, tout au plus une croissance économique intéressante fondée sur l'intrépidité de quelques entrepreneurs, mais surtout sur une main-d'oeuvre sous-payée et peu exigeante, du moins pour les années précédant 1977, le tout coiffé d'un discours idéologique très habile.

Qu'adviendra-t-il de la Beauce, du point de vue économique et social, dans la prochaine décennie? Quels sont les moyens de redresser la présente situation sans le faire sur le dos de quelques-uns?

TABLEAU III
Effectifs totaux employés dans le secteur manufacturier de 1946 à 1976

Comtés	1946	1951	1955	1961	1966	1971	1976
Beauce	1799	2256	2572	3761	4584	5210	6222
Bellechasse	218	222	324	302	482	710	789
Dorchester	422	455	582	662	766	942	1308
Frontenac	683	879	1243	1256	1645	2445	3003
Kamouraska	442	449	557	329	662	936	1305
L'Islet	494	613	846	918	1141	1236	1628
Lotbinière	497	447	656	989	984	1329	1637
Matane	732	707	685	524	604	860	953
Mégantic	1101	1540	2095	1862	2736	3665	3047
Rivière-du-Loup	799	809	703	611	609	673	1037

Source: Statistiques Canada, catalogue 31-209

TABLEAU IV
Variations de l'emploi manufacturier (en %) de 1946 à 1976

Comtés	1946-51	1951-55	1955-61	1961-66	1966-71	1971-76	1946-76
Beauce	25	14	46	22	14	19	246
Bellechasse	2	46	-7	60	47	11	262
Dorchester	8	28	14	16	23	39	210
Frontenac	29	41	1	31	48	23	340
Kamouraska	2	24	-41	101	50	31	195
L'Islet	24	38	9	24	8	32	230
Lotbinière	-10	47	51	-1	35	23	229
Matane	-3	-3	-24	15	42	11	30
Mégantic	40	36	-13	0	34	-17	177
Rivière-du-Loup	1	-13	-11	47	10	57	64

N.B. Taux calculés à partir des données de Statistiques Canada, catalogue 31-309

TABLEAU V
Salaire annuel moyen dans l'industrie manufacturière, 1951 à 1976

	Beauce	Mégantic	Montmagny	Québec (prov.)
1951	$1480	$1764	$1700	$2216
1956	$1866	$2170	$2276	$2858
1961	$2574	$3152	$3359	$3407
1966	$3024	$3749	$3821	$4316
1971	$3883	$4922	$4640	$5931
1976	$7243	$8162	$7445	$8443

TABLEAU VI
Salaire annuel moyen dans l'industrie manufacturière, Comté de Beauce et province de Québec, 1966 à 1976

	Beauce	Québec (prov.)	Ecart Beauce / Québec
1946	$ 998	$ 1445	-30.9%
1951	$1479	$ 2216	-33.2%
1956	$1866	$ 2859	-34.7%
1961	$2269	$ 3407	-33.4%
1966	$3025	$ 4316	-29.1%
1971	$4296	$ 5931	-27.6%
1975	$7243	$ 8929	-18.9%
1976	$8227	$10194	-19.3%

Jeunesse

Table régionale de concertation

par Jacques Légaré

La Beauce est maintenant dotée d'une table régionale de concertation, qui a pour but de venir en aide à la jeunesse, à laquelle viendront s'ajouter quatre tables de concertations locales, à St-Joseph, Ste-Marie, Beauceville et St-Georges.

C'est ce que nous avons appris lors d'une conférence de presse que donnait mercredi dernier le groupe Action-Beauce-Jeunesse, promoteur du projet, au restaurant Capri de St-Joseph. C'est le Club des Elans de St-Joseph qui parraine légalement le projet. Une somme de 25,112$, accordée dans le cadre d'un projet de développement communautaire du Canada, sera consacrée à ce projet, qui emploiera trois personnes durant huit mois. Leur but est de mettre sur pied une structure permanente de concertation-jeunesse dans la Beauce. Les trois chargés de projet sont Denis Normandin, Ginette Dubois et France Goulet.

La table de concertation régionale, qui a déjà tenu une réunion, est composée pour l'instant des représentants d'une dizaine d'organismes ayant trait à la jeunesse (Direction de la protection de la jeunesse, Commission scolaire régionale, Centre de services sociaux, etc). On compte y ajouter des représentants des tables locales lorsque la composition de celles-ci sera complétées. Quant aux tables locales, elles seront constituées de personnes qui oeuvrent dans le milieu (représentants des organismes publics, para-publics, sociaux, etc), et aussi de représentants des jeunes eux-mêmes. Les démarches pour la formation d'une table locale sont déjà sérieusement entamées à St-Joseph.



Les trois responsables du projet, Denis Normandin, Ginette Dubois et France Goulet, en compagnie du président d'Action-Beauce-Jeunesse, M. Réal Audet.

Le rôle de la table de concertation régionale en sera surtout un de coordination et de soutien des tables régionales, en ce sens que l'on s'attend à ce que les idées viennent vraiment "du milieu". Cependant, c'est à la table régionale qu'il reviendra d'établir certains projets d'envergure régionale dont on aura ressenti le besoin dans les localités. Notons aussi qu'un questionnaire sera passé aux jeunes de niveau secondaire de toute la région, afin de pouvoir mieux déterminer leurs besoins et leurs attentes.

M. Réal Audet (président de Action-Beauce-Jeunesse) nous a cité, à titre d'exemples, quelques types d'interventions qui pourraient dans l'avenir être effectuées par la table régionale. On parle de programmes d'accessibilité aux loisirs, de prévention contre la drogue et l'alcool, de mesures réparatrices pour les délinquants, d'une banque d'emplois pour les jeunes, d'un fonds d'aide à la jeunesse, etc.

Evidemment, cette liste ne sert qu'à donner une idée du champ d'activité de l'organisme, puisque c'est aux membres de la table de concertation eux-mêmes qu'il reviendra de déterminer leurs actions, à partir des priorités qui se seront fait sentir dans le milieu.

Saint-Alfred

L'Age d'Or.

La réouverture de l'Age a été faite jeudi le 21 janvier car depuis un bon bout de temps qu'il n'y a pas eu de rencontres, à cause du temps des fêtes, Venez-vous amuser, vous êtes les bienvenus, peu importe les organisations dans une paroisse ça fait toujours du bien de se rencontrer après une longue absence, surtout les personnes seules cela abat la sollitude qui est une chose difficile à supporter.

L'Age d'Or, c'est l'âge de la vieillesse,
Venez à nous enfants chéris,
Apportez nous votre tendresse,
Afin de nous faire oublier tous nos soucis.

Votre CROIX-ROUGE est toujours à l'oeuvre

AVIS

Préparation d'une nouvelle politique et révision des ordonnances sur le camionnage général

- **Le ministre, Michel Clair recevra les mémoires d'ici au 24 mars 1982.**
- **Un colloque – consultation regroupant les intéressés aura lieu à Québec les 31 mai et 1er juin 1982. Pour y participer, ceux-ci doivent s'inscrire avant le 24 mars 1982.**

L'objectif global est l'amélioration de la productivité par l'élaboration d'une politique de transport des marchandises qui offre un appui efficace aux activités industrielles et commerciales.

Déjà des mesures ont été prises touchant à la structure et aux règles de procédure de la Commission des transports. D'autres ont été entreprises visant à la simplification de la réglementation.

Le Ministre des Transports invite tous les intéressés à lui transmettre leurs vues sur les problèmes inhérents à cette industrie et les moyens à prendre pour les résoudre.

Les mémoires et inscriptions au colloque devront parvenir, avant le 24 mars 1982, au:

Ministre des Transports
700, boul. St-Cyrille est, 29e
Québec
G1R 5H1

Gouvernement du Québec
Ministère des Transports

VIVEZ EN SANTÉ
VIVEZ HEUREUX!

Les spécialistes de l'équipe «Le Naturiste, Dr Jean-Marc Brunet, n.d.» se feront un plaisir de répondre plus avant à chacune de vos questions. Ils ont la compétence et la formation voulues pour vous conseiller judicieusement. Venez les rencontrer. Il sont tout près. Prêts à mettre leur expérience à votre service.



Jean-Marc Brunet, n.d.,
de l'Académie
des Sciences de New York

VITAMINE E
25, 100, 200 et 400 Unités Internationales.
La vitamine E LE NATURISTE est présentée en capsules et provient exclusivement de sources naturelles (distillation d'huile végétale). On la désigne sous son nom scientifique: vitamine E dérivée de l'acétate de d'Alpha Tocophérol concentré N.F.

VITAMINE E 100 U.I.
Le Naturiste
Chaque capsule contient 100 u.i. de vitamine E.
100 capsules
4.95$

Les hommes cherchent depuis fort longtemps, depuis toujours peut-être, une substance capable de les empêcher de vieillir. Une telle substance n'existe probablement pas. Si elle existait, elle viendrait nier la nécessité de respecter les lois implacables de la vie et de la santé.

LA VITAMINE E PROTÈGE LA VIE!
Pour vivre sainement et longuement, il faut et il suffit de suivre les lois de la nature. Il n'existe vraiment pas de substance magique qui puisse remplacer cette nécessité d'obéissance aux lois de notre être. Mais ceci dit, il faut bien comprendre qu'il existe certains éléments nutritifs qui peuvent exercer un effet anti-vieillissement. Certaines substances peuvent, en effet, apporter des éléments particuliers aux cellules de notre organisme pour les protéger contre un vieillissement trop précoce.
C'est ce qui semble se passer dans le cas de la vitamine E. Des études récentes ont permis de démontrer que cette vitamine joue un rôle capital dans la protection de la vie cellulaire, empêchant plus précisément que les cellules de l'organisme ne s'oxydent trop facilement.

UNE EXPÉRIENCE SUR LES GLOBULES ROUGES DU SANG
En deux mots, voici l'essentiel d'une recherche qui permet de croire que la vitamine E retarde le vieillissement cellulaire. Lorsqu'on prélève un échantillon de sang chez un individu et qu'on isole les globules rouges pour ensuite les laisser s'oxyder au contact de l'air, ces mêmes globules rouges sont rapidement détruits. Mais si l'on donne au même individu de la vitamine E durant quelques jours précédant la prise de l'échantillon sanguin, on se rend compte que les globules rouges supportent facilement l'oxydation pendant une période de quelque 16 heures. On explique ce fait par la présence de cet agent anti-oxydant qu'est la vitamine E au sein de la membrane cellulaire.
Ce qui se réalise au niveau de la membrane des globules rouges, se réalise aussi au niveau de la membranes de toutes les autres cellules de l'organisme. On peut donc supposer que la vitamine E puisse y exercer le même rôle anti-vieillissement.

LES DOSES DE VITAMINE E REQUISES
Pour qu'un tel phénomène de protection se produise dans le cas de l'expérience portant sur les globules rouges, on doit donner entre 400 et 600 unités internationales de vitamine E aux sujets sur lesquels on prélève l'échantillon sanguin. Il s'agit là d'une dose relativement élevée, bien supérieure en fait à la dose quotidienne recommandée généralement.
Dans certains cas particuliers, plus précisément chez les gens qui souffrent d'hypertension artérielle (haute pression), il peut être imprudent de prendre de telles doses de vitamine E, car celle-ci peut au début favoriser l'augmentation de la pression. Il serait donc sage de demander à votre praticien si votre état de santé vous permet de prendre de telles quantités de vitamine E. À doses plus réduites, soit autour de 50 unités internationales par jours, il ne saurait y avoir de problèmes pour quiconque.

LE NATURISTE
CARREFOUR ST-GEORGES
228-9735

Qualité supérieure d'aliments naturistes et de suppléments alimentaires au meilleur prix.
Dépositaire exclusif des suppléments alimentaires du docteur Jean-Marc Brunet, n.d.,
Conseils gratuits par des conseillers naturistes diplômés

NOMBREUSES AUBAINES

LIVRAISON

ALIMENTATION

J.P. FECTEAU

228-4144

13535, 2e Ave (coin 135e rue), St-Georges Est

EXTRA SPÉCIAUX

PRIX EN VIGUEUR
DU 24 AU 27 FÉVRIER 1982

En effet, J.P. Fecteau vous offre de SUPER PRIX...

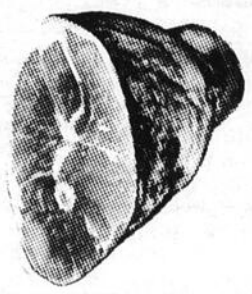
Fruits et legumes

BANANES
Dôle, Canada No 1
la livre
27¢



Viandes

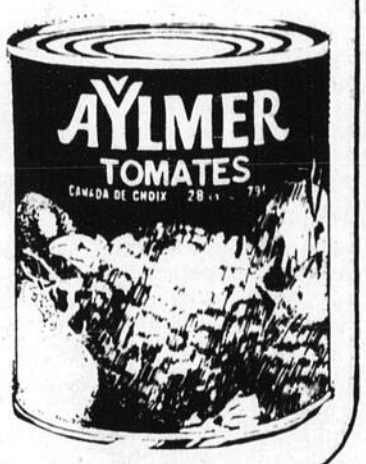
Fesse de porc
COMPLÈTE
$1.19 lb
UN BOUT OU L'AUTRE
98¢ lb



JAMBON
fumé dans l'épaule
99¢ la livre

Epicerie

TOMATES
Aylmer, de choix
boîte 28 onces
68¢



Filet mignon
complet ou demi seulement — la livre
$4.38
— Appelez pour réserver —

Pâtes alimentaires
Catelli: macaroni, spaghetti, spaghettini
bte 2 kg **$1.88**

Papier de toilette
Cashmere — 4 rouleaux
SPÉCIAL **89¢**

Côtelettes de porc
tranché, paquet familial
$1.78 la livre

Catsup
Aylmer — 1 litre
SPÉCIAL **$1.69**

Champignons entiers
Four Stars — bte 10 onces
SPÉCIAL **69¢**

Boeuf haché
MAIGRE..... la livre **2.38**
MI-MAIGRE..... la livre **1.88**

Saucisses
fumées Bilopage..... la livre **1.18**

Jus de tomates
Heinz — 48 onces
99¢

Carottes lavées
Canada No 1 — cello 5 livres
98¢

Nous nous réservons le droit
de limiter les quantités

PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

Activités Régionales

CAFE-CHRETIEN
Vendredi, 26 février:
Animation et enseignement par Patrice.

Samedi, 27 février:
Animation avec Hélène et son équipe. Témoignage de M. Lauréat Breton de St-Georges. Une personne abandonnée à la divine providence. Bienvenue à tous. Ouverture à 20h00 à 24h00.

HORAIRE DU CENTRE DIEU "LAMI"

Mercredi le 24 février:
AM et PM: Abbé Roger Samson

Jeudi le 25 février:
AM et PM: Abbé Raymond Drolet
Soir: Jean-Marie Vachon

Vendredi le 26 février:
AM et PM: Abbé Raymond Drolet
Soir: Abbé Jean-Marie Derouin

Samedi le 27 février:
AM: Père Joseph Gendron
PM: Abbé Jean-Marie Derouin

Lundi le 1er mars:
AM: Une hôtesse vous reçoit
PM: Abbé Arsène Bourque

Mardi le 2 mars:
AM: Père Joseph Gendron
PM: Abbé Louis-Paul Cantin

Au téléphone: 228-7545

Bienvenue!... Nous avons du temps pour toi.

Société d'Horticulture de Beauceville

La prochaine réunion de la Société d'Horticulture de Beauceville aura lieu à la Polyvalente St-François, mardi le 2 mars à 19h30.

L'invité, M. Blaise Bégin des Jardiniers Bégin et Fils de Notre-Dame des Pins, nous parlera des pommiers. Si vous voulez de belles pommes dans vos pommiers, ne manquez pas cette réunion.

Bienvenue à tous.

Club de l'Age d'Or St-Georges Ouest Inc.

Le Club de l'Age d'Or St-Georges annonce une partie de cartes pour le 7 mars à la salle paroissiale de St-Georges Ouest à 13h00.
Bienvenue à tous.

L. Rancourt sec.

Voyage

Voyage au salon de la Femme de Québec, organisé par les fermières de St-Georges Ouest, mardi le 9 mars. Pour réservation: téléphonez à 228-8464.

Assemblée des Fermières de St-Georges Est, mercredi le 3 mars à 8h00, au local habituel.

La Direction.

Voyage:

Fermières de St-Georges Est, voyage au salon de la Femme à Québec le 10 mars. Téléphonez à 228-2468.

La Légion Royale Canadienne Filliale 249 Beauce-Dorchester de St-Georges tient à remercier la population durant la Campagne du Coquelicots qui a rapporté la somme de $1,400 pour sa campagne en 1981. Cette argent est pour venir en aide aux Vétérans qui sont dans le besoin ou à certaine organisation que nous jugeons utiles. Au nom du Président du Coquelicots M. Gilbert Thibaudeau ainsi que le Bureau de Direction, nous vous disons Merci.

Par Bertrand Labbé, officier du Bien-Etre et Publicité

METHODE BILLINGS INVITATION

A ceux et celles qui veulent en connaître davantage.

Où: 855, 21e rue St-Georges Ouest.
Quand? Le premier lundi du mois 20 à 22 heures.
Comment? Tout couple désireux de connaître la fécondité humaine est bienvenue.
Qui? Tout couple.
Prix: C'est un service bénévole et confidentiel. Tout don est accepté.

Service Vie et Amour
Tél.: 228-5053

Age d'Or l'Assomption

Il y aura une soirée au chalet du club tous les mardis soirs à 20h00. Cordiale invitation à tous ainsi qu'aux clubs voisins.

P.S.: Pour les amateurs de cartes, vous n'avez qu'à vous rendre au sous-sol de l'Eglise tous les jours.

Age d'Or l'Assomption

Dimanche le 28 février, une autre partie de cartes est organisée par le Club au sous-sol de l'Eglise à 13h30. Tout le public est invité. Bienvenue à tous.

St-Martin

La saison des cartes bat son plein et ce jeu compte dans les activités d'intérieur, qui se déroulent bien au chaud.

Les dirigeants et les membres du Club de l'Age d'Or de St-Martin invitent la population et les clubs avoisinants à la partie de cartes cédulée pour dimanche le 28 février 82 au Centre municipal.

Vous pourrez remporter des cadeaux tout en passant une soirée agréable avec nous.

La secrétaire.

Age d'or St-Georges Ouest

Soirée récréative dimanche le 28 février à 20h00 à la salle chez "Armand", Bl. Dionne. On invite la population ainsi que tous les clubs environnants.

Venez vous amuser au son de l'orchestre, les "BALANCES" qui fera les frais de la musique.

Bienvenue à tous.
Comité récréatif.

LA GUADELOUPE
Horaire des cliniques de puériculture pour la semaine commençant le: 22 février 1982

Mercredi le 24 février:
St-Méthode, a.m.: 9h30 à 11h30

St-Daniel, p.m.: 1h30 à 2h00

Mardi le 2 mars:
Lambton, p.m.: 1h30 à 3h30

Courcelles, p.m.: 1h30 à 3h30

Nous profitons de ces cliniques pour donner le vaccin DCT contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos; de même que le vaccin Sabin (gouttes par la bouche) contre la poliomyélite. Nous donnons aussi le vaccin contre la ROUGEOLE, la RUBEOLE et les OREILLONS.

Tous les bébés et préscolaires, soit tous les enfants de 3 mois jusqu'à 6 ans sont particulièrement invités à ces cliniques.

Nous donnons aussi les rappels aux adolescents de 13 et 14 ans.

Pour toute information concernant les cliniques, veuillez communiquer à nos bureaux au numéro de téléphone suivant:

C.L.S.C. LA GUADELOUPE
763, 14è avenue,
C.P. 249
La Guadeloupe, Qué.
Cté Beauce-Sud
G0M 1G0
Tél.: [418] 459-3441

Beauceville

Mardi le 23 février:
Ste-Marguerite, a.m.: 10h00 à 11h00
Ste-Marie, p.m.: 13h30 à 15h00

Mercredi le 24 février:
Ste-Aurélie, a.m.: 10h00 à 11h15
St-Joseph, p.m.: 14h00 à 15h00
St-Zacharie, p.m.: 13h30 à 15h00

Jeudi le 25 février:
St-Georges Ouest, p.m.: 13h30 à 15h00

St-Martin

"La direction et les professeurs de l'école polyvalente Bélanger sont heureux d'inviter les parents du secteur, mercredi le 24 février de 9h00 à 15h30 et de 19h00 à 22h00 à venir voir leurs enfants à l'oeuvre dans les différents ateliers masculins et féminins de même qu'à venir admirer les travaux réalisés".

Gaétan Pelchat

VETERANS
[anciens militaires, miliciens et légionnaires]

Partie de sucre le 3 avril 82 au Parc de l'Erable Beauceville organisée par la Légion Royale Canadienne. Souper et orchestre au programme. Ouverture de 16h00 jusqu'à la fermeture.

Pour information: 685-3492.

François Poulin
Président des Loisirs.

Club de l'Age d'Or St-Georges Ouest

Attention, gens de l'Age d'Or de St-Georges Ouest. Veuillez payer votre contribution pour l'année 1982 le plus vite possible, si vous voulez que votre nom paraisse dans le bottin. Vous pouvez nous rejoindre le mardi et jeudi après-midi à la salle de l'Age d'Or (no 3) salle paroissiale.

L. Rancourt, sec.

Tir à l'arc

Tir à l'arc au Centre Culturel de St-Prosper le lundi et le jeudi à compter de 19h00. Invitation à tous les tireurs et aux amateurs de chasse à l'arc.

Voyage

Voyage au salon de la femme à Québec le 10 mars. Information: 774-6748 ou 228-9673.

La Beauce en Floride

Ceux qui seraient intéressés d'aller en Floride cet hiver, veuillez communiquer avec Rachel Robert au numéro 484-5600 à St-Ephrem.

Beauce en Floride en autobus pour 16 jours du 27 février au 14 mars. Informations: 484-5600. Merci.

Rachel Robert,
St-Ephrem.

Partie de cartes

L'Age d'Or de St-Ephrem organise une partie de cartes pour tout le public dimanche le 7 mars à 13h30 à la salle de l'Age d'or, (haut de la sacristie). Prix de présence. Apportez vos jeux de cartes.

La direction

St-Prosper

Soirée d'information pour les parents au sujet des cours de science cosmique pour les enfants, jeudi le 25 février à 20h30 à la salle paroissiale de St-Prosper.

25e anniversaire

L'Université de Sudbury (fédérée à l'Université Laurentienne) célébrera son 25ième anniversaire les 22 et 23 mai prochains.

Tous les anciens de l'Université et de sa Résidence sont invités à bien vouloir nous faire parvenir leur adresse au:

Comité du 25e
Université de Sudbury
Chemin du lac Ramsey
Sudbury, Ont.
P3E 2C6

Pour de plus amples renseignements, écrivez-nous ou téléphonez au (705) 673-5661, poste 37.

St-Gédon
L'Age d'Or

Samedi le 6 mars au centre récréatif, soirée de danse canadienne organisée par le club de l'Age d'Or à 20h00. On invite la population et les paroisses environnantes.

Merci, la Direction.

Tournoi de Whist

Dimanche le 14 février, à la Salle des Chevaliers de St-Prosper, Yvan et Rita Gilbert organisaient un tournoi de whist pour la population. Dans la classe A, Louison Roy et Lise Langelier avaient le meilleur sur Fernand Tanguay et Alain Langelier alors que dans la classe B, c'est Léandre Buteau et Florence Langelier qui l'emportaient sur Guy Langelier et Charles-Auguste Roy. Félicitations à tous les participants, particulièrement aux champions qui se sont ainsi mérités de magnifiques trophées.

Age d'Or St-Prosper

Une partie récréative vous attend à l'Accueil le jeudi 25 février à 13h30. Venez vous amuser avec nous en grand nombre, on vous attend pour avoir du plaisir.

Mme G. Quirion.

Nouveau!
L'ÉPARGNE-RETRAITE CHEZ NOUS...
FINIS LES FRAIS!
Chez nous, à la Banque de Montréal, vous profitez d'un taux d'intérêt à rendement élevé. Mais en plus, vous ne payez absolument aucuns frais d'adhésion, aucuns frais de résiliation ni de frais annuels lorsque vous souscrivez à l'un des R.E.É.R. de dépôt que nous vous offrons.
RENSEIGNEZ-VOUS
Banque de Montréal

Centre-femmes

La femme

Je suis La Femme, la seule et unique. Et si aujourd'hui, j'ai décidé de vous raconter, ce qui suit, c'est qu'il m'est arrivée une drôle d'aventure.

Le tout débuta lorsqu'un soir je me promenais sur la rue, quand j'entendis des réflexions qui portaient sur mon apparence. J'étais pourtant vêtue bien modestement. Un groupe de garçons se sont mis à me détailler. "Aie t'as de beaux gros...." "Moi ce que j'aime c'est sa belle paire de..." J'entends un autre qui dit "Bof y a rien là". J'étais gênée, je n'osais pas marcher vite et j'avais hâte d'être hors de leur vue. Je n'ai pas du tout apprécié leur façon de me considérer. J'avais l'impression d'être une marchandise. Arrivée chez moi, j'ouvre la télévision et là on me passe toutes sortes de commerciaux. Je me vois vendant le meilleur savon, le meilleur récurant à four "Il fera tout à votre place" la plus belle voiture. J'ouvre des magazines et c'est pire: la boisson, les skis, j'utilise même une scie à ruban et oh le bouquet, je vend même des condoms. Ben laissez-moi vous dire que j'en ai acheté de la publicité; des nettoyeurs à four qui ne font rien à ma place, des soutien-gorge qui me font paraitre plus naturelle, des gaines qui sont supposées me faire faire 28 de taille, alors que j'en ai 31, etc, etc, etc.

Alors je me suis dit: "C'est fini", j'achète que ce que je considère, moi, comme correct et tant pis pour la publicité. Et pour me récompenser, je me paie un bon film, à mon goût. Voilà que pendant l'intermission, on me présente des extraits du prochain film. C'est un film porno. Mes yeux s'équarquilllent, j'en reviens pas. J'ai la bouche grande ouverte, je n'ose pas crier car on me croirait folle. Tant de violence, j'en ai les cheveux qui défrisent. Enfin l'image s'éteint. Je laisse échapper un soupir de soulagement, mes voisins se détournent, mais c'est pas grave. Ces images me trottent dans la tête, c'est ça que l'on présente pour "épicer" la sexualité. Mon oeil. Jamais je n'oserais voir une chose pareille.

Puis un soir, j'étais avec un ami, nous rentrons dans un bar. Nous allons prendre une consommation tout en jasant. Nous commandons et voilà qu'à environ trois pieds de moi, s'agitent les premières images d'un film pornographique. Je reste muette. J'en ai plein la face, pis c'est vrai. Je ne sais pas quoi faire, je suis mal, je n'aime pas ça du tout. Partir tout de suite, c'est gênant. Je finis donc ma consommation (je n'ai jamais avalé aussi vite un verre d'alcool). Et hop me voilà dehors. Je prend une bouffée d'air frais. Ouf, ça me fait du bien.

Plus tard, j'entends parler par des amis d'un nouveau cabaret où les danseurs et danseuses s'exhibent nus. On me raconte en blaguant ce qui s'y passe. Comme je n'ai jamais vu ça, mes amis me proposent de m'y amener. Je m'excuse en prétexant un surplus de travail et je m'éclipse très discrètement. Rendue chez-moi, je me sens drôle. J'ai une boule à l'estomac. Ca me tient pendant trois jours, je décide d'aller voir un médecin. Il me dit que je fais sûrement de l'angoisse et me prescrit des médicaments. Je sors de son bureau toute affolée en me sentant très malade puisqu'il m'a prescrit de petites pilules à prendre trois fois par jour.Ce médicament me rend un peu somnolante, mais ce n'est pas grave puisque mon angoisse est disparue. Trois semaines plus tard, je n'ai plus de médicament et je décide de ne pas renouveler mon ordonnance. Je suis beaucoup plus active, pleine d'idées... trop d'idées, mon angoisse reprend. Je me dit "demain tu retournes à la pharmacie". Le téléphone sonne. C'est une amie, qui déclenche avec sa simple question "Comment ça va?" une avalanche de mots qui dégringolent sans aucun effort. Je lui dit comment je suis agressée quotidiennement, comment l'on me traite, comment l'on se sert de moi, comment on me projette sans que j'aie aucun contrôler. On me harcelle, on me secoue, on me fait trembler de colère et de peur, on me bat, on me violente, on me viole, on me mutile. On me considère comme un objet et l'on se croit tout permis. J'éclate et j'explose NON. Et voilà que j'entend "tu as parfaitement raison, je suis d'accord". Tout d'un coup mon angoisse disparaît, je me sens mieux. Mon amie me lance cette invitation: "je t'amène avec moi à la journée de la femme samedi le 6 mars (c'est ma journée, je n'en reviens pas, une journée pour moi) qui traitera de la violence. J'y serai j'ai en plein besoin de ça. Merci à toi, la plus fameuse des médecins".

Mado Carrier,
pour Centre-Femmes,

P.S.: Prochaine activité: La femme au foyer a-t-elle encore sa valeur? Mercredi le 3 mars à 20h00. Venez échanger sur ton expérience de vécu. Confirme ta présence en téléphonant à 227-0406.

Les petites annonces de...
PROGRÈS
l'éclaireur
on y trouve de tout!

Les à-côtés

de Louis-Pierre



Renversant

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, n'appréciez-vous pas la belle température que Dame nature nous envoie par les temps qui courent? N'est-ce pas agréable que d'en avoir terminé avec le mois de janvier?

Pour ma part, ça me esrevner (renverse). On peut enfin se promener sans se geler les pieds! Et surtout souhaiter que le printemps arrive au plus tôt...

Parlant de renversant...

...un professeur de marketing d'une école secondaire de la banlieue de Chicago a effectué une expérience qui l'a, semble-t-il, renversé, dans le sens figuré du terme. (Du moins, je l'espère).

Il avait ainsi organisé, avec la collaboration d'un gérant d'un supermarché, un vol à l'étalage monstre avec ses élèves. Le but de l'expérience était d'analyser le comportement des clients qui voyaient les vols se commetre.

Les résultats furent, vous vous en doutez, tnasrevner (renversant). Aucun des cinquante clients qui les ont vu se remplir les poches de marchandises ne les ont dénoncés au gérant. Aucun!

Selon le professeur, il y a bien une femme qui les a regardés de travers, mais les autres clients se sont bornés à prendre une direction opposée ou à simplement fermer les yeux.

Les trois adolescents qui participaient à l'expérience ont mené l'expérience à deux reprises. Elle a donné, dans les deux cas, exactement les mêmes résultats. Et les adolescents avaient plus de 300$ de marchandises dans leurs poches!

Il serait intéressant de mener la même expérience dans la région. Qui sait, les résultats seraient peut-être encore plus... renversants!

VOUS, QUI CONDUISEZ!

Conduire prudemment, c'est important pour vous. C'est important aussi pour la qualité de la vie sur les routes du Québec. Bien conduire, en fait, c'est l'affaire de tout le monde. C'est pourquoi il y a un nouveau Code de la sécurité routière.
Certaines mesures de ce Code entreront en vigueur le 1er avril. Conducteurs, ces mesures vous concernent directement. Les voici:



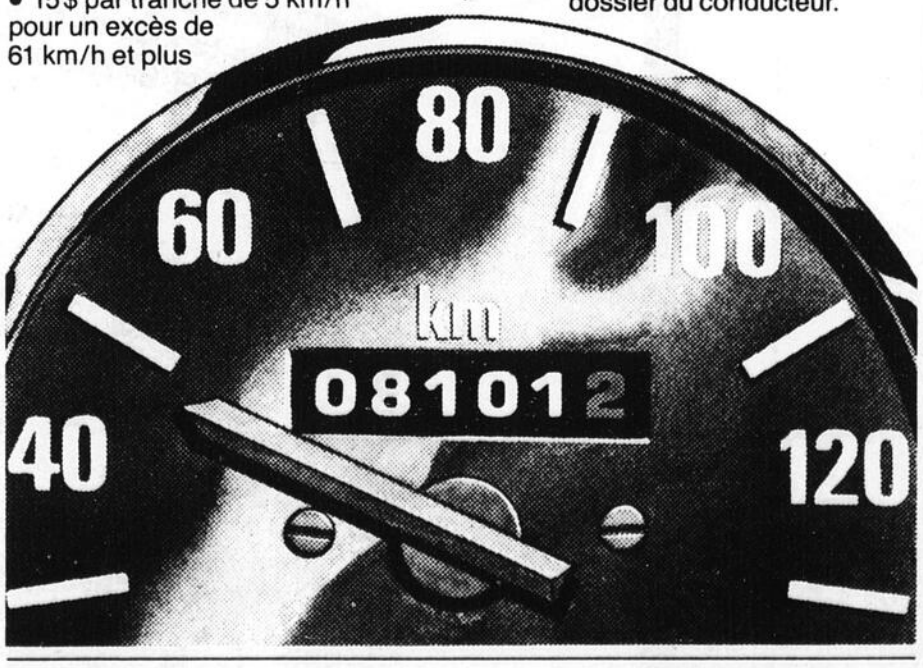
La ceinture de sécurité
Attacher sa ceinture de sécurité! Ce geste a déjà sauvé des centaines de vies. Pour que cela continue, le nouveau Code étend l'obligation de porter la ceinture de sécurité aux passagers à l'avant d'un taxi et aux policiers.
De plus, les enfants de moins de 5 ans assis à l'avant d'un véhicule doivent être attachés, ou être retenus par un dispositif de sécurité.
La personne qui ne boucle pas sa ceinture de sécurité est susceptible d'avoir à payer une amende minimum de 25$.

Les excès de vitesse
S'éviter le stress de la vitesse, c'est aussi économiser. En effet, les amendes pour excès de vitesse sont augmentées suivant la gravité de l'infraction. Pour tout excès de vitesse, l'amende est de 20$, plus:
- 5$ par tranche de 5 km/h pour un excès de 1 à 30 km/h
- 10$ par tranche de 5 km/h pour un excès de 31 à 60 km/h
- 15$ par tranche de 5 km/h pour un excès de 61 km/h et plus

Par exemple, dans une zone de 50 km/h:

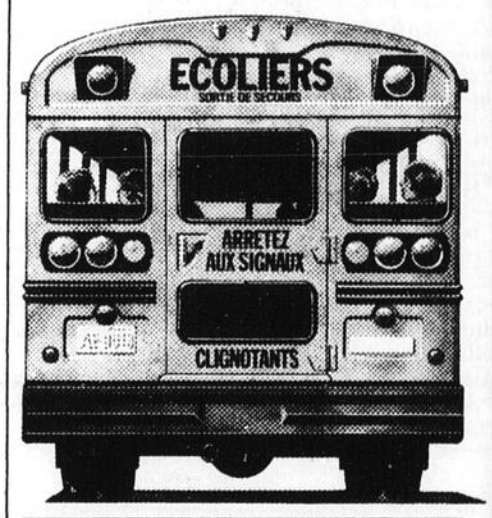
si vous roulez à:	vous payerez:
55 km/h	25$ d'amende
85 km/h	90$ d'amende
115 km/h	215$ d'amende

En plus d'une amende, un excès de vitesse entraîne l'inscription de points d'inaptitude (démérite) au dossier du conducteur.



Régie de l'assurance automobile du Québec

La protection des enfants
Tout le monde reconnaît l'importance qu'il faut accorder à la protection des enfants; le Code de la sécurité routière également.
Le défaut d'arrêter lorsque vous croisez ou dépassez un autobus scolaire dont les feux intermittents sont allumés, entraîne une amende de 200$ (minimum). De plus, le conducteur voit 9 points d'inaptitude inscrits à son dossier.



Si vous désirez plus de renseignements sur le Code de la sécurité routière, communiquez avec le Centre de renseignements de la Régie:

Région de Québec: 643-7620
Région de Montréal: 873-7620
Ailleurs au Québec: 1-800-361-7620

BIEN SE CONDUIRE POUR MIEUX VIVRE

Chronique St-Georges Est paroisse

Réunion du conseil du 16 février 1982

Lecture de l'avis de convocation et du livre des minutes de la dernière assemblée. Le tout est accepté dans l'ordre.

M. Paré, représentant de la protection civile présente au conseil le projet d'une étude sur un plan d'urgence en cas de désastre dans la municipalité. En fait, on offre à la municipalité de donner à un groupe de personnes préalablement formé, toutes les informations nécessaires en cas de séisme. Le groupe choisit les séismes qui sont les plus sujets à se présenter ici. On donne à ce groupe les connaissances nécessaires pour les premiers soins ou pour des sauvetages nécessaires. C'est une protection civile locale. En cas d'un séisme régional, on ne peut compter sur la protection civile de ville St-Georges, il nous faut le nôtre.

M. le secrétaire est mandaté au bureau de révision des évaluations pour le cas du club de Golf. Le tout devrait se régler.

M. le maire donne une explication assez élaborée de la "Loi sur les élection Bill C-16". Ce projet vise la formation de secteurs électoraux autonomes dans une municipalité. Ces secteurs étant formés, ils pourront alors s'élire un conseiller représentatif du groupe ethnique sectoriel. Ce conseiller pourra comprendre et présenter tels quels les problèmes, les demandes du secteur.

Chaque secteur alors aura la certitude d'être toujours représenté au conseil par "leur homme", même si cet homme n'est pas du goût des autres conseillers. Les conseillers sont élus par le peuple et non par les conseillers en place. Il est nécessaire de bien saisir l'importance d'un système de représentativité équitable pour tous.

Vu le refus catégorique des conseillers vis-à-vis cette nouvelle loi très importante pour nous, j'ouvre ici une parenthèse qui sera longue, mais je vous invite à lire jusqu'à la fin cet écrit où je vais exposer tout le problème sur la situation actuelle et par la suite les réactions et notre besoin. Vu la longueur du texte, je vous en présente une partie cette semaine et le reste dans quinze jours.

La loi, c'est un écrit établi par la chambre des élus, pour régir et établir des lignes de conduites précises dans un contexte social en constante interaction.

Le but de la loi est de protéger les citoyens contre les abus de certains de ceux-ci et de fournir des moyens légaux pour se protéger. La loi est établie pour protéger les droits de l'homme à l'intérieur d'une société souvent manipulée par des gens irresponsables et malhonnêtes.

Cette loi étant conçue et formulée par des gens élus par le peuple, est légalisée à son adoption. Sa valeur, même discutable, est normalement basée sur une demande ou un besoin du peuple, ce fait rend la loi bonne et acceptable.

Dans ce contexte ci, la loi proposée, est celle d'amener les petites municipalités de mille habitants et plus, de se former en petits secteurs autonomes au niveau électoral.

La loi amène chaque secteur à décider de son propre chef, la personne qui les représentera au sein d'un pouvoir central, qu'on appelle ici conseil municipal.

Ceci a été légalisé dans le but d'éviter un mal qui existe déjà ou qui peut exister lorsqu'il y a multiplicité des groupes ethniques. Le principal mal qui peut arriver, c'est la manipulation au niveau des élections pour ensuite contrôler les décisions au niveau du conseil. On peut retrouver aussi, la non représentation au sein du conseil d'un petit groupe de citoyens ou un partage non équitable des services dans la municipalité.

En conclusion, une loi sert à quelque chose, parce que de par sa nature, elle est l'aboutissement normal à un besoin de la société déformée par des abus restreignants les droits de l'homme. La loi est une protection non une restriction pure et simple. Souvent, lorsqu'on juge une loi injuste, c'est justement parce que l'on est injuste dans la société.

Dans le contexte actuel, nous avons dans la paroisse St-Georges Est, une population de deux mille cent vingt neuf personnes.

Répartition:

Secteur Sartigan
262 résidents
73 résidences

Secteur Golf
330 résidents
85 résidences

Secteur Donovan
496 résidents
152 résidences

Secteur St-Nicolas
832 résidents
242 résidences

Secteur Ste-Marguerite
209 résidents
44 résidences

Ces secteurs ne sont pas nécessairement homogènes du point de vue social. Il y a des secteurs qui sont à peu de choses près, uniquement résidentiels donc homogènes et d'autres hétérogènes. La représentativité ne peut être la même. La diversité des problèmes locaux amène une représentativité à origine locale.

C'est au niveau des décisions sur les sujets généraux, les améliorations de quartier, l'environnement et les rapports sociaux que les exigences ne seront pas les mêmes. C'est à ce niveau que la représentativité est importante. Basé sur le droit du payeur de taxe, le pouvoir de dire oui ou non à tel ou tel sujet par le biais d'un conseiller, doit être respecté et sans manigances, ni détournements possibles.

Dans une étude sommaire de la répartition actuelle, il se dégage une disproportion évidente au niveau du pouvoir décisionnel. Il faut une concertation sur trois fronts différents pour réussir à renverser une décision possible de secteurs dominants. Exemple: Un petit secteur qui désire présenter une personne de son choix pour les représenter au conseil, doit troup ver une personne qui fait l'affaire des autres secteurs simultanément. Ne connaissant pas les gens des autres secteurs, habituellement, il paraît difficile d'aller décider pour eux celui qui est le meilleur. Illogisme. Complètement contre les droits de l'homme, au niveau du respect. Je dirais même que c'est une situation illégale.

Les dangers d'un tel pouvoir décisionnel sont très grands. Premièrement, la non représentativité de certains secteurs au niveau du conseil, signifie une injustice sociale. Remarquons que le secteur peut avoir un représentant au conseil, mais celui-ci peut être un personnage choisi par la masse et non par ses voisins de secteur. Ce manège amène au conseil, un mouton, un pantin qui doit consulter ses patrons avant de donner son opinion ou de verser son choix. Quand ce système est répandu, après des ans on obtient ce qu'on appelle un conseil organisé, une "petite gang" qui fait de la "politicaillerie" au détriment des payeurs de taxes.

La rentabilité d'un tel conseil est à discuter. Il est certain que pour plusieurs points, ça ne change pas grand chose dans les résultats. Les petits secteurs ne sont pas brimés à toutes les réunions du conseil, mais s'ils sont brimés uniquement dans leur libre choix d'un conseiller, c'est suffisant. La loi est là pour changer ces cas là. Le pouvoir décisionnel est confiné, à la longue, à une ou deux personnes au plus qui ont tout manipulé pour s'amener des soumis dans leur groupe. Lorsque le tout est bien organisé, il ne reste plus qu'à diriger à sa guise sans de véritables consultations. Le résultat est très discutable lorsqu'un conseil de ce genre dirige une municipalité. S'il n'est pas trop tard, nous devrions nous en occuper tout de suite.

Comme conclusion, notre système actuel, système qui ouvre toutes les portes aux manigances électorales et par la suite aux manipulations administratives nous semble bon, il nous semble représentatif, économe etc. mais avons-nous tous les services dont nous avons droit? Prenons un exemple, dans une cour de garage, une auto usagée est à vendre, elle est très belle, luisante, etc. Achetez-là, roulez et roulez alors vous en apprenez des choses.

Souvent, vous ne verrez plus sa beauté tellement elle vous amène des problèmes. Un conseil d'ami, venez au conseil plusieurs fois, venez voir celui que vous avez élu ou que vous croyez avoir élu, venez voir s'il parle, s'il est capable de prendre ses responsbilités (seul), s'il prend ses décisions qui sont ou doivent être les vôtres. Beaucoup auront des surprises devant "leur homme". Je suis certain que plusieurs sinon la plupart vont sortir avec un homme en moins. Ils diront une parole célèbre: "Je suis venu, j'ai vu mais je n'ai pas entendu". J'en suis déçu pour vous.

La suite de cette chronique dans deux semaines.

Rolland Parent

DES RAPPORTS D'IMPÔTS?

on connaît ça, on travaille là!

Venez nous voir... On va vous aider!

Des centaines de conseillers, répartis à travers toute la province, vous fourniront **gratuitement** tous les renseignements nécessaires pour bien remplir votre rapport d'impôt et pour bénéficier de toutes les exemptions auxquelles vous avez droit.

Si vous devez utiliser l'interurbain, faites le «O» et demandez ZÉNITH 6-6360. C'est gratuit!

du 1er au 12 mars
à St-Georges: 340, 1ère avenue
du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h00

Revenu Québec
Direction générale des services au public et à l'entreprise

Mars 1982

Mois de la nutrition



MOIS DE LA NUTRITION MARS '82

Etre en forme, c'est important. Et pour être en forme, il faut bien manger. Le secret? Prendre chaque jour, trois repas équilibrés et adaptés à ses activités. A la maison, ça va bien... mais au travail, c'est une autre affaire.

Dans le mois qui vient, nous vous offrirons quelques suggestions pour garnir votre boîte à lunch et agrémenter votre repas.

Echange...échange

Les hommes ont-ils des besoins? "Oui, bien sûr, me direz-vous, cela va de soi; tous avons des besoins tant au niveau physique qu'affectif".

Peut-être serez-vous tenté d'ajouter: "Et encore davantage aujourd'hui, à notre ère de consommation, où tous nous est proposé comme pour répondre à des besoins; au nom du bien être et du bonheur, la publicité nous suggère mille et une choses pour combler nos soi-disant besoins physiques ainsi qu'affectifs".

Il faut bien se l'avouer, ce n'est pas facile de déterminer ce que sont nos besoins réels. Et de plus, nous sommes portés à tenir les gens avec qui nous vivons, responsable de la satisfaction ou non-satisfaction, de ces besoins.

L'invitation est faite par la présente, aux hommes intéressés à partager sur ce thème, de se rendre à la salle de la garderie "La Sauterelle", jeudi le 25 février, à 19h00, pour une réflexion sur nos besoins fondamentaux. Nous tenterons de préciser les besoins que nous voulons satisfaire à l'intérieur de notre famille, dans nos loisirs et notre travail. Est-ce que la satisfaction de nos besoins est une responsabilité individuelle ou si les autres doivent en répondre? Quelle influence ont les besoins que je ressens sur ma relation amoureuse et quotidienne avec ma compagne, sur mes comportements avec mes enfants, avec mes amis (es), mes employeurs, mes compagnons de travail? Et comment je m'y prends pour satisfaire ces besoins?

Autant de questions auxquelles nous pourront réfléchir ensemble. Souhaitant que tu sentiras le "besoin" de venir partager avec nous.

Un groupe d'hommes de St-Georges.

Par Jean-Rock Veilleux
Tél.: 228-4399.

LUMIBEC ENR.
produits d'éclairage
• Ampoules régulières ou décoratives
• Fluorescents; ballasts
• Vente — Service — Entretien
• LOCATION D'ENSEIGNES LUMINEUSES
418-228-6387
12105, 36e AVE.,
ST-GEORGES, BEAUCE
GROS et DÉTAIL

À propos de...



Chs-Edouard Parent

"LIVREZ LA MARCHANDISE PROMISE"

C'est le message lancé par notre Honorable J. Parizeau aux Caisses Pop, au lendemain de l'historique vote pris par les Caisses d'Entraide sur leur avenir. Parce que les Caisses Pop s'étaient avancé sur une troisième voie afin d'éviter de grosses pertes aux petits épargnants, M. Parizeau voudrait faire porter l'odieux de cette faillite sur les Caisses Pop; malheureusement, un rapport produit en 1978 avertit le gouvernement de prendre certaines mesures dans le cas des Caisses d'Entraide ce que notre gouvernement néglige de faire immédiatement. Maintenant que les pots sont cassés, il faut nettoyer mais en sachant prendre ses responsabilités. Heureusement que les Caisses Pop sont là car la part du gouvernement en exemptions d'impôt sera plus faible; il demeure cependant que ce sont tous les contribuables qui paieront pour ces erreurs de parcours.

Le temps des sucres

On est aux abords du printemps et nos gens commencent à penser à la période des sucres; cependant un peu comme le reste de notre économie, le sirop ne se vend guère et les acériculteurs se demandent quoi faire cette année: on entaille pour faire du sirop qui ne se vend pas ou on ne fait pas de dépenses dans l'érablière. Le problème est sérieux surtout que de nombreux producteurs se sont endettés sérieusement pour des installations à la tubulure. Les paiements doivent se faire quand même et les revenus de l'an dernier ne sont même pas entrés. On ne peut attendre d'aide du gouvernement car lui-même connaît des difficultés financières graves; il serait d'ailleurs temps que la population arrête de penser que le gouvernement va régler tous ses problèmes. Que chacun règle les siens sans compter sur les octrois, les pensions, ou autres. Si on recommençait à vivre selon ses moyens, il n'y aurait plus guère de problèmes.

Un contraceptif nasal

Le journal nous annonçait pour bientôt un contraceptif nasal, du lendemain, sans effets secondaires. Les recherches se poursuivent à Québec présentement et le produit pourrait être sur le marché dans 2 ou 3 ans. Un "sniff" ou deux par mois et le tour est joué. C'est ça la science. Toutefois, attention aux jeunes. Il était toujours possible de s'apercevoir que des pilules disparaissaient de la sacoche, mais comment contrôler son "spray"? La science simplifie la vie des parents peut-être sur certains points mais complique la surveillance aussi.

Le temps du Carême

On entre cette semaine dans le temps du Carême, le temps des sacrifices. Que faisons-nous comme sacrifices de nos jours? Je me rappelle quand on était jeunes, on ne pouvait manger de bonbons pendant cette période; parfois un passe-droit le dimanche. Le vendredi, jamais de viande. Et chacun respectait ses préceptes religieusement. Les temps changent et changement rapidement. Demandez donc à vos jeunes de faire pénitence, de faire des sacrifices pendant le temps du Carême. Vous devrez d'abord leur expliquer c'est quoi un sacrifice, c'est quoi faire pénitence; par la suite vous aurez droit à des répliques de progrès, de religion arriérée, et bien d'autres.

Nos régimes d'épargne-retraite: de la haute performance!



Des taux d'intérêt de premier choix.

Le dépôt RER Commerce
13¾%*

Le RER à taux garanti
17%**

Sans frais

Vous ne payez pas de frais d'inscription, d'administration ou de résiliation lorsque vous souscrivez un dépôt RER° Commerce ou un RER à taux garanti. Si vous ne bénéficiez pas à votre banque d'un régime sans frais, vous pouvez transférer votre régime d'épargne-retraite actuel à notre banque, profiter ainsi d'un autre avantage et épargner.

Deux régimes qui portent fruit

Choisissez celui qui vous convient le mieux. Tirez profit de l'un des deux excellents régimes que nous vous proposons.

Vous avez le choix entre la flexibilité **des dépôts RER Commerce** (encaissables en tout temps) ou le rendement élevé **d'un RER à taux garanti Commerce.** Quel que soit votre choix, votre argent fructifie à un taux d'intérêt de premier choix.

Date limite: 1 mars 1982

La Banque de Commerce, ça porte fruit!

BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

*Ce taux annuel, qui s'applique sur le solde minimum mensuel, peut être modifié sans préavis. L'intérêt est capitalisé et versé semestriellement.

**Taux annuel, modifiable sans préavis, pour une période de 3 ans. L'intérêt est capitalisé et versé annuellement. Nous offrons toute une gamme de taux avantageux pour d'autres durées de placement.

°Des frais de $25 sont perçus en cas de retrait avant un an.

Le coin de la PME

avec Jean-François Morin



Par: Jean-François Morin
Collaboration spéciale*

1— LES 10 COMMANDEMENTS DE LA FINANCE

Avant de parler de fonds de roulement, analyser les 10 lois suivantes et faites-en une comparaison avec votre entreprise.

1— Tes états financiers tu comprendras
Pour parler d'affaires facilement.

2— Ton fonds de roulement tu géreras
Pour réduire l'insolvabilité considérablement.

3— Ton budget tu prépareras
Pour réussir assurément.

4— Tes besoins de liquidité tu prévoiras
Pour éviter un manque d'argent.

5— Tes états financiers tu analyseras
Pour diriger adéquatement.

6— Ton seuil de rentabilité tu trouveras
Pour exploitier ton entreprise profitablement.

7— Tes sources de financement tu choisiras
Pour établir ton entreprise solidement.

8— Tes fonds excédentaires tu réinvestiras
Dans ton entreprise fructueusement.

9— Ton argent tu prélèveras
De ton entreprise intelligemment.

10— Ta relève tu prépareras
Pour que ton entreprise vive longtemps.

(à suivre)

*** M. Morin est agent de gestion-conseil à la Banque Fédérale de Développement à St-Georges.**

Enfouissement

Le site de St-Victor refusé

par Jacques Légaré

La Commission de protection du territoire agricole n'accepte pas que le terrain de M. Jean-Luc Mathieu, du rang Ste-Catherine de St-Victor de Tring, soit transformé en site d'enfouissement sanitaire régional.

C'est la semaine dernière que la Commission a fait connaître son opposition à ce que ce terrain soit utilisé à d'autres fins que l'agriculture. On sait que ce terrain était le site pressenti en priorité par la Régie intermunicipale des déchets de Beauce-Centre, pour l'aménagement du dépotoir régional.

Dans le texte de la décision de la Commission, on évoque le fait que le terrain de St-Victor soit situé dans une zone agricole active, contrairement à celui du site alternatif proposé, à St-Joseph des Erables. On note aussi que la municipalité de St-Victor de Tring n'avait pas accordé son appui au dézonage du terrain, surtout à cause de l'opposition de plusieurs citoyens.

Le site de St-Joseph des Erables, par contre, a été accepté en partie par la Commission. On a en effet accepté de changer la vocation agricole de 20 ans du terrain demandé (qui en totalisait environ 40). La Commission indique dans le texte de sa décision qu'elle n'a été informée d'ucune objection quant à la réalisation du projet d'enfouissement sur les lots 380 et 381 de St-Joseph des Erables.

Réactions

La Régie intermunicipale se réunissait lundi dernier, et on a fait le point sur ce dossier. Nous avons rejoint le président de cet organisme, M. Normand Poulin, qui nous a révélé que la Régie adresserait une demande à la municipalité de St-Victor de Tring, afin que celle-ci revise sa position de ne pas appuyer le changement de zonage du terrain situé sur le rang Ste-Catherine. Il semble que ce soit la décision de ce conseil municipal qui décidera si la Régie ira ou non en appel de la décision de la Commission de protection du territoire agricole. Entre temps, on a voté une résolution pour mettre fin au mandat des ingénieurs qui avaient été engagés par la Régie pour la recherche d'un site d'enfouissement.

Rappelons que le site de St-Joseph des Erables entraînerait des dépenses supérieures pour la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de Beauce-Centre.

Spectacle de Daniel Lavoie

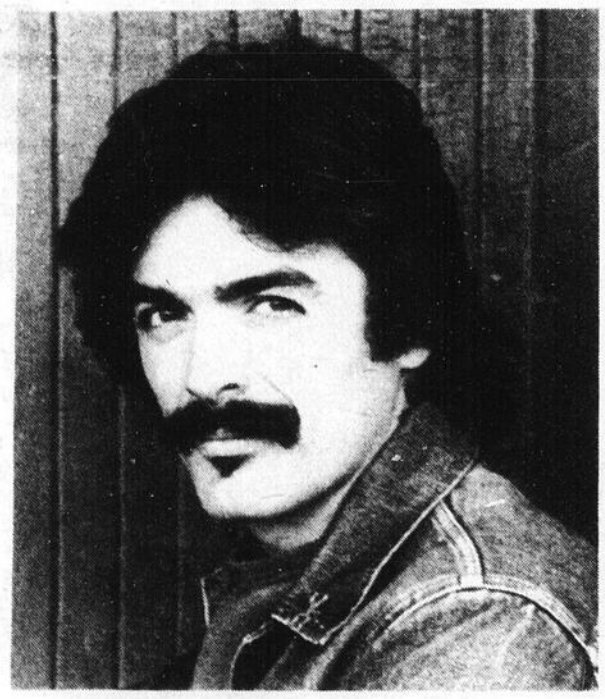
[J.L.]

C'est samedi le 27 février prochain, à l'auditorium du Séminaire de St-Georges, que l'on pourra voir le spectacle de Daniel Lavoie.

Depuis que nous l'avons vu l'an dernier, Daniel a courru de succès en succès. Il a emporté le prix de l'A.D.I.S.Q. du meilleur interprète pour une deuxième année d'affilée. Il a de plus effectué avec 9 musiciens un séjour à Paris où ils ont connu un franc succès, au Théâtre de la Cité.

Originaire de l'ouest du Canada, Daniel a surtout fait carrière au Québec et atteint présentement une très grande popularité, après des années plus difficiles. On sait qu'il possède à St-Côme une maison où il vient fréquemment chercher son inspiration.

Lors de son spectacle à St-Georges, il présentera plusieurs chansons de son nouvel album: "Aigre doux, how are you?"



Daniel Lavoie: un artiste en plein essort.

ASSEMBLÉES DES SYNDICATS DE BASE

Voici la suite qui complète la tournée des assemblées générales de nos syndicats de base. Comme la semaine passée, nous vous demandons d'avoir l'obligeance de faire un rappel par votre média d'information. Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

Secteurs	Date	Lieu	Sujets d'information
Beauce-Nord	19 février de 9h45 à 4h00 (jour)	Salle le Danube Bleu, Ste-Marie	Environnement et maison de l'UPA
Beauce-Centre	25 février de 10h00 à 3h30 (jour)	Hôtel Châteauneuf St-Joseph	Environnement, sirop, maison de l'UPA

De plus, nous venons tout juste de recevoir la confirmation des assemblées générales de syndicats spécialisés. Nous vous les communiquons:

Spécialités	Date	Lieu	Sujets principaux
Assemblée générale de l'Office des producteurs de sirop de Québec-Sud	24 février à 7h30 (soir)	Parc de l'Erable à Beauceville	— Vente et paiement de la récolte 1981 — Dissolution éventuelle du règlement de vente en commun.
Assemblée annuelle des deux Syndicats de producteurs de lait de la Beauce	2 mars 1982 à partir de 9h30 (jour)	Hôtel La Villa des Pins, à Notre-Dame des Pins	— Fusion des deux Syndicats — Compte rendu de l'Office provinciale — Publicité sur les produits laitiers

Regard sur l'agriculture

Par: M. André Charbonneau



Le Québec, exportateur agricole

Entre 1976 et 1981, les exportations québécoises de produits alimentaires vers les marchés étrangers ont augmenté de 413 millions de dollars à 1,150 millions de dollars. A première vue, il s'agit là d'un progrès considérable. Il convient toutefois de remarquer qu'entre-temps, l'inflation a grandement grugé la valeur du dollar. A cause d'elle, les 413 millions de 1976 vaudraient environ 750 millions de dollars aujourd'hui, ce qui est tout de même appréciable.

Par ailleurs, le chiffre de 1 milliard de dollars peut paraître en lui-même impressionnant. Il ne doit cependant pas nous faire oublier le caractère essentiellement marginal des exportations alimentaires québécoises elles-mêmes. Par exemple, en 1976, le Québec accaparait 60% des exportations de produits laitiers canadiens mais la valeur de ces livraisons à l'étranger ne représentait qu'un pour cent des exportations alimentaires du Canada.

Ces faiblesses quantitatives n'étaient rien à côté des lacunes qualitatives. Les exportations québécoises en 1976 portaient sur des produits insuffisamment transformés, peu rémunérateurs, de fait ils étaient souvent vendus à perte, et n'offrant guère d'intérêt quant aux perspectives d'avenir. Par exemple, plus de 83% du volume des exportations laitières québécoises, la spécialité du Québec, concernait la "poudre de lait" que l'on vendait à l'étranger à 28% du prix canadien. En pareil contexte, on ne pouvait améliorer les exportations québécoises en majorant simplement les quantités exportées. Il fallait d'abord valoriser les produits à vendre à l'étranger.

A partir de ces données, il est plus facile d'apprécier l'évolution de la situation depuis 1976. Il est intéressant alors de noter, par exemple, que les exportations laitières ont progressé en dollars absolus de 150% malgré une chute très importante des volumes de poudre de lait écrémé. C'est dire jusqu'à quel point les fromages fins et le lait condensé ont largement compensé voire corrigé la situation qui prévalait il y a cinq ans.

Dans le secteur des viandes, on note encore avec satisfaction une réduction des exportations d'animaux vivants qui indique que les entreprises québécoises poussent plus loin la transformation de cette ressource: ceci n'a pas empêché les exportations de boeufs d'augmenter de 30% en 1981. Dans le domaine du porc et de la volaille, le Québec n'a plus à craindre la concurrence en matière de qualité et il s'est taillé une place prépondérante parmi les provinces canadiennes. Il exporte en outre des sous-produits contrôlant ainsi près de 55% des exportations canadiennes, telles que: poumons de chevaux, oreilles, queues et museaux de porcs, etc. Enfin dans le domaine des fruits et légumes, il marque de nets progrès.

Le bilan est donc encore beaucoup plus positif que ne le laissait entrevoir la simple évolution quantitative des sommes d'argent impliquées. Il faudra reparler des faiblesses qui subsistent, comme celle de la recherche au niveau de la transformation, ainsi que des dangers nouveaux qui ont surgi en chemin, dont celui de la trop grande surproduction de certains secteurs. Pour l'instant, saluons cette réussite qui en fut avant tout de concertation entre les différents agents.

St-Georges, le 17 février 1982.



3 JOURS 88¢

À vos deux magasins de St-Georges

Peoples

TROIS JOURS SEULEMENT

JEUDI 25 — VENDREDI 26 — SAMEDI 27 FÉVRIER

MÉLANGE À SOUPE
poulet et nouilles
rég.: .25
SPÉCIAL
5/88¢

ALBUM PHOTOS
100 pages
rég.: 16.99
SPÉCIAL
$13.88

JEUX DE CARTES
rég.: .99
SPÉCIAL
3/1.88

PAPIER ALUMINIUM
16.4 pieds
rég.: .99
SPÉCIAL
3/1.88

STRETCH AND SEAL
15 mètres
rég.: .73
SPÉCIAL
3/1.88

ENSEMBLE 18 VERRES
DURALEX
rég.: 9.99
SPÉCIAL
$7.88

HUILE À MOTEUR
Quaker State 10W30
rég.: 1.79
SPÉCIAL
5/6.88

TÉLÉVISION NOIR et BLANC
12 POUCES
rég.: 119.95
SPÉCIAL
$88.88

ESSUIE-TOUT
White Swan, pqt 2 rouleaux
rég.: 1.44
SPÉCIAL
5/5.88

PAPIER HYGIÉNIQUE
Velour, pqt 4 rouleaux
rég.: 1.44
SPÉCIAL
5/5.88

SHAMPOOING
antipelliculaire
300 ml
rég.: 2.22
SPÉCIAL
$1.88

BAS POUR HOMMES
rég.: 3/3.33
SPÉCIAL
3/2.88

PAMPERS DE JOUR
16 à 23 lb, bte de 24
rég.: 3.87
SPÉCIAL
$2.88
limite 2 par client

SHAMPOOING COLORANT
L'ORÉAL
rég.: 4.51
SPÉCIAL
3/8.88

COUVERTURE ESDMOND
100% fortrel, 180cm x 210cm
rég.: 8.44
SPÉCIAL
$6.88

DÉBAR-BOUILLETTES
11 x 11
rég.: 6/1.88
SPÉCIAL
12/2.88

SERVIETTE 19 x 36
rég.: 1.77
SPÉCIAL
2/2.88

LOT DE JACKETS
corduroy, pour dames
rég.: 30.00 à 35.00
SPÉCIAL
$18.88

SALOPETTES POUR ENFANTS
4 à 6 x
rég.: 14.99
SPÉCIAL
$12.88

FAUTEUIL EASY BOY
rég.: 229.95
SPÉCIAL
177.88

HORAIRE-TV

Découpez cette page pour servir de référence à vos programmes de T.V.

CBVT 11

LUNDI
9.00 – En mouvement
9.15 – Les 100 tours de Centour
9.30 – Animagerie / A tire d'aile
9.45 – Tape Tambour
10.00 – Passe-partout
10.30 – Magazine-express
11.00 – Mon pays mes amours
11.30 – Capitaine Caverne / Wickie
11.55 – Les Pierrafeu / Bizarre, Bizarre
12.25 – Téléjournal
12.30 – Allô Bou Bou
13.30 – Femme d'aujourd'hui
14.30 – Splendeurs et misères / C. Biroteau
15.00 – Au plaisir de Dieu / Une petite princesse
15.30 – Les ateliers
16.00 – Bobino
16.30 – Edgar Allen
17.00 – Galactica / Cirques du monde / L'homme de la cité / Evasions célèbres
18.00 – Ce soir
18.39 – Actualités régionales
18.50 – Télex arts
19.00 – Québec magazine
19.30 – Terre Humaine
20.00 – Télé-Sélection
22.00 – Vivre ici maintenant
22.30 – Le téléjournal
23.16 – Femme d'aujourd'hui
0.20 – La couronne du diable / G. Phébus Le mutant / Coeur au ventre

MARDI
9.00 – En mouvement
9.15 – Les 100 tours de Centour
9.30 – Animagerie / A tire d'aile
9.45 – Tape tambour
10.00 – Passe-partout
10.30 – Magazine-express
11.00 – Les joueurs / Des goûts, des formes / Le vieux Montréal
11.30 – Heidi
11.55 – La porteuse de pain / Entre-nous Sur la côte
12.25 – Téléjournal
12.30 – Allô Bou Bou
13.30 – Femme d'aujourd'hui
14.30 – Cinéma
16.00 – Bobino
16.30 – Au jeu
17.00 – [illegible] fine cuisine
17.30 – [illegible] déjeans
18.00 – [illegible] e soir
18.39 – Actualités régionales
18.50 – Télex arts
19.0[illegible] – Québec magazine
19.3[illegible] – Du tac au tac
20.[illegible] – Les girouettes
20 [illegible]0 – Quincy
21 [illegible]0 – Information
22.30 – Le téléjournal
23.16 – Rencontres
23.50 – Cinéma

MERCREDI
9.00 – En mouvement
9.15 – La Bible en papier
9.30 – Animagerie / A tire d'aile
9.45 – Tape tambour
10.00 – Passe-partout
10.30 – Magazine-express
11.00 – Du simple au multiple / Les grands-mères / Cheval mon ami
11.30 – Un animal, des animaux
11.55 – La route de l'amitié / Les aventures de T. Sawyer
12.25 – Téléjournal
12.30 – Allô Bou Bou
13.30 – Femme d'aujourd'hui
14.30 – Le temps de vivre
16.00 – Bobino
16.30 – D'Iberville
17.00 – Grizzly Adams
18.00 – Ce soir
18.39 – Actualités régionales
18.50 – Télex arts
19.00 – Québec magazine
19.30 – Contrechamp
20.00 – Le temps d'une...
20.30 – Les Plouffe / Variétés / Shogun
21.30 – Noir sur blanc
22.30 – Le téléjournal
23.16 – Reflets d'un pays
0.20 – Cinéma

9.30 – Animagerie / A tire d'aile
9.45 – Tape tambour
10.00 – Passe-partout
10.30 – Magazine-express
11.00 – Le son des Français d'Amérique L'amour quotidien
11.30 – H. Johnson / Bonjour... Joe le fugitif
11.55 – La vie secrète des animaux
12.25 – Téléjournal
12.30 – Allô Bou Bou
13.30 – Femme d'aujourd'hui
14.30 – Cinéma
16.00 – Bobino
16.30 – Pop citrouille
17.00 – Frédéric / Coeur battant
17.30 – L'exploration et vous Horizon 2000
18.00 – Ce soir
18.39 – Actualités régionales
18.50 – Télex arts
19.30 – Boogie Woogie
20.00 – Les grands films
22.00 – Je m'appelle Léo
22.30 – Le téléjournal
23.16 – Angoisses / McCloud

VENDREDI
9.00 – En mouvement
9.15 – Les Oraliens
9.30 – A tire d'aile
9.45 – Tape-tambour
10.00 – Passe-partout
10.30 – Magazine express
11.00 – Pays et peuples
11.30 – Une arche immobile
11.55 – Un pays, un goût, une manière
12.25 – Le téléjournal
12.30 – Allô Bou Bou
13.30 – Femme d'aujourd'hui
14.30 – Cinéma
16.00 – Bobino
16.30 – Don Quichotte
17.00 – Histoires d'hier et d'aujourd'hui
18.00 – Ce soir
18.50 – Télex arts
19.00 – Incroyable Hulk
20.00 – Laprade, pop, pop et pop
20.30 – Hors série
21.30 – Repères
22.30 – Le téléjournal
23.15 – Cinéma
1.15 – Ciné-nuit

SAMEDI
9.00 – Passe-partout / Casper / Contes de la forêt verte
9.30 – Candy
9.45 – Popeye
10.00 – Les héros du samedi
11.00 – Les enfants du 47A
11.30 – BOF et cie
11.55 – La semaine parlementaire à Ottawa
12.30 – D'hier à demain
13.30 – Femme d'aujourd'hui
14.30 – Ciné-famille / Baseball
15.30 – Défi
16.00 – Bagatelle
17.00 – La course autour du monde
18.00 – Téléjournal
18.07 – Noir sur blanc / Science réalité
19.00 – Le monde merveilleux de Disney
20.00 – Hockey
22.30 – Le téléjournal
22.56 – Politique fédérale
23.05 – Cinéma
0.20 – Ciné-nuit

DIMANCHE
9.00 – Passe-partout Maya la petite abeille
9.30 – klimbo / Calimero
9.45 – En Terre Sainte, il y eut un matin
10.00 – Le Jour du Seigneur
11.00 – La semaine à l'Assemblée nationale
11.55 – La semaine verte
12.30 – Propos et confidences / Football
13.30 – Musique miniature
14.00 – Univers des sports
16.00 – Hebdo-dimanche
17.00 – Second regard
18.00 – Téléjournal
18.30 – Génies en herbe
19.00 – Chez Denise
19.30 – Les beaux dimanches
22.30 – Téléjournal
23.00 – Politique provinciale
23.08 – Ciné-club

CFCM 4

LUNDI
7.30 – Dessins animés
7.45 – Le 745
9.00 – Votre amie Suzanne
10.30 – Bonjour messieurs, dames
11.00 – Dessins animés
11.30 – De tout de tous
12.15 – Aujourd'hui midi quinze
12.30 – Ciné-quiz
14.30 – Janette veut savoir
15.30 – Gronigo et cie
16.00 – Jinny / Soeur volante
16.30 – Joyeux naufragés / Adéle
17.00 – L'Artishow
18.00 – Aujourd'hui 18h00
18.30 – La petite maison dans la prairie
19.30 – Dominique en rappel
20.00 – Marisol
20.30 – La croisière s'amuse
21.30 – Michel Jasmin
22.30 – Les nouvelles TVA
23.00 – Aujourd'hui 23h00
23.30 – Mannix
24.30 – Musique Marc Legrand

MARDI
7.30 – Dessins animés
7.45 – Le 745
9.00 – Votre amie Suzanne
10.30 – Bonjour messieurs, dames
11.00 – Dessins animés
11.30 – De tout de tous
12.15 – Aujourd'hui midi quinze
12.30 – Ciné-quiz
14.30 – Janette veut savoir
15.30 – Gronigo et cie
16.00 – Jinny / Soeur volante
16.30 – Joyeux naufragés / Adéle
17.00 – L'Artishow
18.00 – Aujourd'hui 18h00
18.30 – Chips
19.30 – Hockey
22.30 – Les nouvelles TVA
23.00 – Aujourd'hui 23h00
23.30 – Ça prend un voleur
24.30 – Musique Marc Legrand

MERCREDI
7.30 – Dessins animés
7.45 – Le 745
9.00 – Votre amie Suzanne
10.30 – Bonjour messieurs, dames
11.00 – Dessins animés
11.30 – De tout de tous
12.15 – Aujourd'hui midi quinze
12.30 – Ciné-quiz
14.30 – Janette veut savoir
15.30 – Gronigo et cie
16.00 – Jinny / Soeur volante
16.30 – Joyeux naufragés / Adéle
17.00 – L'Artishow
18.00 – Aujourd'hui 18h00
18.30 – Colorado
19.30 – Les Brillants
20.00 – Hawaii 5-0
21.00 – Le Clan Beaulieu
21.30 – Michel Jasmin
22.30 – Les nouvelles TVA
23.00 – Aujourd'hui 23h00
23.30 – Kojak
24.30 – Musique Marc Legrand

JEUDI
7.30 – Dessins animés
7.45 – Le 745
9.00 – Votre amie Suzanne
10.30 – Bonjour messieurs, dames
11.00 – Dessins animés
11.30 – De tout de tous
12.15 – Aujourd'hui midi quinze
12.30 – Ciné-quiz
14.30 – Janette veut savoir
15.30 – Gronigo et cie
16.00 – Jinny / Soeur volante
16.30 – Joyeux naufragés / Adéle
17.00 – L'Artishow
18.00 – Aujourd'hui 18h00
18.30 – Drôle de dames
19.30 – Ciné-jeudi / Hockey ou Michel Jasmin
22.30 – Les nouvelles T.V.A.
22.50 – Les sports T.V.A.
23.00 – La couleur du temps
23.05 – Noël avec Nathalie
23.55 – La Messe de Noël
1.15 – Musique Marc Legrand

VENDREDI
7.24 – Musique Marc Legrand
7.30 – Dessins animés
7.45 – Le 745
7.50 – Aujourd'hui...
9.00 – Votre amie Suzanne
10.30 – Service public
11.00 – Dessins animés
11.15 – De tout de tous
12.15 – Aujourd'hui...
12.30 – Ciné-quiz
14.30 – Janette veut savoir
15.30 – Gronigo et cie
16.00 – Jinny
16.30 – Adéle
17.00 – L'artishow
18.00 – Aujourd'hui...
18.30 – Mission impossible
19.30 – S.V.P.
20.00 – L'Inter
20.30 – La parole est à vous
21.30 – Michel Jasmin
22.29 – La Quotidienne
22.30 – Les nouvelles T.V.A.
22.55 – Aujourd'hui...
23.25 – La personnalité sportive
23.30 – Ciné week-end
1.00 – 2ème film
2.30 – Musique Marc Legrand

SAMEDI
8.30 – Musique Marc Legrand
8.35 – Dessins animés
9.00 – Agent sans secret
9.30 – Goldorak
10.00 – Capitaine Flam
10.30 – Les étoiles de la lutte
11.30 – De tout de tous
12.00 – Samedi-midi
14.00 – Baseball / Votre amie Suzanne ou Janette veut savoir / ou Justice pour tous
17.00 – Samedi jeunesse
17.50 – Aujourd'hui
18.00 – Bataille des planètes
18.30 – Chasse et pêche
19.00 – Folklore en tête
19.30 – Les grands spectacles
21.30 – Sciences et technologie
22.00 – Sur la sellette
22.30 – Nouvelles TVA
22.45 – Aujourd'hui
23.00 – Ciné week-end (double)

DIMANCHE
8.30 – Musique Marc Legrand
8.35 – Dessins animés
9.00 – Fourmi atomique
9.30 – Les chevaux du soleil
10.00 – Le Chemin du Roi
11.00 – Un souvenir
12.00 – Bon dimanche
14.00 – Nourrir le Québec
14.30 – Information voyages
15.00 – Que sera sera
15.30 – Sport-mag
17.00 – Hebdo-mag
17.30 – Arts express
17.50 – Aujourd'hui
18.00 – Au royaume des animaux
18.30 – Huit, ça suffit
19.30 – En première
21.00 – Vedettes plus
22.00 – L'événement
22.30 – Nouvelles TVA
22.45 – Aujourd'hui
23.00 – Simon Templar
24.00 – Médecin d'aujourd'hui

TVFQ 3

SAMEDI
17.00 – Quatre saisons
18.00 – Cuisine
18.15 – Accordéon
18.30 – Téléfoot
19.30 – Auto moto
20.00 – Programmation variable
Grand Théâtre
Le Grand échiquier
Opérette
Dossier de l'écran
Divers
23.00 – Thé dansant
23.30 – Actualités régionales

DIMANCHE
17.00 – École des fans
17.45 – En direct du passé
18.00 – Télé série variable
20.00 – Les nouveaux rendez-vous
21.30 – Apostrophes
23.00 – Documentaire
23.30 – Actualités régionales

LUNDI
17.00 – Trente millions d'amis
17.45 – Feuilleton
18.00 – Avis de recherche
18.30 – Chiffres et lettres
19.00 – Aujourd'hui madame
20.00 – Musique
21.00 – Fenêtre sur
21.30 – Événement sportif et/ou Télé-film
23.00 – Passez donc me voir
23.30 – Actualités régionales

MARDI
17.00 – Couleurs du temps des livres pour nous
17.45 – Feuilleton
18.00 – Avis de recherche
18.30 – Chiffres et lettres
19.00 – Aujourd'hui madame
20.00 – Sociétés histoire
21.00 – Variétés
22.00 – Voyage entre les lignes et/ou Littérature
23.00 – Passez donc me voir
23.30 – Actualités régionales

MERCREDI
17.00 – Spécial tout-petits
17.45 – Feuilleton
18.00 – Avis de recherche
18.30 – Chiffres et lettres
19.00 – Aujourd'hui madame
20.00 – Télé-film
21.30 – Les mercredis de l'information
22.30 – Thalassa
23.00 – Passez donc me voir
23.30 – Actualités régionales

JEUDI
17.00 – Coup double Métiers de l'eau
17.45 – Feuilleton
18.00 – Avis de recherche
18.30 – Chiffres et lettres
19.00 – Aujourd'hui madame
29.00 – Variétés
21.30 – Documentaire
22.00 – Sciences techniques
23.00 – Passez donc me voir
23.30 – Actualités régionales

VENDREDI
17.00 – Cuisine sans cuisson
17.45 – Feuilleton
18.00 – Avis de recherche
18.30 – Chiffres et lettres
19.00 – Aujourd'hui madame
20.00 – Au Théâtre ce soir
22.00 – Beaux-Arts
23.00 – Passez donc me voir
23.30 – Actualités régionales

Canal 6

DIMANCHE 28 FÉVRIER
14.00 – Télé-Université, Science III
15.00 – Administration IV et V
16.00 – Coopération II
16.30 – Ecologie I
17.00 – Symposium sur l'environnement (l'écologie des années 80 avec Michel Jourdan)
17.30 – Cartes sur table (cours de bridge avec Roger Carette)
18.00 – Info 6
19.00 – La Cité du Père (témoignages chrétiens avec Pierre Lacroix)
19.30 – Conseil de ville (reprise)

LUNDI 29 FÉVRIER
18.30 – Info 6
19.30 – A communiquer

Vérifier l'horaire diffusé chaque jour au Canal 6

FILMS au 11

• JEUDI 25 FÉVRIER •
14.30 – La Maison de campagne (comédie), avec Danielle Darrieux, Jean Richard, Xavier Gélin et Denise Grey.
20.00 – Les grands films - Norma Rae. (Drame) avec Sally Field et Beau Bridges.

• VENDREDI 26 FÉVRIER •
14.30 – Le Dernier Round (Comédie) interprétée par Buster Keaton, avec Sally O'Neil et S. Edwards.
23.15 – Cinéma - Le Vieux Fusil. (Drame) avec Philippe Noiret, Romy Schneider, Joachim Hansen et Madeleine Ozeray.

• SAMEDI 27 FÉVRIER •
14.00 – Ciné-Famille - Snook le cyclone. (Film d'aventure) avec Hardy Kruger et John Jarrot.
01.25 – Ciné-Nuit - Belladonna. (Drame fantastique), en dessins animés.

• DIMANCHE 28 FÉVRIER •
23.10 – Ciné-Club - Les Soeurs Brontë. (Drame biographique), avec Isabelle Adjani, Marie-France Pisier, Isabelle Huppert et Pascal Greggory.

• LUNDI 1er MARS •
20.30 – Télé-Sélection - Point critique (Drame policier) avec David Janssen, Robert Forster et Scott Brady.

• MARDI 2 MARS •
14.30 – Cinéma - Ben-Hur (1re de 3) Drame d'aventures, avec Charles Helston, Jack Hawkins et Stephen Boyd, d'après le roman de Lew Wallace.
23.45 – Cinéma - L'or était au rendez-vous. (Aventures) avec Richard Harris, Ann Turkel et David Janssen.

• MERCREDI 3 MARS •
00.15 – Cinéma - Au fil du temps. (Drame psychologique) avec Rudiger Vogeler, Hanns Zischler et Lisa Kreuzer.

FILMS au 4

• JEUDI 25 FÉVRIER •
12.30 – Ciné-Quiz - Rallye d'un amour de Coccinelle (Comédie, 71) avec Richard Lynn, Gerd Duwner, Katharina Orginski, Jim Brown.

• VENDREDI 26 FÉVRIER •
12.30 – Ciné-Quiz - Trois lettres d'amour (Drame, sentimentale, 73) avec June Allyson, Ken Berry, Juliet Mills, Belinda Montgamery, Martin Sheen.
23.30 – Ciné Week end - L'affaire Charles Manson (1re partie) drame social avec George DiCenzo, Nancy Wolfe, Steve Railsback.

• SAMEDI 27 FÉVRIER •
19.30 – Les Grands Spectacles - Holocauste (2e partie) (Drame social, 78), avec Tom Bell, Joseph Bottoms, Tovah Feldshuh, Marius Goring, Rosamery Harris, Anthony Haygarth, Ian Holm, Lee Montagne.
23.00 – Ciné Week-end - La maison de poupée (Drame psychologique, 73) avec Jane Fonda, Trevor Howard, David Warner, Delphine Seyrig.
00.30 – 2e film - L'homme qui défia l'organisation (Drame policier, 75) avec Howard Ross, Karin Schubert, Stephen Boyd, Alberto Dalbes.

• DIMANCHE 28 FÉVRIER •
19.30 – En Première - Médecins sans diplôme (Drame social, 72) avec Leif Erickson, Robert Foxworth, Kate Jackson, Jonathan Lippe.

• LUNDI 1er MARS •
12.30 – Ciné-Quiz - La disparition (Drame, 73) avec Cloris Leachmans, Ross Martin, Louise Latham, Dana Elcar.

• MARDI 2 MARS •
12.30 – Ciné-Quiz - La Filière (Drame policier, 72) avec Ben Gazzara, Silvia Monti, Fausto Tozzi, Steffen Zacharias.
19.30 – Ciné-Choix - La disparition d'aimée (Drame, 76) avec Faye Dunaway, Bette Davis, James Sloyan, James Woods)

• MERCREDI 3 MARS •
12.30 – Ciné-Quiz - L'événement le plus important depuis que l'homme a marché sur la lune (Comédie, 73) avec Marcello Mastroianni, Catherine Deneuve, Claude Melki, Micheline Presle.

L'assurance-vie cette inconnue...



POURQUOI REMPLACER UNE POLICE D'ASSURANCE-VIE PAR UNE AUTRE?

Il peut arriver de temps à autre que l'on vous propose d'abandonner une police d'assurance-vie pour la remplacer par une autre à meilleur marché. Il est rarement avantageux de poser ce geste.

Chaque contrat comporte des frais fixes qui s'ajoutent aux primes. Or, ces premiers frais d'administration sont versés au cours des premières années. Si vous remplacez votre contrat, il vous faudra payer à nouveau ces frais.

Les primes d'assurance-vie sont établies d'après l'âge que vous avez au moment de la souscription. Il serait normal que les primes soient plus élevées lors d'un remplacement puisque vous serez plus âgé.

Si vous êtes titulaire d'une police avec participation, le coût réel décroît d'année en année. La conservation en diminue donc le coût. Par contre, si vous remplacez un tel contrat, vous recommencez à neuf et le coût réel en est plus élevé.

En définitive, la valeur de votre police actuelle, son accroissement constant et les participations aux bénéfices en font un bien de jour en jour plus précieux.

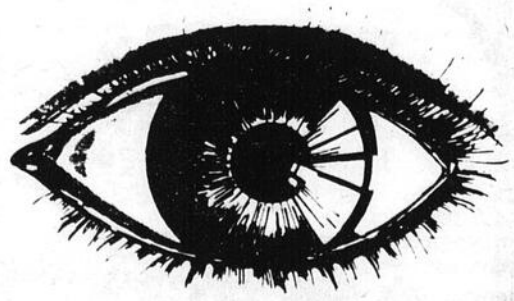
Denis Fortin, assureur-vie,
Membre de l'Association des Assureurs-Vie du Québec
110, 25e rue,
Notre-Dame des Pins, Beauce,
G0M 1K0

BOSSUT, LAPORTE, LESSARD & ASSOCIÉS INC.
210, RUE Lee, Suite 275, Québec, Qué. G1K 2K6
— 529-0707 —

ÉVALUATIONS IMMOBILIÈRES
EXPERTISES EN EXPROPRIATION
EXPERTISES AGRICOLES

LOUIS V. BOSSUT, E.A. CAPT. J. LAPORTE, E.D.
DENYS LESSARD, T.P., E.A., E.A.E.

la vue c'est la vie!



Robert Laforce

LUNETTES, VERRES DE CONTACT
(Laboratoire sur place)

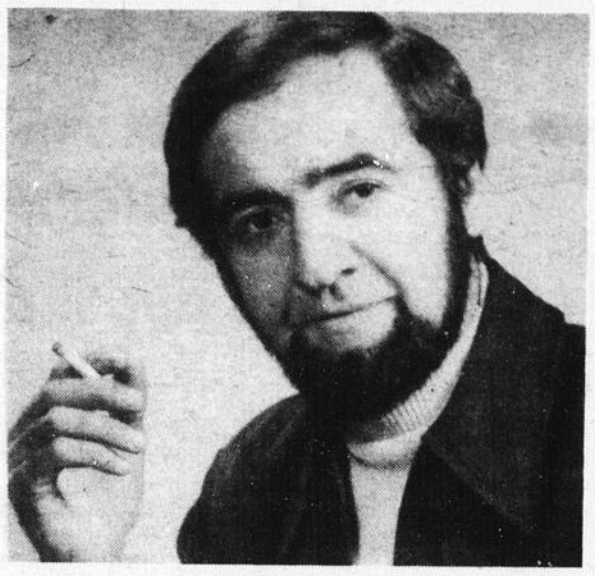
228-7350

12425, 1ère Avenue,
St-Georges Est

QUÉBEC-MONTRÉAL-PARIS

Diaporama-conférence

Maroc et Tunisie



Un autre diaporama est offert au public jeudi le 28 février prochain par Roger Rancourt. C'est un montage de 800 diapositives, avec musique et commentaires appropriés, portant sur l'Afrique du Nord essentiellement, et intitulé "Autour de la Méditerranée". Cette présentation fait suite aux trois autres déjà offertes: Le Poitou, l'Alsace, ainsi que l'Italie (présentée en décembre dernier).

Dans une première partie, seront projetées simultanément sur deux écrans des images de la côte méditerranéenne pour un voyageur qui part de Monaco et se rend en Afrique (Maroc) en suivant la mer. Dans l'ordre donc, la côte d'Azur, le Midi (France), la costa brava, costa blanca et costa del sol (Espagne) jusqu'à Gibraltar pour traverser le détroit du même nom afin de se rendre en Afrique du Nord.

Dans une deuxième partie, nous abordons le sujet principal du diaporama: le Maroc et la Tunisie, deux petits pays où le dépaysagement est total: nations de culture arabe, paysages, désertiques et mode de vie étrange pour des québécois. Avec l'Algérie, et situés de chaque côté de celle-ci, le Maroc et la Tunisie sont situés tous trois au nord du plus grand désert du monde:le Sahara. La région sud de chacun de ces trois pays du Maghreb ("l'île du couchant", surnom pour le nord de l'Afrique) ont été sous le protectorat de la France et ont obtenu leur indépendance entre 1955 et 1964. La partie nord de ces pays, baignée par la Méditerranée, est plus organisée suite au passage des Français sous le protectorat et 50% de la population se trouve dans les villes nordiques.

Cependant, la partie sud qui s'enfonce dans le Sahara est encore peuplée de nomades du désert ou de populations regroupées dans ou à proximité des oasis. Si au Maroc, on visite particulièrement le nord, en Tunisie, c'est le grand tour des oasis du sud, en plein Sahara, qui sera projeté sur écran.

Bienvenue donc à cette projection-conférence sur les pays du Maghreb, jeudi le 25 février prochain, à 8h30, à l'auditorium de la Polyvalente St-Georges.

D'autres montages sont prévus pour l'an prochain: la Grèce, les Alpes (Suisse, Autriche); Bretagne et Normandie, Hollande et Angleterre ainsi que les Pyrénées et le Sud de la France.

PROGRÈS PLUS
l'éclaireur
TOUT UN CADEAU!

Chronique
BEAUTÉ

Le déjeuner

Le déjeuner est l'un des repas les plus importants de la journée. La nourriture du matin peut à elle seule, vous procurer l'énergie nécessaire pour toutes la journée.

L'habitude de ne pas manger le matin est très répandue en Amérique. On a pas le temps, on a pas faim, on n'aime pas les céréales et les oeufs. Pourtant, il n'y a vraiment pas d'excuse pour se priver de nourriture et d'énergie le matin. Si vous n'avez pas le temps, il est très simple de préparer votre déjeuner la veille et l'apporter avec vous pour le manger en route ou au travail. Ex: fromage, yogourt, banane, raisins, noix, muffins.

Choisissez la nourriture en fonction des activités de la journée. Si vous bougez beaucoup physiquement, opter pour une alimentation riche en carbohydrates, facile à digérer. Ex.: céréales chaudes ou les rôties, le jambon et les oeufs collent à l'estomac et sont plus difficiles à digérer, mais donnent de l'énergie.

Si vous faites partie de la catégorie de gens qui n'aiment pas les menus traditionnels du déjeuner, il n'y a pas de raison qui puisse vous empêcher de manger autre chose à votre goût.

Suggestions pour le déjeuner:
—Muffins avec fromage grillé au four.
Tranche de pain couverte de fromage cottage.
Sandwich au thon, fromage et beurre d'arachides.
Mélange de lait et yogourt avec fraises que l'on boit, ou du jus d'orange avec du lait en poudre et une banane.

Lucie Roy-Couture,
Studio Edith Serei,
12615, 1ère Avenue Est
St-Georges
228-9244: Bureau
227-0022: Résidence.

St-Zacharie

Fermières
St-Zacharie

Notre réunion débuta par la prière de la présidente qui nous lue ensuite un poème "Les personnes sont des cadeaux". Ensuite, on pensa à la lecture du procès-verbal et du rapport financier.

Mme Carmen Gilbert nous donna ensuite le rapport du travail en équipe sur l'adolescence, du mois précédent.

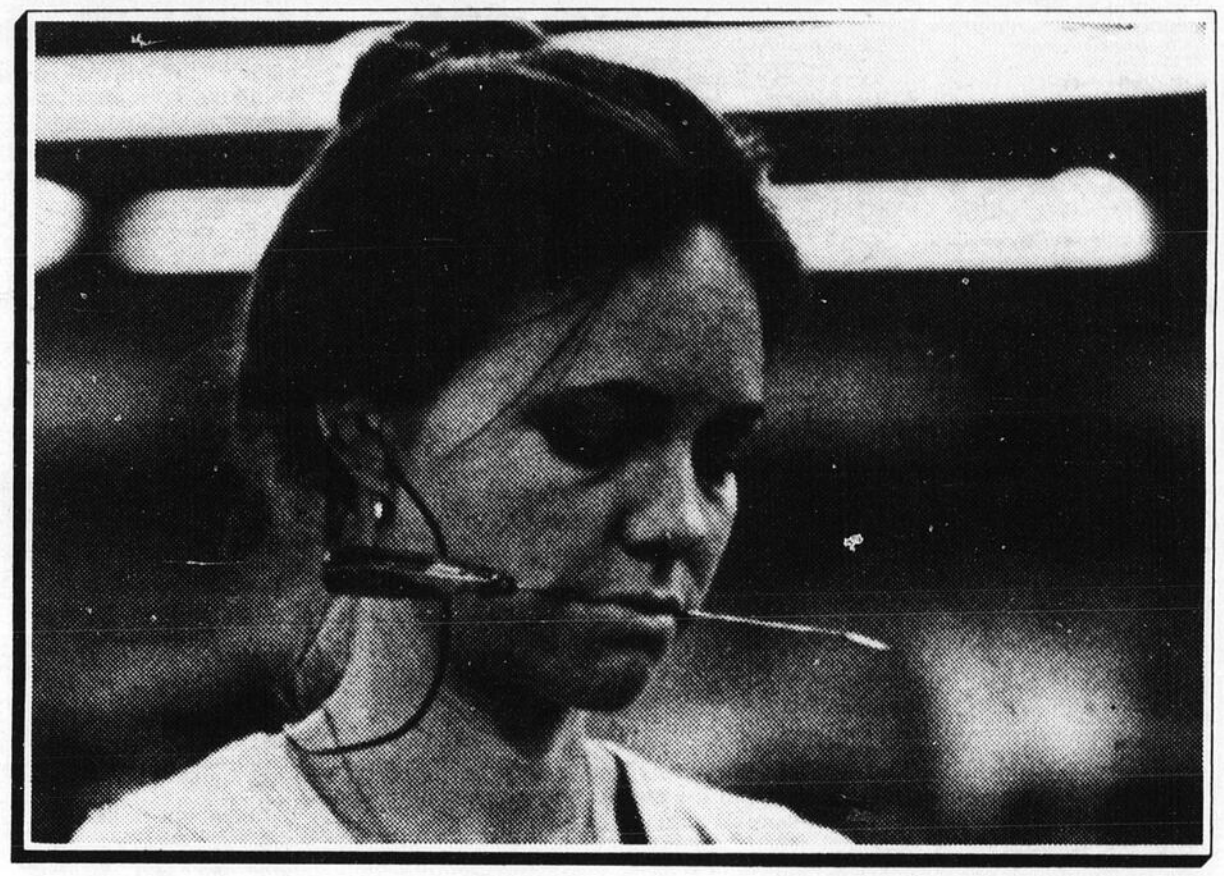
On eut droit à un chant par Mme Huguette Guay. On fêta l'anniversaire de 5 fermières, la fermière du mois fut Mme Annette Lamontagne. Le tout se termina par un succulent goûter.

Mme Louisa Guay
relationniste.

Une femme héroïque et la solidarité ouvrière

Norma Rae

Un drame social de Martin Ritt, qui met en vedette Sally Fields, Ron Leibman, Beau Bridges et Barbara Baxley.
Norma Rae Webster travaille dans une filature d'un état du Sud. Déjà veuve à vingt-huit ans, elle est mère de deux enfants. Survient un organisateur syndical en provenance de New York, Reuben Warshovsky. Celui-ci se heurte à l'indifférence et même à l'hostilité des ouvriers. Norma Rae, qui s'est remariée entre temps, porte attention à ses objurgations et devient son bras droit, ce qui lui vaut divers ennuis. Elle perd son emploi, mais la cause syndicale finit par l'emporter dans la filature.
Aux Grands Films, à 20h00



RADIO-CANADA D'ABORD

les après-midi de Richard Joubert à la radio CBV 980

Musique, entrevues, marché aux puces, informations, sports, météo, nouvelles, cotes de la bourse du lundi au vendredi de 15h30 à 17h30

CBV RADIO AM 980

Vous pouvez capter CBV sur la bande AM à 980 ou sur la bande FM à 96,7

Pastorale

Cette page est une gracieuseté de L'ÉCLAIREUR-PROGRÈS

Chantier '82

Les valeurs de notre monde

Voici le témoignage d'un spécialiste de l'observation de notre monde, c'est un homme à l'âge de la sagesse, clochard dans l'une de nos grandes villes, son nom: M. Soleil:

—Monsieur Soleil, qu'est-ce qui fait marcher le monde?

—Ca dépend des gens. On peut dire que tout le monde rêve de bonheur. Tout le monde veut être heureux dans la vie. Mais le bonheur des uns ne fait pas toujours le bonheur des autres.

Le bonheur, a-t-il plusieurs visages?

—Le bonheur, c'est toujours le bonheur. C'est nous autres qui lui donnons des visages différents. Le bonheur, c'est toujours beau, c'est toujours bon. C'est ce qui nous fait vivre. Ce qui nous rend heureux. Certains trouvent en eux-mêmes ou dans ce qu'ils font. D'autres, dans les autres, leur famille, leurs amis. Et pour beaucoup, le bonheur, c'est l'argent.

—On dit que l'argent ne fait pas le bonheur?

—Ca fait peut-être pas le bonheur pour vous et pour moi, mais ça fait marcher bien du monde. Ca le fait même courir. Un jour, ce sera ton tour. On dit que l'argent, c'est le nerf de la guerre. Moi, je pense que bien des gens perdent les nerfs à cause de l'argent.



—Mais, c'est important d'avoir de l'argent pour vivre?

—C'est vrai, il en faut pour vivre. Si tu as des responsabilités, une famille, ça en prend des fois beaucoup. Et il y en a qui n'en ont pas assez, qui sont dans la misère. Ca, c'est parce que d'autres en veulent trop pour eux tout seuls. L'argent, c'est le dieu de bien du monde. C'est ma façon de voir les choses, assis sur mon banc de parc.

—Y a-t-il d'autres choses qui fait marcher le monde?

—Il y a aussi posséder des choses, consommer comme on dit aujourd'hui. Moi, je peux vous dire quand c'est le jour de paye. C'est le jeudi, c'est facile, les gens passent ici dans le parc, les bras chargés de sacs et de paquets. Les marchands ne sont pas fous. Ils font passer leurs annonces le mercredi dans les journaux. Eux, ils savent ce qui fait marcher le monde.

—Au fond, avoir plus, avoir mieux.

—C'est peut-être quelque chose de normal. Il y en a qui veulent donner plus à leurs enfants. D'autres qui veulent profiter de la vie. Mais à la fin de tout cela, ça finit souvent avec du monde qui veut avoir plus que les autres. Une auto plus récente. Une maison plus grosse. Un voyage plus long. Des vacances plus loin et tout le reste. On appelle cela le statut social, le "standing". Ca aussi, ça fait marcher le monde.

—Mais cela n'est pas vrai des jeunes d'aujourd'hui?

—Eux, ils veulent profiter de la vie pendant que ça passe. Vivre "au boutte" comme ils disent. Tout, tout de suite. L'important, c'est aujourd'hui. C'est ça que des jeunes m'ont dit.

—Tout le monde ne vit pas pour aujourd'hui seulement?

—Non, il y a des gens qui veulent réussir dans la vie. Eux, ils vivent pour demain. Il y a rien de mal à vouloir réussir. C'est quand demain est toujours demain que les choses se gâtent. Trop d'ambition, ça perd son homme.

—Il y a beaucoup de gens qui ne vivent pas ainsi?

—Heureusement. Moi, je connais des gens qui veulent travailler pour vivre et qui s'occupent des autres. Pour eux, c'est important d'aimer et d'aider le monde. Ils font des choses avec les autres pour qu'il y ait plus de fraternité, plus de justice".

Suite à ce dialogue, je puis me poser la question sérieusement: "Qu'est-ce qui me fait vivre? Où sont mes valeurs? La réponse sincère pourra m'amener à modifier ma manière de vivre...

Journal Chantier 82

Le plus richement comblé

J'ai demandé à Dieu la force
pour atteindre le succès;
il m'a rendu faible
afin que j'apprenne humblement à obéir.

J'ai demandé la santé
pour faire de grandes choses;
il m'a donné l'infirmité
pour que je fasse des choses meilleures.

J'ai demandé la richesse
pour pouvoir être heureux;
il m'a donné la pauvreté
pour pouvoir être sage.

J'ai demandé la puissance
pour obtenir l'estime des hommes;
il m'a donné la faiblesse
afin que j'éprouve le besoin de Dieu.

J'ai demandé un compagnon
afin de ne pas vivre seul;
il m'a donné un coeur
afin que je puisse aimer tous mes frères.

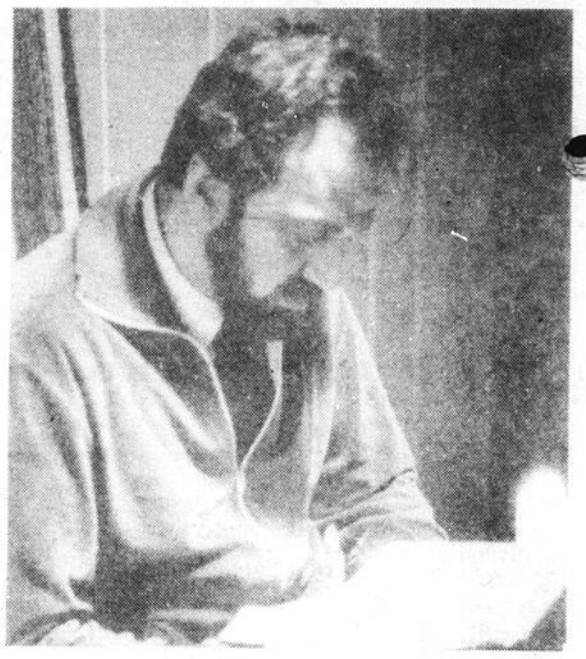
J'ai demandé toutes les choses
qui pourraient réjouir ma vie;
j'ai reçu la vie
afin que je puisse me réjouir de toutes choses.

Je n'ai rien eu de ce que j'avais demandé,
mais j'ai reçu tout ce que j'avais espéré.
Presqu'en dépit de moi-même,
les prières que je n'avais pas formulées
ont été exaucées.
Je suis, parmi les hommes,
le plus richement comblé.

[Auteur inconnu]

Seigneur, mon espérance.

Le Carême: un appel à la vie



Chaque jour,
nous avons à reprendre notre route vers Dieu
et à nous tourner davantage vers nos frères,
à l'exemple de Jésus.

Absorbés par les soucis quotidiens,
nous oublions souvent
l'importance de l'aventure
dans laquelle nous sommes engagés.

Il nous faut reprendre souffle.

Le Carême,
un temps de pénitence, un temps de jeûne.
Chaque croyant aura à coeur
de trouver dans sa vie personnelle
le moyen de répondre
à l'appel pressant: "Faites pénitence"

Le Carême,
un temps de partage.
Les chrétiens sont appelés à s'engager
personnellement
et collectivement,
dans tout ce qui permet un meilleur partage
et qui assure plus de justice.

Le Carême,
un temps de prière, de méditation.
Les chrétiens sont invités
à approfondir
leur connaissance du dessein de Dieu
sur le monde et sur eux-mêmes.
En cette période,
la lecture de la Bible
et la prière
doivent occuper une place
plus importante que jamais.

Le Carême,
un temps de conversion.
Moment idéal pour s'approcher
du sacrement du pardon.

Le Carême,
un temps de préparation.
Son terme, c'est Pâques, c'est-à-dire la Résurrection
à laquelle nous sommes appelés à participer.
La fête de Pâques vient donner un sens
aux efforts qui nous sont demandés.

Le Carême,
c'est finalement un APPEL A LA VIE,
un appel à la PLENITUDE de VIE
grâce à la rencontre du Seigneur.

Activités pastorales

Lundi, 1er mars:
Réunion du Comité régional de Liturgie
Secrétariat de la pastorale, 20h00

Mardi, 2 mars:
Réunion du Conseil presbytéral
Salle du Conseil, Séminaire de St-Georges, 9h30

Réunion de l'Exécutif du Conseil régional de pastorale
Secrétariat de la pastorale, 13h30

Réunion de l'Exécutif de l'Association des Familles monoparentales,
Secrétariat de la pastorale, 15h30.

L'ami CENTRE-DIEU

Mercredi le 24 février:
AM et PM: Abbé Roger Samson

Jeudi le 25 février:
AM et PM: Abbé Raymond Drolet
Soir: Abbé Jean-Marie Vachon

Vendredi le 26 février:
AM et PM: Abbé Raymond Drolet
Soir: Abbé Jean-Marie Derouin

Samedi le 27 février:
AM: Père Joseph Gendron
PM: Abbé Jean-Marie Derouin

Lundi, le 1er mars:
AM: Une hôtesse vous reçoit
PM: Abbé Arsène Bourque

Mardi le 2 mars:
AM: Père Joseph Gendron
PM: Abbé Louis-Paul Cantin.

Au téléphone: 228-7545

Bienvenue!... Nous avons du temps pour toi.

Bonjour J'écoute

625-3344

- Tu veux être écouté, réconforté, informé...
- Tu veux simplement jaser, je t'invite à m'appeler, j'ai de mon temps à te donner.

SERVICE ANONYME ET CONFIDENTIEL.

PASTO-FLASH

Vivre, c'est faire vivre.
Il faut créer d'autres bonheurs pour être heureux. *RAOUL FOLLEREAU*

Commandité par: Louis Drouin Inc.

Le temps des sucres...

c'est pour bientôt

CRUCHES À SIROP

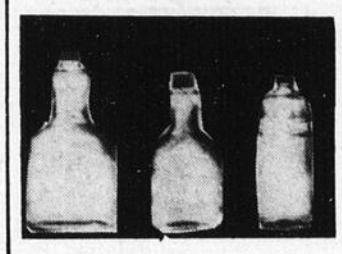


4 litres | 2 litres | 1 litres | 500 ml | 540 ml



540 ml
Boite spéciale portant le sigle de l'Institut International. En achetant ce contenant à sirop, vous aidez votre Institut à promouvoir la vente du sirop d'érable.

BOUTEILLES DE VERRE



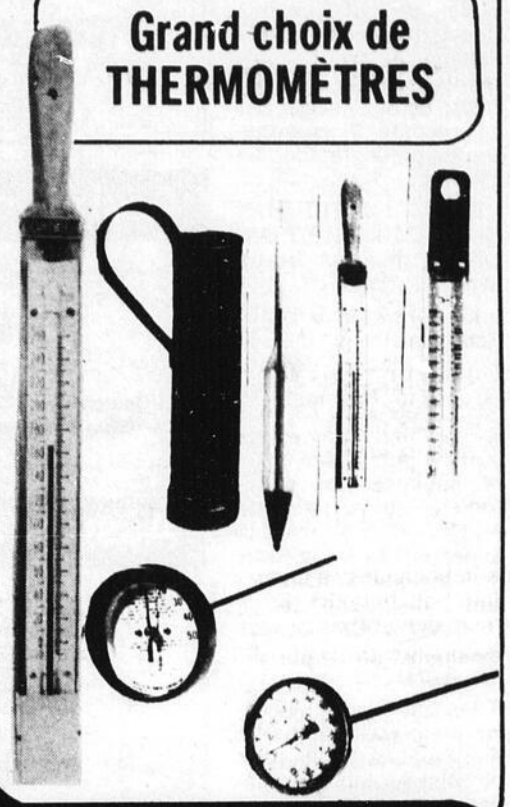
500 ml | 250 ml | 1 litre

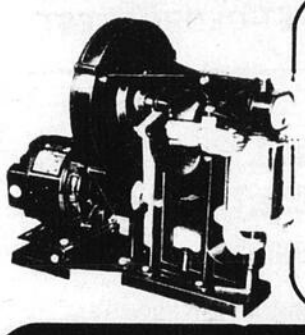


CONTENANTS LITHOGRAPHIÉS

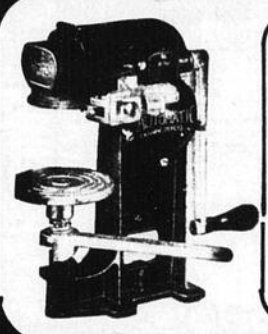
avec couvercle imprimés au choix, sucre d'érable mou, beurre d'érable mou, tire d'érable pure (en carton de 500, 250 et 500 gr.)

Grand choix de THERMOMÈTRES



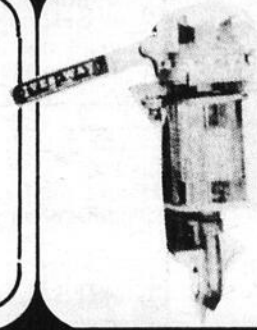


"MASTER" automatique à moteur



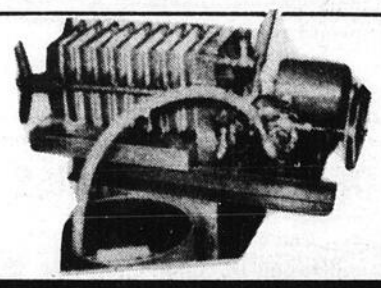
SERTISSEUSE "Master"

- Automatique
- Manuelle pour boite

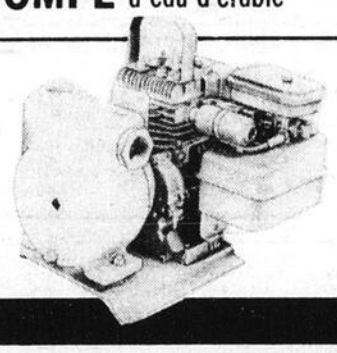


"YVES WAY" automatique, manuelle

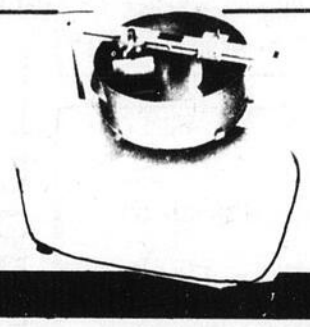
PRESSE pour filtrer le sirop



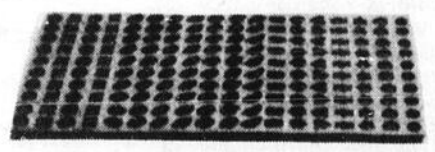
POMPE à eau d'érable



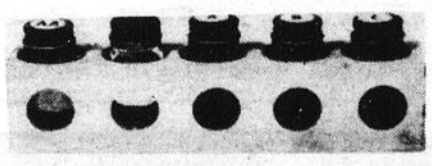
BRASSEUR à sucre

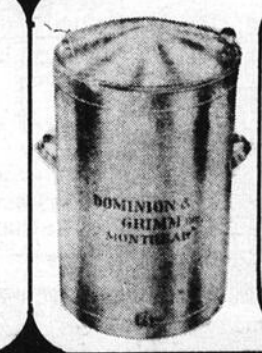


MOULES à SUCRE



COLORIMÈTRE





RÉSERVOIR À COULER

.acier inoxydable
No 430
Vendu avec robinet de 3/4", couvercle 2 poignées et 3 orlons

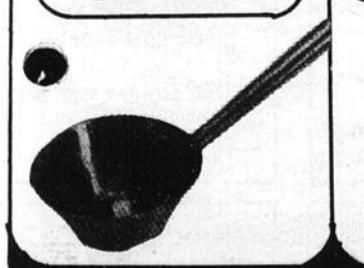
CRUCHONS à SIROP





ANTI-MOUSSE (écume)

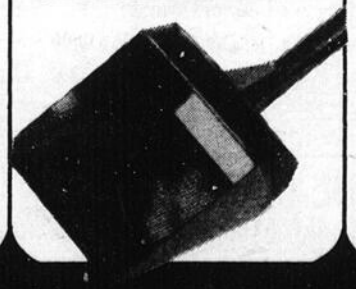
DIPPER



Nettoyeur EVA-DO



ÉCUMOIR troué



FILTRES de papier



BROSSE NO 97



- **Mèches à entailler**
- **Pilules pour entailles**



Pour une meilleure coulée:
une seule pilule introduite dans chaque entaille accroitra et prolongera la coulée de la sève. Mode d'emploi sur chaque contenant.
La bouteille de 500 pilules.

Société Coopérative Agricole

135, 22e Rue Ouest, St-Georges

Tél.: 228-2762

Bienvenue à la population de Beauceville et des environs

Activités à St-Georges Ouest

Invitation toute spéciale à toutes les personnes qui veulent des distractions amusantes et payantes: Voici, dimanche le 28 février après-midi de 13h00 à 17h00, il y aura à la salle paroissiale de St-Georges Ouest, **partie de cartes et bingo**, au profit de nos 16 missionnaires. La paroisse de St-Georges Est en compte 7 commissaires présentement en Mission.

VENEZ NOMBREUX VOUS AMUSER ET GAGNER de très beaux prix nombreux.

Le Père Marius Dutil, o.m.i. en Mission dans le Nord Canadien demande et désire des bijoux ou chapelets qui ne vous servent plus, même s'ils sont un peu brisés, pour récompenser les petits Indiens aux classes de religion. Vous pouriez apporter ces bijoux soit à la salle paroissiale dimanche le 28 février ou au Couvent Bon-Pasteur, 300, 18e rue Ouest.

Toujours pour secourir les nôtres, partis en notre nom dans les pays de Mission, nous préparons pour septembre prochain, un comptoir, pour y vendre des objets de confection artisanale. Invitation toute spéciale aux bénévoles qui veulent et désirent nous prêter main-forte. S'adresser à Mme Réal Lachance, 737, 25e rue Ouest. Dieu comme toujours, tiendra compte de votre dévouement et de votre sympathique charité pour encourager les nôtres qui se dévouent auprès des démunis du Tiers-Monde.

N'oublions pas que **le 7 mars à 20h00** à la même salle paroissiale de St-Georges Ouest, il y aura une **conférence** très **instructive** donnée par l'Animateur permanent de DEVELOPPPEMENT ET PAIX, suivie d'un très beau Diaporama sur le Guatémala. TOUT EST GRATUIT. Le but est de nous faire connaître davantage cette **Organisation Catholique Canadienne fondée par les Evêques de l'Eglise du Canada.**

VENEZ NOMBREUX VOUS DOCUMENTER et vous renseigner pour une bonne cause qui vous inspirera pour le "CAREME - PARTAGE"

Cette invitation s'adresse aux paroisses environnantes qui voudront bien s'unir à nous.



CARTES PROFESSIONNELLES

Administration

GENOBEC INC.
Conseillers en administration
Planification fiscale et successorale

11165, 2e Ave, Ville St-Georges, Beauce
G5Y 1V9 Tél.: (418) 228-9770

Architectes

PAUL VOYER
ARCHITECTE
St-Georges, tél.: 228-3991 — 11925, 1ère Avenue
Ste-Marie, tél.: 387-2679 — Rue Notre-Dame

Assurances

Quand vous pensez assurance-vie consultez SUN LIFE DU CANADA
RODRIGUE BÉGIN
ASSUREUR VIE
745, 11ème Rue, ST-GEORGES OUEST
Téls Bureau: 228-8848
Rés.: 228-2770

LES ASSURANCES MARCEL DROUIN INC.
ASSURANCES VIE ET GENERALES
Tél.: (418) 228-6663 Rés.: 228-7099
12870, 1ère Ave, St-Georges, G5Y 2E6

catellier gilbert et associés inc.
Courtiers d'Assurances générales
11700, 1ère Ave, Ville St-Georges — Tél.: 228-8084
SERVICE TÉLÉPHONIQUE 24 HEURES PAR JOUR

Avocats

PARENT, DOYON & RANCOURT, AVOCATS
11660, 1ère Ave, ST-GEORGES, Bce Tél.: (418) 228-8881

GÉRARD PARENT	ROGER DOYON	JEAN-DENYS RANCOURT
10925, 5e Ave, du Cap.	620, 111e Rue.	107, 9e Rue Nord.
St-Georges Est 228-2601	St-Georges Est 228-3949	Beauceville Est 774-9795

FERLAND & FERLAND
AVOCATS et PROCUREURS
150 sud, rue Notre-Dame,
STE-MARIE, BEAUCE
Tél.: 387-6628

Louis Clement Ferland	Louis Alfred Ferland	Paul Rene Ferland
BALLL	CR	BALLL

Édifice Cliche & Légaré
Rue Verreau
C.P. 160
Téls: 397-5264
397-5265

Cliche & Laflamme
AVOCATS

Paul Laflamme, BALLL	Ville St-Joseph,
Richard Cliche, BALLL	Beauce, Qué.
Diane Loubier, BALLL	Tél. soir: 228-5133

Avocats

Les Avocats Thibaudeau
tél.: (418) 228-2074
BERNARD THIBAUDEAU, B.A., LL.L.
ANNE THIBAUDEAU, D.E.C., LL.B.
12045, 1ère Ave, Ville St-Georges, Bce-Sud, Qué. G5Y 2E2

Morin & Roy
Avocats
2300, BOUL. DIONNE,
ST-GEORGES-OUEST
228-1564 — 228-1565

Me Michel Morin	*Me Julien Roy*
D.E.C., LL.L.	*D.E.C., LL.L.*
Bur.: 228-1564	Bur.: 228-1564
Rés.: 228-9841	Rés.: 382-3025

Bureau à ST-MARTIN 382-3025

Nous acceptons l'aide juridique
Mes dutil, deblois & garneau
avocats
11535, 1ère Ave (Suite 505)
St-Georges Est, Beauce
C.P. 398, G5Y 5C8
Bur.: (418) 228-8055
Me Renaud Dutil
Me Marcel Deblois
rés.: 228-3944
Me Gabriel Garneau
rés.: 228-8597

JEAN-ROCH POULIN
AVOCAT ET PROCUREUR
Centre Commercial, 608, 1ere Ave, Beauceville-Est
Tels Bureau 774-9842 Résidence 774-9594

CLICHE & CLOUTIER & LABBÉ
AVOCATS
776 Ave du Palais, St-Joseph, Bce — Bur. (418) 397-5295

Mtre Nicolas Cliche	Mtre Hugues Labbé	Mtre Gaston Cloutier
Rés.: (418) 397-5376	Rés.: (418) 464-2271	Rés.: (418) 253-5075

GUY LEBEL et JEROME POIRIER
AVOCATS
Nous participons à l'aide juridique
11720, 1ere Ave, St-Georges-Est
Tel.: 228-3123

Chiropraticien

DONALD RODRIGUE, d.c.
DOCTEUR EN CHIROPRATIQUE
Jours d'affaires: Mer., jeu., ven.: de 9h00 à 8h00
5-11925, 1ère Ave, St-Georges Est — 228-3281

CLINIQUE CHIROPRATIQUE DE BEAUCE ENR.
DR R.B. FORTIER D.C.
Docteur en chiropratique
HEURES DE BUREAU
Mardi-jeudi de 13h00 à 17h00
et de 18h00 à 21h00 *(sur rendez-vous)*
20, 125e rue, St-Georges-Est
(voisin de la Caisse Populaire l'Assomption)
Tél.: 228-7548

Comptables syndics

Moreau, Thibodeau, Jacques & Associés
NORMANDIN, SÉGUIN & ASSOCIÉS
YVES LACHANCE, c.a. - ARMAND POULIN, c.a.
Comptables agréés
JEAN-GUY JACQUES, c.a. — ANDRÉ THIBAUDEAU, c.a.
JEAN-EUDES RUEST, c.a. — WILBROD POULIN, c.a.
GILBERT PLANTE, c.a. — NORMAND GAGNÉ, c.a.
CONSEIL: RÉJEAN MOREAU, c.a.
Bureaux à:
VILLE ST-GEORGES: 228-6676
VILLE LAC-ETCHEMIN: 625-5921
STE-JUSTINE: 383-3094

Létourneau et Associés
COMPTABLES AGRÉÉS
Lawrence Létourneau, C.A., Mario Quesnel, C.A.,
— Paul Veilleux, C.A. —
Serge Jabob, C.A., Henri-Paul Pelchat, C.A.,
Raymond Fortin, C.A.
228-9761
11165, 2e Ave, ST-GEORGES EST

Latulippe, Renaud, Cliche, Jacob, Bourque, Gilbert, Rodrigue & Associés
COMPTABLES AGRÉÉS

St-Joseph	St-Georges
397-5218	228-3308
Beauceville	St-Ephrem
774-9833	484-5690
Ste-Marie	
387-3311	

R. DELISLE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
ROBERT DELISLE, C.A.
MICHEL PAQUET, C.A.
Tél.: 228-8906
1-12420, 1ère Ave (suite 20) ST-GEORGES-EST

L. NADEAU & ASS.
Comptables agréés
LUC NADEAU, C.A. — PIERRE MORIN, C.A.
11720, 1ère Avenue, St-Georges Est, Bce
Tél.: (418) 227-1450

Dentistes

docteurs
majella gosselin
et
yvan courchesne
chirurgiens-dentistes
prévention et restauration
sur rendez-vous seulement
la clinique familiale
2-13555 bl. lacroix, st-georges
tél.: (418) 228-8856

Clinique Dentaire de Beauce
Dr SYLVIE DALLAIRE
Dr CHRISTIAN FORTIN
11260, 1ère Ave, suite 400
St-Georges Est, Beauce
Tél.: 228-1926

Dr Emmanuel Morin
CHIRURGIEN-DENTISTE
B.A., L.C.D., D.D.S.
1930, 1ère Ave, Tél.: 228-3572
VILLE ST-GEORGES OUEST

Dr Henri Gamache
B.A., L.C.D., D.D.S.
Bureau tous les jours
au Centre Médical
1-140, 123e rue, St-Georges, Bce
Tél.: 228-3221

Clinique Dentaire de Beauceville
Dr Roger Lessard Dr Michel Gagnon
Edifice Cinéma Rex, Beauceville Est
Téls: 774-3794 — 774-9817

CARTES PROFESSIONNELLES

Dentistes

Dr Luis Frez
chirurgien-dentiste
CLINIQUE MEDICALE
ST HONORE
Tél.: 485-6847

Dr Roger Labrie
CHIRURGIEN-DENTISTE
2-136, 120e rue,
St-Georges Est
Tél.: 228-2681

Dr Bruno Bédard
CHIRURGIEN DENTISTE
763, 14e Ave, La Guadeloupe (CLSC)
Beauce-Sud — Tél.: 459-6431

Denturologistes

André Verreault, d.d.
Denturologiste

BEAUCEVILLE
556 bl. Renaud # 1
Bur.: 774-5188

ST-MARTIN
17e Rue Est
Bur.: 382-3071
382-5196

LA GUADELOUPE
131 rue Cartier
Bur.: 459-6557

QUÉBEC
185 bl. Langelier
suite 301
Bur.: 529-2015
Rés.: 661-2307

NIKOL LAROCHELLE, D.D.
1520, 126e rue,
St-Georges Est, Bce
Tél.: (418) 228-6807
594-8404

JEAN-ROCK THIBAUDEAU, D.D.
20, 125e rue, St-Georges Bce
Tél.: (418) 228-7341
228, Avenue Cartier,
La Guadeloupe
Tél.: (418) 459-6224

RICHARD BUREAU, D.D.
11925, 1ère Ave, St-Georges
(haut de la Pap. St-Georges)
Tél.: 228-7043

CAROL VOYER, D.D.
OUVERT TOUS LES SOIRS
720, 145e rue, St-Georges Est
Tél.: (418) 228-4122

Ingénieurs conseils

Guy Labbé, rés.: 228-3748 Louis Dion, rés.: 228-2360

Guy Labbé & Louis Dion Inc.
CONSULTANTS
228-8041
11415, 1ère AVENUE EST, VILLE ST-GEORGES,
BEAUCE, G5Y 2C7

DENIS FORTIN ING.
STRUCTURE
MÉCANIQUE
ÉLECTRICITÉ
MUNICIPAL
ÉNERGIE
DRAINAGE
DENIS FORTIN
INGÉNIEUR-CONSEIL
C.P. 336, 577 Bl. Renault,
Beauceville-Est, Bce, Qué. G0S 1A0
Tél.: (418) 774-9797
Beauceville — Thetford Mines — St-Georges

Notaires

Andrée Rancourt
NOTAIRE DEC LLL DDN
110, 1ère Avenue,
St-Gédéon, Beauce
Tels bur.: 582-3181
rés.: 582-3823

Notaires

GUERTIN & POIRIER
NOTAIRES et CONSEILLERS JURIDIQUES
Cessionnaire des greffes de Me Fernand Michaud,
Jean-Marie Guertin et J.-E. Guertin, notaires
Bureau tous les jours et le vendredi soir.
Autres soirs sur rendez-vous.
11660, 1ère Ave, St-Georges-Est
Tél.: 228-8026 (Edifice Robert Pépin)
Claude Guertin, B.A., L.L.L.
André Poirier, D.E.C., L.L.L., D.D.N.

Me JEAN-ROCH BOLDUC
NOTAIRE
3980 Boul. Provincial, face à l'Aréna
St-Prosper, Dorch. Tél.: 594-5152

JEAN-LUC QUIRION
NOTAIRE
Dépositaire des greffes des notaires
J.-P. Turgeon, P.-A. Angers, F.-G. Fortier et Jos Bolduc et des copies et des
greffes du notaire Chs Rioux
BEAUCEVILLE EST
Tels.: 774-6321 774-6275

Me Alain Veilleux
NOTAIRE
Rue Principale,
ST-CÔME
Tél.: 685-3223

Téls.: Bur.: 228-2882 Rés.: 228-6257
Me Benoit Maheux
notaire et conseiller juridique
Bureau tous les jours, le soir sur rendez-vous.
12260, 1ère Av. Est, Ville St-Georges, Cté Beauce

2385, 6ème
Avenue, Ville
St-Georges-Ouest
Beauce, P.Q.
G5Y 3X6
Tél.: (418)
228-2989

Mathieu & Veilleux
NOTAIRES ET CONSEILLERS JURIDIQUE
Claude Mathieu D.E.C., L.L.L.
Eloi Veilleux D.E.C., L.L.L.

Médecins

LA CLINIQUE FAMILIALE
Jean Guy Bernard, m.d.
Renald Bernard, m.d.
Claude Tremblay, m.d.
Michel Poulin, m.d.
Denis Morin, m.d.
André Jolicoeur, m.d.
Josée Courchesne, m.d.
Marc Dion, m.d.
BUREAU OUVERT TOUS LES JOURS
du lundi au vendredi de 8h00 à 22h00
ET SAMEDI DE 8h00 à 12h00
BUREAU SANS RENDEZ-VOUS TOUS LES JOURS
13555 BL. LACROIX, ST-GEORGES EST
BEAUCE, G5Y 1P1 — 228-8001

Opticiens d'ordonnance

Robert Laforce
228-7350
Lunettes - Verres de contact
(permanentes, souples,
semi-rigides et rigides)
12425, 1ère Avenue, St-Georges Est
(face à la Société des Alcools)

Optometristes

Clinique d'Optométrie
12650, 1re ave, St-Georges Beauce
228-4699

Dr Jacques Hébert, o.d.
Dr Viateur Pomerleau, o.d.
Dr Robert Thibaudeau, o.d.
Optométristes
Spécialistes pour la vue

- Examen de la vue
- Dépistage visuel par ordinateur (le dioptron)
- Verres de contact (rigides, semi-rigides, souples, permanents)
- Montures de choix
- Laboratoires pour exécuter les ordonnances.

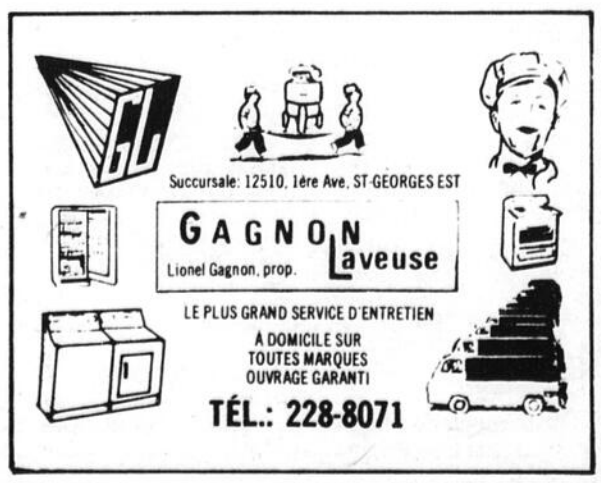
Veterinaires

Heures de bureau:
Jour: sur rendez-vous
Lundi soir: 19h. à 20h.
Mercredi soir: 19h. à 20h.
Vendredi soir: 19h. à 20h.

Clinique Vétérinaire de Beauce Inc.
DR J. MAILHOT, DR HENRI CARRIER,
DR JEAN-YVES BELANGER
MÉDECINS VÉTÉRINAIRES
555, 130e RUE EST,
ST-GEORGES, BEAUCE TÉL.: 228-3761

Cartes d'affaires

SINGER vous offre
L'AIGUISAGE de CISEAUX pour 50¢
AUSSI
MACHINES A COUDRE SINGER ET ASPIRATEURS
VENTE SERVICE PIÈCES LOCATION
Un vaste choix de machineries à coudre à tous les prix
Echanges généreux Possibilité de crédit
Où l'acheter?
TALBOT & PERRON ENR.
8585, Boul. Lacroix, St-Georges 228-3942



Cette semaine à L'AFEAS

L'Activité de Février: La femme et le régime des rentes, dans le dossier-éducation et en artisanat, le tissage haute lisse. A ne pas oublier, le 3e mercredi du mois de 19h30 à 22h30, au 11785, 2ème Avenue, St-Georges Est.

Voilà déjà un an que le cercle de St-Georges est formé et toute l'équipe s'est réunie pour faire une rétrospective des actions posées durant l'année... le mouvement est bien parti et chacune ses responsabilités. C'est formidable et enrichissant d'apprendre à fonctionner en groupe pour un même objectif... bilan: nous croyons que l'AFEAS de St-Georges a sa raison d'être et peut devenir un élément de grande importance si nous avions plus de participantes. Mais comment recruter des membres si le mouvement n'est pas connu?!

Dans la province, l'AFEAS n'a plus besoin de publicité pour fonctionner; mais dans un nouveau secteur, ça prend du temps, et de la patience.

Le "Thé de l'AFEAS", donné le 25 novembre 81, nous a donné un gros coup de pouce pour nous faire connaître et l'agenda 82 de l'AFEAS nous permet de faire un peu de revenu pour mieux fonctionner. Il en reste quelques-uns à vendre: pratique et bien conçu, cet agenda (de format de poche) contient un guide de bonnes adresses disponibles dans notre région et nos commanditaires sont présentés dans des pages jaunes, pour vous sauver du temps, et peut toujours être à la portée de votre main. Il est vraiment indispensable. Avez-vous eu l'occasion de le feuilleter? Réservez dès aujourd'hui votre 3e mercredi et n'oubliez pas que la femme et le régime des rentes, ça concerne toutes les femmes! A bientôt!

Thilda Thabet
pour l'AFEAS"

Ste-Aurélie

Prompt rétablissement:

Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Noël Giguère hospitalisé à l'Hôpital Laval de Québec, à Mme Oliva Lepage, hospitalisée à l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce ainsi qu'à M. Marius Turcotte hospitalisé également à l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce, aussi prompt rétablissement à MM. Joachim Allen, William Lacasse, Victor Allen et Michel Morin, tous revenus dans leurs familles après avoir été hospitalisés à l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce.

A tous ces chers malades, un prompt retour à la santé.

Cartes d'affaires

St-Georges Transmission Inc.
675, 175e Rue, St-Georges-Est
Tél.: 228-3219

Spécialité :
REPARATION
de TRANSMISSIONS
AUTOMATIQUES et
ORDINAIRES



Hervé Groleau
Tél. 228-3211

GARAGE CLAUDE ROY



Claude Roy, prop.

Spécialité:
Débosselage et peinture
615, 175e rue,
St-Georges Est, Bce
Téls.: Gar.: 228-5310
Rés.: 228-2219

ARMOIRES DE CUISINE

BOISCERON

Tél.: (418) 484-2918

EBENISTERIE BOISCERON LTEE
10e Rang, St-Ephrem, Beauce-Sud, Qué.
RÉAL BUREAU Rés.: 484-2176
LOUIS M. BERNARD Rés.: 484-2887

Tél. Bur.: 228-4607
Rés.: 228-4683

Bérubé Carburateur enr.



Marcel Bérubé prop.
specialistes:
Carburateurs neufs et reconditionnés
Mise au point - Tune up
Mécanique générale
635, 175e RUE
ST-GEORGES EST, BEAUCE

15710, Boul. Lacroix,
St-Georges-Est
Gar.: (418) 228-8910



Centre du RADIATEUR enr.

SPECIALITES
Débosselage de pare-chocs
Vente et service
d'extincteurs



BERNARD PAQUET, co-prop. rés.: 228-6522
LOUIS PAQUET, co-prop. rés.: 228-6730

Les effets de la violence sur la santé mentale

JOURNEE DE LA femme

Comment se fait-il que la "dépression" chez les femmes est si courante? Notre société est en train de normaliser ce comportement dit "féminin" parce qu'il répond à l'image que cette même société nous renvoie: des femmes représentées comme des êtres plus fragiles, plus émotives, moins capables que l'homme à prendre des responsabilités. Tout le monde veut la protéger et de là, devient dépendante par coutume ou par tradition. Partout, les images féminines, se rattachent aux rôles reconnus: la mère, l'épouse, l'amante, sa plus grande responsabilité est son foyer... si tout va bien, elles sont à leur place mais les autres, si ça va mal, c'est de leurs fautes, on met tout sur le dos des femmes. Et à force de l'entendre dire, elle finit par perdre confiance en elle, d'où toute initiative pour lutter par elle-même contre ce courant très fort tout de même.

Dans son désir d'être super-femme, elle développera sans cesse de la culpabilité devant les échecs inévitables qui surgiront. Laquelle d'entre nous n'a pas entendu dire: "Va te faire soigner, t'es malade"!

Pourtant, la réalité est en train de prouver que c'est possible qu'une femme reste "femme" en aspirant à un métier, une profession où à n'importe quelle autre responsabilité, sans rester dans le même moule que la société veut en faire d'elle...

Contre cette forme de violence à notre nature, nous devons lutter très fort pour combattre ce fléau de "dépression" et pour retrouver notre santé mentale. Nous payons déjà assez cher par notre santé physique pour être perçues "normales" aux yeux de la société, gardons au moins notre santé mentale.

Thilda Thabet pour "Centre-Femmes".

Courir sans danger

Il revient à chaque coureur et coureuse d'être responsable de sa propre sécurité. Lors de vos sorties, vous n'êtes pas sans avoir réalisés que jogger dans les rues n'est pas sans risques. Il importe de savoir que le Code de la Route fait obligations aux piétons d'obéir aux signaux lumineux de circulation, d'utiliser les trottoirs, et de circuler à l'extrême gauche de la route, face à la circulation, lorsque les trottoirs sont inexistants. De plus, il accorde propriété de passage aux piétons, lorsqu'ils sont déjà engagés dans une intersection non contrôlée par un signal lumineux. Ailleurs, la priorité est toujours à l'automobiliste.

Comme mesures complémentaires, le port des vêtements clairs, de bandes ou dossards phosphorescents est recommandé lors des sorties de nuit sur la route.

En pratique, j'insiste sur la vigilance à apporter envers le mouvement des véhicules, sans se fier entièrement aux réflexes du conducteur.

Localement, le coureur sur la route est bien accepté par la population. Nous maintiendrons cet état d'esprit en évitant les attroupements encombrant la route, dont le comportement est imprévisible. Car en situation d'urgence, la masse d'une auto est plus imposante que la vôtre.

Qu'il soit bien compris que le but de ce texte n'est pas de limiter votre plaisir, mais de donner l'information adéquate à la prise en main de votre sécurité.

A tous, bonnes courses:...

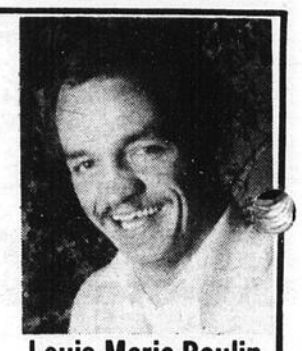
Charles Desrosiers, directeur,
Les Jarrets Noirs Olympiques.

PROGRÈS l'éclaireur — le numéro 1 en information

chronique **isolation**

Sixième chronique d'une série de 13, publiée conjointement par le Bureau des économies d'énergie et ce journal.

Tél.: (418) 228-5263 Rés.: (418) 228-6519
LES ISOLATIONS THÉRIAULT 1981 INC.
ESTIMATION GRATUITE
7625, 4e Ave, Boul. Lacroix,
St-Georges Est, Bce G5Y 5C1



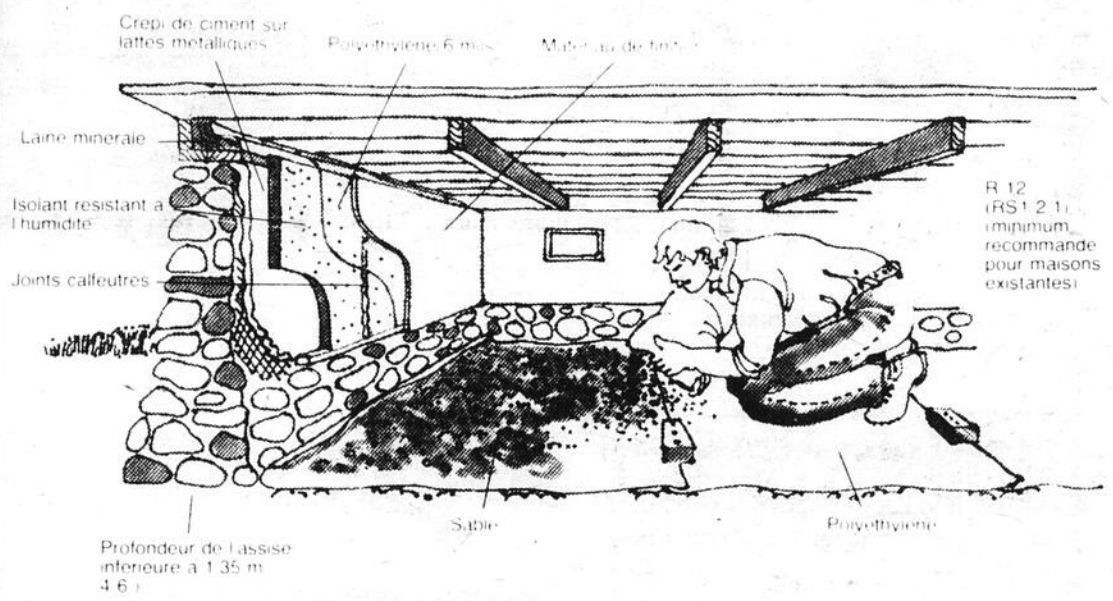
Louis-Marie Poulin
propriétaire

Le sous-sol . . . premier endroit à isoler

Les fondations en pierres des champs

Contrairement à la croyance générale, beaucoup de chaleur se perd par le sous-sol. Si votre maison est construite sur une fondation en pierres des champs, il vaut la peine de l'isoler. Ainsi la chaleur de la maison ne se perdra pas par le sous-sol et le plancher du rez-de-chaussée sera plus chaud.

La surface souvent irrégulière des fondations en pierres des champs et le peu de profondeur de leur assise dans le sol rendent leur isolation plus difficile. Si vous voulez conserver une température relativement élevée en hiver, isolez les murs. Il y a deux façon de le faire:



Si la surface du mur est un peu inégale

Installez au besoin un treillis métallique et égalisez le mur avec un mortier de 19 mm (¾ po) d'épaisseur. Isolez ensuite le mur de pierre comme un mur de béton coulé.

Si la surface est très irrégulière

Un isolant mousse sur place tel que l'urethane est acceptable. Compte tenu des propriétés de cet isolant, il doit être recouvert d'un matériau résistant au feu tel que l'exige le code de construction de votre municipalité.

Note générale

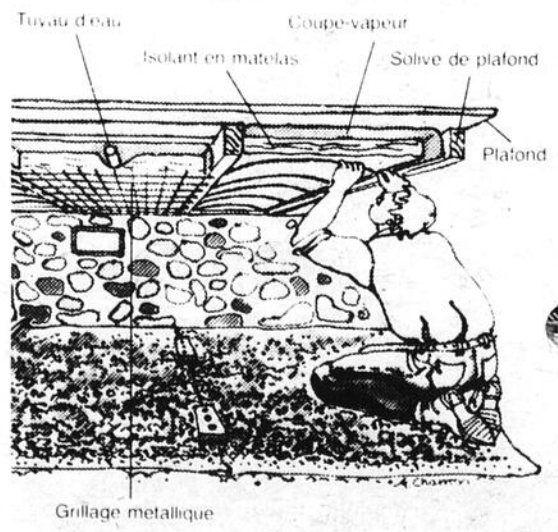
La plupart du temps, la fondation en pierres des champs est une construction âgée et n'est pourvue ni de drain agricole, ni de couche d'étanchéité. En hiver, un mauvais drainage des eaux peut entraîner le gel de la terre sous l'assise et causer le soulèvement du mur. C'est pourquoi il vaut souvent mieux n'isoler que la partie du mur hors sol.

Par ailleurs, si vous préférez isoler le plafond du sous-sol, il faut:

- Installer un coupe-vapeur puis un isolant en matelas ou un panneau entre les solives du plafond du sous-sol.
- Utiliser de la latte de bois, du treillis ou du fil métallique pour maintenir l'isolant contre le plafond.
- Pour éviter le gel de la tuyauterie, l'isolant doit être installé de façon à recouvrir les tuyaux. Il faut aussi isoler autour des conduits d'air chaud.

Attention!

Pour couper l'humidité qui monte du plancher en terre, étendez sur le sol un polyéthylène de 6 millième de pouce (6 mils). Scellez les joints avec des briques et recouvrez de 5 cm (2 po) de sable.



Soyez bien à l'aise

Si vous désirez recevoir nos brochures sur l'isolation, écrivez au:
Bureau des économies d'énergie
Service des communications
C.P. 751, Succursale Desjardins
Montréal, Québec
H5B 1B8

Tél. 36
LA MAISON
Gédéon Roy
Directeur de Funérailles
EUGENE VEILLEUX, gérant
Service d'ambulance jour et nuit
SAINT-GEORGES-OUEST, Beauce

L'ECLAIREUR
SECTION DE
ST-GEORGES

Jean Gosselin
HORLOGER-BIJOUTIER
Réparations générales — Ouvrage garanti. Spécialité: Montre "Bulova" et diamant "Bluebird".
1ère Ave. Tél. 382
St-Georges-Est



Roger BOLDUC, rédacteur

VILLE ST-GEORGES ADOPTE LE REGLEMENT NO. 11

Plusieurs permis de construction accordés. — Approbation de huit postes de taxis. — Stationnement interdit sur la rue St-Antoine.

MAGASINS FERMES DE 6½ H. A 7 HRS

Nos édiles ont adopté, lundi de la semaine dernière, un règlement (No 11) obligeant les établissements commerciaux à fermer leurs portes à 6h 30 p.m., pour les réouvrir seulement à 7 h. a.m. le lendemain.

L'adoption de ce règlement ne changera guère la politique actuelle des marchands locaux qui suivaient à peu près tous cette ligne de conduite depuis déjà quelques années.

On lira dans une autre colonne de ce même journal le texte complet de ce règlement. Toutes les personnes intéressées ainsi que le public sont priés d'en prendre connaissance.

Au cours des deux dernières séances régulières, le Conseil a accordé des permis de construction aux personnes suivantes. M. Victor Veilleux (2ème avenue), M. Patrick Drouin (St-Alfred), M. Ls-Georges Cliche (2ème avenue), M. Alfred Rancourt (St-Alfred), M. Chs-Auguste Thibaudeau (Saint-Ephrem), M. Raoul Boutin (St-François), M. Laurent Talbot (St-Alfred).

La Ville a aussi fait l'achat d'un camion d'une valeur de $2,700. On a également interdit le stationnement sur la rue St-Antoine, à partir du poste de barbier Couture jusqu'aux limites de la municipalité.

Huit postes de taxis ont été approuvés: Taxi Dominion, Taxi Central, Poste Catellier, Taxi Chez Georges, Taxi 90 Taxi Royal et Taxi de la Ville.

Surveillez
?
l'ouverture

CARNET MONDAIN

Le Rév. Frère Benoît-Léopold, des Frères Maristes de Lévis, a passé quelques jours en visite dans sa famille, chez M. Georges Lessard.

—Mlle Claudette Lessard-Boily est revenue récemment à Saint-Georges, après une hospitalisation de quelques jours à l'Hôtel-Dieu de Québec.

—M. Geo.-Edouard Thibaudeau est descendu à Québec, par affaires, au début de la semaine.

ACTIVE REUNION DU JEUNE COMMERCE

Projets pour utiliser le bran de scie. — Félicitations à M. P. Rodrigue. — Demandes au Conseil et à l'Action Catholique.

LES ELECTIONS AU DEBUT DE JUIN

Les membres de la Chambre de Commerce des Jeunes ont participé à une active réunion de leur groupement lundi soir dernier, à la salle des Chevaliers de Colomb.

Après la lecture de divers rapports, le secrétaire communiqua des réponses de National Breweries et Molson Brewery. Les deux compagnies en question déclarent avoir l'intention d'établir des dépôts dans notre ville dans un avenir plus ou moins rapproché.

Sur la suggestion d'un membre, la Chambre fera pression auprès du journal l'"Action Catholique" pour que celui-ci expédie, dès le midi, tous les exemplaires à destination de la Beauce.

Actuellement, seuls les journaux en direction du haut de la Beauce arrivent à cette heure de la journée. Les lecteurs locaux aimeraient jouir du même privilège et ceci éviterait beaucoup de manipulation de sacs pour les maîtres de postes.

Des démarches seront faites auprès des autorités de la ville afin que des travaux d'amélioration soient effectués au garde-fou du ruisseau d'Ardoise, 2ème avenue. Actuellement, c'est un endroit dangereux pour les enfants.

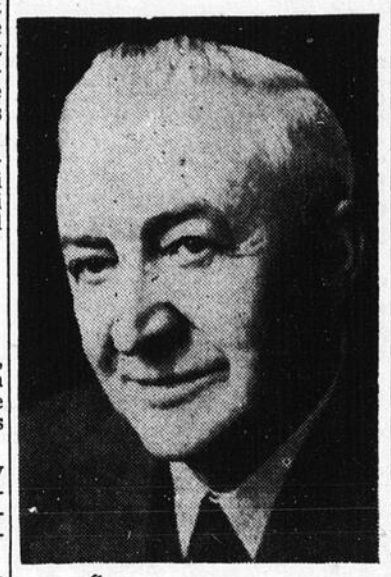
Un vote de félicitations a été adressé à M. Pamphile Rodrigue, membre de notre Chambre, qui a été récemment élu maire de Ville St-Georges-Ouest.

Enfin, M. Gérard Côté, président du Comité industriel, communiqua une nouvelle intéressante à savoir que le Gouvernement étudiait un plan pour utiliser les résidus de bois nombreux à St-Georges.

A l'assemblée du mois de juin, on procédera à l'élection du nouveau bureau de direction dont le mandat prendra effet après le congrès provincial.

MORT DE MONSIEUR PHILIPPE THIBAUDEAU

On apprendra avec regret la mort de M. Philippe Thibaudeau, de St-Georges, décédé dimanche soir, à l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, à Montréal, après quelques semaines de maladie. Il était âgé de 64 ans.



Ses concitoyens perdent en lui un homme d'affaires intègre et sympathique qui possédait de nombreux amis. M. Thibaudeau avait pris une grande part au développement de sa ville, et il avait participé à la fondation de plusieurs industries. Ses concitoyens lui avaient fait l'honneur de l'élire maire de sa municipalité alors qu'il n'avait encore que 27 ans. Jusqu'à ces dernières années, il était encore à la tête d'un commerce de bois très considérable. Sa disparition causera de vifs regrets.

Il est mort entouré de l'affection de son épouse, née Léontine Morin, de ses dix enfants qui lui survivent, dont huit fils: Louis-Philippe, Gérard, Clovis Yvon, Andréa. Jacques, Charles-Auguste et Henri; deux filles, Madeleine et Thérèse; ses frères, M. Georges-E. Thibaudeau, de St-Georges, M. Emile Thibaudeau, de Détroit, Mich.; ses soeurs Mme Alfred Giroux et Mme Gédéon Giroux, de Mansonville, et Mme Jos.-C. Poulin de Sherbrooke.

Il laisse également ses belles-filles, Mme Gérard Thibaudeau, née Georgette Deveault, Mme Clovis Thibaudeau, née Claire Morin, Mme Yvon Thibaudeau, née Lucille Maheux, Mme Andréa Thibaudeau, née Edith Voyer, Mme Jacques Thibaudeau, née Louise Catellier, Mme Charles-Auguste Thibaudeau, née Noëlla Gilbert, ainsi que dix-huit petits-fils et petites-fils.

La dépouille mortelle est exposée à sa résidence, à St-Georges de Beauce. Les funérailles auront lieu en l'église paroissia-le vendredi matin, à dix heures.

A la famille cruellement éprouvée par le deuil, notre journal offre l'expression de ses plus sincères condoléances.

NOTE SOCIALE

—Mme Armand Carrier et son fils, Pierre, de Christ-Roi, Lévis, étaient de passage à St-Georges, il y a quelques jours.

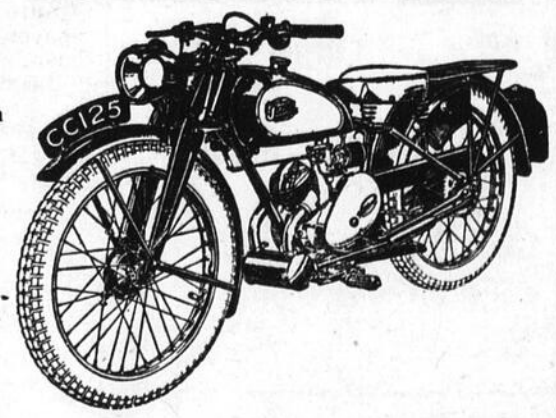
Epicerie du Boulevard Enr.
Mme Alf. RODRIGUE, prop.
EPICIER-LICENCIE
BIERE et PORTER
Ville St-Georges Ouest,
563-w

EPICERIE ST-GEORGES ENRG.
HENRI POULIN, prop. EPICIER-LICENCIE
SPECIAUX à chaque semaine. Attention spéciale aux commandes par téléphone.
BIERE et PORTER
St-Georges-Est — Tél. 536 — Cté Beauce

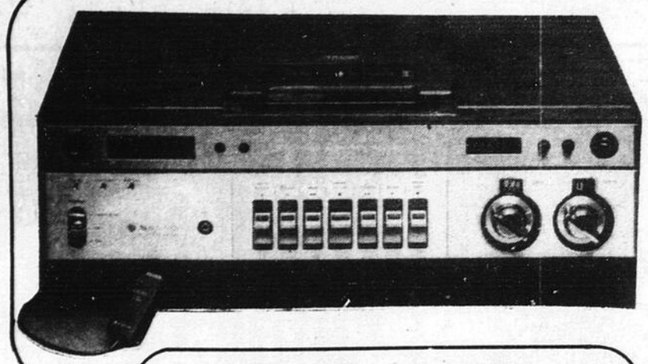
ATTENTION
SPECIALE
ATTENTION
PNEUS NEUFS 825 x 20 10 plis
48.00 ET TUBES 7.00
Avec garantie du manufacturier
3 PICK UP
Neufs à prix raisonnable.
POUVOIR SUR LES 4 ROUES
BUICK 1947
GARANTI COMME NEUF
Attention aux commandes et demandes par malle ou téléphone
Garage J. Wilf. Morin Ltée
Ville de St-Georges, Tél. 194 et 517

SUPER MARKET ENR.
Roland Rancourt, prop.
Epicier-Licencié
BIERE et PORTER
VILLE DE ST-GEORGES O.
Rue St-Joseph Tél. 541

AMATEUR DE BICYCLES
Désirez-vous une bicyclette CCM ou un bicycle à gazoline soit de marque JAMES, WIZZER, SERVI-CYCLE, MARMAN, etc.



Nous sommes à votre entière disposition pour vous donner satisfaction, soit pour un BICYCLE neuf ou usagé.
BAS PRIX CONDITIONS DE PAIEMENTS FACILES.
ATTENTION ! — CONCOURS SPECIAL
Achetez ici votre bicyclette, soit neuve ou usagée et courez ainsi la chance de l'avoir complètement pour rien. A la fin de l'année, nous tirons au hasard un nom parmi ceux qui ont acheté leur bicycle chez nous et la personne chanceuse se verra rembourser du montant total payé pour sa bicyclette.
POUR VOUS SERVIR, VOYEZ
CARIGNAN
BICYCLE & SPORT
1ère AVENUE — Tél. 590 — ST-GEORGES-EST



VTC9100 Magnétoscope à cassette

Sanyo a rendu facile et économique l'enregistrement et la lecture vidéo. Le syntonisateur télé intégré vous permet de voir une émission pendant l'enregistrement d'une autre ou d'enregistrer sans surveillance au cours d'une période de jusqu'à 24 heures. Pause télécommandée pour montage instantané • Indicateurs de canal lumineux • Raccord facile à un téléviseur • Enregistrement et lecture à une touche • Jusqu'à 3 heures d'enregistrement ou de lecture • Rebobinage à mémoire • Fermeture automatique.

Rég.: 1099

SPÉCIAL **$799**

SANYO



VCR4200 Magnétoscope

Entraînement direct 3 moteurs asservis par quartz • Pause télécommandée • Programmation trois jours une émission • Programmation jusqu'à 10 jours pour 10 demi-heures d'émission • Antiparasite vidéo, performance de la Beta III améliorée • Rebobinage automatique • Fermeture différée automatique • Cassettes Beta II et Beta III, lecture et enregistrement • Compteur de bande numérique à mémoire • Sélecteur d'entrée automatique • Prise micro • Prises d'entrée/sortie audio et vidéo • Se raccorde à tout téléviseur.

Rég.: $1299.

SPÉCIAL **$929**



Rég.: MAGNÉTOSCOPE et RÉCEPTEUR..... **$1849.95**
CAMÉRA **$1449.95**

ENSEMBLE COMPLET
$2499

SANYO

VSC450 Caméra vidéo couleur

Commandes exclusives d'entraînement de la bande montées sur la caméra pour permettre le fonctionnement entièrement télécommandé du magnétoscope portatif de Sanyo; révision et montage à l'instant • Enregistrement, marche, avance, marche arrière, repérage et arrêt sont accessibles par commandes de la caméra • Puissant objectif 2 vitesses à focale variable, rapport 6:1, permettant de réaliser des travelings en douceur • Prise de vues automatique pour corrections de pose à l'instant • Viseur électronique incorporé pour cadrage "à travers l'objectif" • Objectif f/1,4 et position macrophotographie • Micro sur perche

VPR4800/VTT481 Magnétoscope portatif

Magnétoscope portatif attrayant pour utilisation d'un endroit à l'autre ou à la maison • Explorateur visuel Betascan • Télécommande toutes fonctions incluant enregistrement, exploration, marche/image fixe • Syntonisateur/minuteur permettant programmation 14 jours, 5 émissions • Batterie de piles nickel-cadmium pour une heure d'utilisation en "portatif". Verrouillage exclusif permettant de télécommander toutes les fonctions de la bande à partir de la caméra Sanyo • Doublage audio • Beta II ou Beta III • Syntonisateur/minuteur sert d'adaptateur CA et de chargeur de la batterie



VCR4300 Magnétoscope

Télécommande toutes fonctions • Programmation sept jours une émission • Programmation jusqu'à 10 jours pour 10 demi-heures d'émission • Syntonisateur intégré qui permet de voir une émission pendant l'enregistrement d'une autre • Explorateur rapide Betascan • Image gelée instantanément • Vitesse asservie par quartz • Montage en phase • Mécanisme d'éjection à amortisseur • Antiparasite vidéo • Sélecteur automatique télé/VCR • Rebobinage automatique • Fermeture différée automatique • Compteur de bande numérique à mémoire • Prises entrée/sortie audio et vidéo • Se raccorde à tout téléviseur.

Rég. $1399.

SPÉCIAL **$1129**

SANYO



Un excellent et puissant système, avec de plus grands haut-parleurs et une cartouche magnétique à pointe diamant pour une qualité sonore supérieure. Style compact s'harmonisant à tout décor.

HITACHI

SDT 9430

Récepteur MA/MF stéréo avec platine d'enregistrement/lecture de cassette et changeur automatique

Caractéristiques:
- 5 watts par canal
- Enceinte à trois voies SS96, à basse amplifiée, comprenant haut-parleur de graves de 20 cm, radiateurs passifs de 29 cm, haut-parleur d'aigues de 8 cm pour chaque canal
- Indicateur de niveau d'enregistrement à dix DEL (diodes à émission de lumière), chargement par l'avant, arrêt entièrement automatique, tête de ruban en permalloy et compteur à trois chiffres.
- Changeur entièrement automatique à entraînement par courroie avec dispositif de repérage, compartiment pour les cassettes.

Rég.: $549.

SPÉCIAL **$429**

HITACHI

SDT 9330

Récepteur MA/MF stéréo avec platine d'enregistrement/lecture de cassette et changeur automatique

Caractéristiques:
- 3,5 watts par canal
- Deux enceintes SS84 à deux voies, avec réflexion des graves à hautes fréquences, haut-parleur double cône de 17 cm
- Chargement pratique des cassettes par l'avant, tête de ruban en permalloy, compteur à trois chiffres et commande permettant d'arrêter le ruban sans enregistrer de cliquetis importuns
- Arrêt automatique à chaque fin de bande ou de mode
- Changeur entièrement automatique pleine grandeur avec repérage, cartouche en céramique à pointes diamant/saphir résistantes

Rég.: $449.

SPÉCIAL **$329**



Une chaîne modulaire compacte à prix avantageux. Vous obtenez une platine d'enregistrement/lecture de cassette, un tourne-disque automatique et un récepteur MA/MF. Ce modèle attrayant, dans les tons contrastants de bois et de métal, est extra-plat.

Distribution Électronique

Place Centre-Ville, 228-0229

Jean-Marc Poulin, gérant

CARTES CHARGEX — VISA

Plan mise-de-côté